

# La République centrafricaine à l'heure de la COVID-19

*Diversifier l'économie pour renforcer la  
résilience et favoriser la croissance*

OCTOBRE 2020







La santé  
de la  
sans  
me  
Aidant  
en Actio

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Acronymes et abréviations</b>	<b>v</b>
<b>Remerciements</b>	<b>vi</b>
<b>Messages clés</b>	<b>1</b>
<b>1 Impact de la COVID-19, évolutions économiques récentes et perspectives</b>	<b>7</b>
1.1 Impact immédiat de la COVID-19	8
1.2 Évolutions économiques récentes	10
1.2.1 La croissance économique de la RCA a connu un ralentissement en 2019	10
1.2.2 La BEAC a resserré sa politique monétaire	13
1.2.3 La situation budgétaire s'est améliorée	15
1.2.4 La position extérieure s'est améliorée	17
1.3 Risques et perspectives économiques	18
<b>2 Diversifier l'économie pour renforcer la résilience et favoriser la croissance</b>	<b>23</b>
2.1 Pourquoi la RCA doit-elle diversifier son économie ?	24
2.1.1 Soutenir les performances économiques et réduire la pauvreté	24
2.1.2 Briser le cycle de l'insécurité et de la violence	28
2.2 Mesurer la diversification économique	29
2.2.1 Diversification des exportations	29
2.2.2 Profil des exportations	31
2.2.3 Participation de la RCA aux chaînes de valeur mondiales	32
2.2.4 Compétitivité des exportations	36
2.3 Opportunités de diversification	38
2.3.1 Diversification des exportations basée sur les exportations existantes	38
2.3.2 Diversification des exportations basée sur les produits émergents	41
2.3.3 Découvrir de nouveaux marchés	42
2.3.4 Libérer le potentiel du secteur agricole	44
2.3.5 Libérer le potentiel du secteur forestier	48
2.4 Résoudre les questions transversales clés	51
2.4.1 Institutions, sécurité et environnement commercial favorable	51
2.4.2 Accès au financement et inclusion financière	53
2.4.3 Goulets d'étranglement dans les infrastructures	55
<b>3 Références</b>	<b>60</b>
<b>4 Annexes</b>	<b>62</b>

## Figures

Figure 1. Taux de croissance annuel du PIB réel, 2015–2021	11
Figure 2. Contribution à la croissance du PIB réel, 2012–2021	11
Figure 3. Taux de croissance du PIB par habitant et de la population, 1960–2020	12
Figure 4. Contraintes actives pesant sur la croissance économique en RCA	12
Figure 5. Inflation en RCA et dans les pays de comparaison, 2012–2019	14
Figure 6. Composition des dépenses et recettes en RCA, 2017–2019	15
Figure 7. Solde budgétaire global et dette du secteur public, 2017–2019	17
Figure 8. Solde du compte courant et balance des paiements, 2017–2019	17
Figure 9. Taux de pauvreté réel et prévu et PIB réel par habitant, 2008–2022	21
Figure 10. Impact estimé de la COVID-19 sur la croissance économique en RCA	22
Figure 11. Évolution du PIB par habitant, 1980–2018	25
Figure 12. Exportations de la RCA et participation aux chaînes de valeur mondiales, 2000–2018	26
Figure 13. La diversification économique et la participation aux CVM sont associées à la croissance des revenus et à la réduction de la pauvreté.	27
Figure 14. Nombre de produits/marchés et concentration des exportations	30
Figure 15. Répartition des emplois par secteur, 2010–2019	30
Figure 16. Cadre conceptuel pour la diversification économique de la RCA	31
Figure 17. Principaux produits exportés, 2000–2018	31
Figure 18. Évolution des principaux produits d'exportation, 2000–2018	32
Figure 19. Principales destinations d'exportation de la RCA avant et après la guerre civile de 2013	33
Figure 20. Participation et intégration de la RCA dans les chaînes de valeur mondiales, par secteur	34
Figure 21. Répartition des liens en amont et aval, par secteur, 2000–2015	35
Figure 22. La participation de la RCA aux chaînes de valeur mondiales a diminué	36
Figure 23. Qualité des exportations et santé économique	37
Figure 24. Espace des produits : RCA c. Rwanda, 2000 et 2017	39
Figure 25. Produits voisins du bois, du diamant, du café, du coton brut, du vêtement et du mobilier	40
Figure 26. Exportations de la RCA vers les États-Unis, 1991–2018	44
Figure 27. Théorie du changement pour le développement durable du secteur forestier	50
Figure 28. Facilité de faire des affaires, 2018	52
Figure 29. Inclusion financière, 2012	54
Figure 30. Accès de la RCA aux ports maritimes et coûts et délais associés	57
Figure 31. Répartition des activités économiques	58

## Tableaux

Tableau 1.	Principales recommandations politiques économiques	5
Tableau 2.	Opérations financières du gouvernement central, 2017–2022	16
Tableau 3.	Indicateurs macroéconomiques et financiers essentiels, 2017–2022	19
Tableau 4.	Produits exportés par la RCA avec ACR > 1 (2017)	41
Tableau 5.	Cinq principales destinations d'exportation	42
Tableau 6.	Importations régionales en 2017 : bois, diamant, coton et café	43
Tableau 7.	Importations régionales de certains produits, 2017	43
Tableau 8.	Score Doing Business, 2018	53
Tableau 9.	Comparaison des indicateurs routiers	56
Tableau 10.	Estimation des coûts et délais de transport entre Bangui et les ports maritimes	58

## Encadrés

Encadré 1.	Les difficultés structurelles préexistantes de la RCA ont renforcé sa vulnérabilité à l'épidémie de COVID-19 et à son impact socio-économique.	9
Encadré 2.	Quelles sont les contraintes actives sur la croissance économique en RCA ?	13
Encadré 3.	Impact socio-économique estimé de la COVID-19 dans le scénario pessimiste	22
Encadré 4.	Le concept de chaîne de valeur mondiale	25
Encadré 5.	Analyse géospatiale pour évaluer les possibilités d'accès aux ports maritimes de la République centrafricain	62

# ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

<b>AGOA</b>	<i>African Growth and Opportunity Act</i> (loi des États-Unis en faveur de la croissance et des opportunités en Afrique)
<b>ACR</b>	Avantage comparatif révélé
<b>ASS</b>	Afrique subsaharienne
<b>BEAC</b>	Banque des États de l’Afrique centrale
<b>CEEAC</b>	Communauté économique des États de l’Afrique centrale
<b>CEMAC</b>	Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale
<b>COBAC</b>	Commission bancaire de l’Afrique centrale ( <i>Central African Banking Commission</i> )
<b>COVID-19</b>	Maladie à coronavirus 2019
<b>CVM</b>	Chaîne de valeur mondiale
<b>EP</b>	Entreprise publique
<b>FCFA</b>	Franc CFA
<b>FCR</b>	Facilité de crédit rapide
<b>FCV</b>	Fragilité, conflit et violence
<b>FMI</b>	Fond Monétaire International
<b>ICE</b>	Indice de santé économique
<b>IDE</b>	Investissement direct étranger
<b>IHH</b>	Indice de Herfindahl-Hirschman
<b>IPC</b>	Indice des prix à la consommation
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la santé
<b>PFR</b>	Pays à faible revenu
<b>PGE</b>	Permis de gestion et d’exploitation
<b>PPA</b>	Parité de Pouvoir d’Achat
<b>PNP</b>	Prêt non performant
<b>RC</b>	République du Congo
<b>RCA</b>	République centrafricaine
<b>RDC</b>	République démocratique du Congo
<b>TM</b>	Tonne métrique
<b>VAE</b>	Valeur ajoutée étrangère
<b>VAN</b>	Valeur ajoutée nationale

# REMERCIEMENTS

Ce document est la troisième édition du Rapport de suivi de la situation économique en République centrafricaine. Il analyse chaque année l'évolution des tendances économiques dans le pays afin d'aider le gouvernement et ses partenaires au développement à identifier les nouvelles opportunités et résoudre des difficultés persistantes. Chaque édition présente un aperçu de l'évolution macroéconomique de la RCA ainsi qu'une analyse détaillée d'un thème spécifique. Les objectifs de cette série sont les suivants : i) renforcer les fondements analytiques de la politique de développement en RCA ; et ii) contribuer à un débat éclairé sur les options stratégiques visant à améliorer la gestion macroéconomique et accélérer les progrès vers la réalisation du double objectif du Groupe de la Banque mondiale : éliminer l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée dans un contexte de fragilité de l'État.

Ce rapport s'appuie sur l'édition précédente, et postule que la paix et la stabilité sont une condition préalable à la mobilisation des ressources nationales et à la diversification de l'économie. Le rapport passe en revue les évolutions économiques récentes pour évaluer les progrès de la diversification économique et présenter des opportunités de diversification de l'économie afin de renforcer la résilience et accélérer le rythme de la reprise économique. Il présente également les meilleures pratiques de pays pairs qui ont diversifié leur économie, ou sont sur le point de le faire, après de longues périodes d'instabilité politique.

La troisième édition du Rapport de suivi de la situation économique en République centrafricaine a été

préparée par une équipe de la Banque mondiale dirigée par Wilfried A. Kouame. Le chapitre 1 a été rédigé par Wilfried A. Kouame et le chapitre 2 par Wilfried Kouame, Habtamu T. Edjigu, Nama Ouattara et Diderot Tomi. Pierre Guigon et Amadou Alassane ont fourni de précieux commentaires sur le chapitre 2.

Le rapport a bénéficié des commentaires constructifs des pairs relecteurs Claire Honore Hollweg (Économiste principale), Jeremy R. Strauss (Spécialiste principal du secteur privé) et Erik von Uexkull (Économiste principal). L'équipe a bénéficié des conseils, des commentaires judicieux et des encouragements de Francisco Carneiro (Responsable pôle mondial MTI), Raju Singh (Économiste en chef), Chadi Bou Habib (Coordinateur des programmes), Han Fraeters (Responsable pays), Jean-Christophe Carret (Directeur pays) et Abdoulaye Seck (Directeur pays). L'équipe remercie les collègues du Fond Monétaire International (FMI) pour leur commentaire. Claudia Rocio Manrique, Irene Sitienei et Evelyne Huguette Madozein (Assistante de programme) ont apporté leur soutien à l'équipe lors de la préparation du rapport. Oscar Parlback (Consultant) a effectué la révision du rapport.

Enfin, l'équipe a largement bénéficié des consultations avec les principaux décideurs et analystes de la RCA, notamment des membres de la Cellule Chargée de Suivi des Réformes économiques (CS-REF) ; du Ministère de l'Économie, de la Plan et de la Coopération ; du Ministère des Finances et du Budget ; de l'Institut Centrafricain des Statistique et d'Études Économiques et Sociales (ICASEES) ; et de la Banque des États de l'Afrique centrale.



# MESSAGES CLÉS

## Évolution économique récente

**E**n 2019, l'économie de la République centrafricaine (RCA) a progressé à un rythme plus lent qu'en 2018. Son PIB a néanmoins augmenté de 3,1 % en glissement annuel en 2019, soit un accroissement supérieur à la moyenne de ses pairs régionaux (1,6 %) et des pays en situation de fragilité, de conflit ou violence (FCV) (2,7 %). Malgré l'amélioration du contexte sécuritaire au lendemain de la signature de l'accord de paix de février 2019, l'économie a affiché des performances moins bonnes que prévu en raison de l'effondrement – d'environ 30 % – de la production de café et de coton dû à des difficultés structurelles persistantes dans le secteur agricole. Du côté de la demande, la consommation privée est restée le principal moteur de croissance économique, tandis que du côté de l'offre, ce sont les secteurs de l'agriculture et des services qui ont tiré la croissance. Par ailleurs, l'extrême pauvreté reste élevée et devrait toucher 71 % de la population, soit 3,4 millions de personnes, en 2019.

**L'inflation a augmenté en 2019 et la politique monétaire de la CEMAC est restée sur la bonne voie.** Le durcissement de la politique monétaire et les progrès dans la mise en œuvre de la nouvelle réglementation des changes de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) en mars 2019 ont contribué à une forte reprise des avoirs extérieurs bruts, passés de 2,7 mois d'importations en 2018 à 3,3 mois en 2019. L'inflation a été contenue

## Perspectives économiques et risques

**La pandémie plombe les perspectives économiques du pays.** La croissance économique de la RCA a été révisée à la baisse à -1,2 % en 2020. La pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) devrait détériorer la position budgétaire et la position extérieure du pays et faire grimper l'inflation en 2020, avec des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et le recul de l'économie

à 2,8 % en moyenne en 2019 grâce à un relâchement des pressions inflationnistes résultant du blocus en mars de la principale route commerciale entre Bangui et le Cameroun.

**La politique de prudente budgétaire a été maintenue, mais la RCA reste exposée à un risque élevé de surendettement.** La dépense publique a augmenté à un rythme plus lent en 2019 qu'en 2018, principalement en raison de retards dans les investissements publics. Les recettes publiques ont augmenté à 18,4 % du PIB en 2019 grâce à une augmentation significative des dons officiels. En conséquence, la situation budgétaire globale s'est améliorée en 2019 et la dette publique continue de baisser et représentait 47,8 % du PIB en 2019. La RCA reste néanmoins exposée à un risque élevé de surendettement, principalement en raison de ses exportations modestes et d'une faible mobilisation des ressources nationales.

**Sa position extérieure s'est elle aussi améliorée.** Le solde du compte courant est resté déficitaire, à 5,2 % du PIB en 2019, contre un déficit estimé à 8 % en 2018. Ce progrès est dû à une augmentation des transferts officiels nets et à la mise en œuvre de la nouvelle réglementation des taux de change de la Banque des États de l'Afrique centrale, qui a limité le rapatriement des revenus des investissements, en particulier dans le secteur minier, y compris le diamant et l'or.

mondiale. La COVID-19 devrait exacerber les vulnérabilités existantes et annuler des années de progrès dans la réduction de la pauvreté. L'extrême pauvreté devrait augmenter de 1,5 point de pourcentage, en glissement annuel, en 2020, ce qui signifie que plus de 140 000 personnes pourraient basculer dans l'extrême pauvreté. À mesure que l'impact négatif de la crise se dissipera, l'économie de la RCA devrait

croître en moyenne de 2 % à moyen terme, soit 3 points de pourcentage de moins que dans les projections pré-COVID-19.

**La situation politique et sécuritaire aggrave encore les risques pesant sur la RCA.** L'accord de paix signé en février 2019 a été une étape cruciale vers la paix et la sécurité dans le pays, mais il existe toujours un risque de recul, en particulier à l'approche des élections. La COVID-19 pourrait perturber, mais aussi compromettre, les prochaines élections déjà planifiées. Si l'accord de paix n'est pas mise en œuvre de manière effective, et une transition démocratique pacifique assurée au cours des prochaines élections,

la RCA pourrait être exposée au risque de dégradation de la situation politique et sécuritaire. Enfin, la dépendance de la RCA vis-à-vis de l'aide internationale, qui représente plus de la moitié des recettes totales du gouvernement, constitue un risque important. Dans un tel contexte, même une légère perturbation du flux de l'aide internationale affaiblira la position budgétaire et extérieure du pays et les perspectives de croissance économique. Pour réduire sa vulnérabilité aux flux d'aide internationaux, la RCA doit renforcer le recouvrement des recettes intérieures, améliorer la gestion des ressources naturelles et privilégier les investissements productifs.

## Diversifier l'économie pour renforcer la résilience en période d'incertitude

**La RCA a affiché des performances économiques moins bonnes depuis son indépendance, et la pauvreté y reste élevée.** Son économie repose largement sur l'agriculture de subsistance et les activités forestières, qui constituent encore aujourd'hui la base de l'économie, même si les deux secteurs restent sous-développés. Malgré la richesse du pays en ressources naturelles et son potentiel, ses performances économiques ont été moins bonnes que prévu, l'extrême pauvreté affectant près de 3,4 millions de personnes en 2019, soit 70,9 % de la population (si l'on retient le seuil de pauvreté international de 1,90 USD par jour, en PPA 2011). Ses contres performances économiques sont dus tout d'abord à des épisodes successifs d'instabilité politique et de violence, notamment en 2013 lorsque le PIB s'est effondré de 36,7 %. D'autre part, le faible degré de diversification de l'économie centrafricaine a limité la capacité du pays à se développer de manière durable. Ses principaux produits d'exportation – café, coton, diamant et bois – représentent environ 90 % des recettes d'exportation. Le nombre de marchés et produits d'exportation de la RCA représente moins d'un quart de ceux de la moyenne des pays FCV.

**La compétitivité des exportations du pays et sa participation aux chaînes de valeur mondiales**

**(CVM) ont considérablement diminué.** Le total des exportations a diminué de moitié depuis 2000, entraînant une détérioration de la participation de la RCA aux CVM. Les exportations de diamants, la principale exportation du pays au début des années 2000, ont considérablement baissé au moins dix ans avant la crise de 2013, en raison de problèmes de transparence et de gouvernance et de la faiblesse du cadre juridique et institutionnel. Les diamants ont été remplacés par le bois, principal produit des exportations totales de la RCA depuis 2005. Le fossé entre la qualité des produits exportés par la RCA et des produits sur le marché mondial s'est creusé entre 2002 et 2010, avant de se réduire les huit années suivantes. Néanmoins, la qualité de ses exportations reste inférieure à la moyenne de celle des pays d'Afrique subsaharienne (ASS) et des pays FCV. De même, la complexité de l'économie a diminué au fil du temps, principalement en raison de la succession de conflits qui ont sapé le développement du secteur privé.

**La RCA doit diversifier son économie pour renforcer sa résilience, créer des emplois et remédier à ses vulnérabilités.** Elle est fortement dépendante de l'agriculture de subsistance et de l'exportation de quelques produits de base, ce qui rend l'économie vulnérable aux chocs. Il est essentiel de diversifier

l'économie centrafricaine pour parvenir à un développement durable à long terme et pour renforcer la résilience. La diversification économique peut réduire davantage la pauvreté et les vulnérabilités en générant un large éventail d'opportunités d'emploi dans l'ensemble de l'économie. Elle pourrait également remédier au piège de la fragilité et permettre à la RCA d'échapper au cercle vicieux de la violence, en soutenant la transformation structurelle, la création d'emplois et des opportunités économiques plus importantes, ainsi qu'en réduisant les conflits, les griefs et la grogne populaire.

**La RCA pourrait tirer parti du potentiel des secteurs agricole et forestier ainsi que des opportunités d'exportation existantes pour diversifier son économie.** Les autorités peuvent diversifier l'économie en augmentant les exportations existantes et en tirant parti des produits émergents pour lesquels le pays dispose d'un avantage comparatif. Les principaux produits d'exportation tels que le bois et le coton présentent un fort potentiel de nouveaux domaines de spécialisation, car ils ouvrent la voie à une large diversification. Il existe au moins dix produits « connexes » liés à l'industrie du bois, tels que le contreplaqué, les produits à base de liège, le bois travaillé ou formé, les engrais et le bois à usage décoratif. Il existe de fortes opportunités de se spécialiser dans ces produits, car le savoir-faire et les capacités nécessaires pour les produire sont comparables à ceux actuellement exploités dans l'industrie du bois. De même, le coton brut est lié à plus de dix autres produits, notamment le coton cardé, le fil de laine et les fibres textiles. Bien que les diamants et le café soient liés à quelques autres produits, ils peuvent surtout offrir de précieuses opportunités pour des marchés de niche. En outre, la RCA a un avantage comparatif révélé pour dix-huit produits émergents, dont la cire, les perruques et les légumineuses, qui pourraient servir de base à la diversification de son économie.

**Il existe également des opportunités de découvrir de nouveaux produits et marchés.** En RCA, il existe

des gains d'opportunités potentiels à produire et exporter des produits étroitement liés aux biens déjà produits et exportés. Il s'agit notamment des œufs, des aliments pour animaux, des extraits de malt et des produits de boulangerie, car la RCA pourrait être en mesure de les produire avec une certaine facilité. En termes de nouveaux marchés, il existe un fort potentiel d'accroissement des exportations vers les pays voisins. L'Asie et l'Europe sont les principaux marchés d'exportation de la RCA, malgré le niveau élevé de concurrence sur ces marchés et les contraintes importantes liées aux coûts de transport et à la rentabilité. Le marché régional (à savoir, le Cameroun, la République démocratique du Congo (RDC), la République du Congo (RC), le Soudan, le Soudan du Sud et le Tchad) représente 31 milliards USD d'importations chaque année, pour une population de plus de 175 millions d'habitants. Les pays voisins de la RCA sont actuellement des importateurs nets de produits qu'elle exporte actuellement ailleurs. Les faibles niveaux de commerce intra-régional s'expliquent, entre autres, par une faible intégration régionale, un manque d'infrastructure logistique et la mauvaise qualité de l'infrastructure. Le marché des produits cotonniers en RDC, en RC et au Soudan du Sud est estimé à 77 millions USD, et les marchés du café et du bois sont estimés respectivement à 82 millions USD et 59 millions USD. Les pays voisins de la RCA importent des produits agricoles et alimentaires pour lesquels la RCA possède un avantage comparatif élevé, et le marché pour ces produits est estimé à 211 millions USD. Il existe également des opportunités sur le marché mondial, en particulier avec le rétablissement des avantages prévus par la loi américaine sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique (*African Growth and Opportunity Act – AGOA*) pour la RCA en décembre 2016. Les exportations de la RCA vers les États-Unis ont augmenté depuis 2017 et il est possible d'augmenter les exportations de bois, qui sont admissibles à l'AGO.

**La RCA peut tirer pleinement parti du potentiel des secteurs de l'agriculture et de l'exploitation**

**forestière en promouvant l'agro-industrie et la transformation sur place.** Le coton représente une opportunité unique de diversification, car il est lié à plusieurs produits, allant de l'huile aux doublures en coton. Le secteur cotonnier pourrait également jouer un rôle essentiel dans la transformation spatiale de la RCA, car ses zones de production se trouvent dans deux des trois bassins agricoles prioritaires du pays. Cependant, il est urgent de restructurer le secteur pour développer la chaîne de valeur, tout en créant des mécanismes d'atténuation des risques afin de minimiser l'exposition de la RCA aux chocs des prix mondiaux des produits de base. La RCA pourrait également produire de l'huile de palme et des produits connexes et se spécialiser dans les industries auxiliaires, qui ont le potentiel de générer plus d'emplois par hectare que d'autres projets agricoles à grande échelle. La RCA pourrait tirer parti des chaînes de valeur agricoles, principalement liées au coton et à l'huile de palme, pour diversifier son économie et créer des emplois. Le secteur forestier est intéressant en raison de sa capacité à générer des revenus, à créer des emplois salariés, à soutenir l'inclusion et à accélérer la transformation spatiale en RCA. Le pays pourrait ainsi développer sa capacité de transformation du bois, qui reste aujourd'hui modeste, bien que le cadre réglementaire exige qu'au moins 70 % des grumes des essences de première qualité soient transformés sur place. En plus des contraintes sécuritaires et institutionnelles, la RCA devrait rationaliser les différents coûts d'exportation qui accroissent les coûts de transaction et plombent la rentabilité des entreprises.

**Le pays doit s'attaquer aux principaux problèmes transversaux pour accroître la diversification de son économie.** Pour renforcer la cohésion sociale et la diversification économique, les autorités devraient

s'atteler à rétablir l'État de droit, et mettre en place des institutions efficaces et forte. Le manque d'attractivité de l'environnement des affaires a constitué un frein pour le développement du secteur privé. Malgré une amélioration au cours de ces dernières années, le crédit à l'économie et l'inclusion financière stagnent à des niveaux bas. L'accès insuffisant aux transports est l'un des principaux obstacles au commerce transfrontalier de la RCA. Les coûts de transport le long du corridor principal Bangui-Douala sont parmi les plus élevés au monde et limitent les possibilités du pays de faire du commerce. La rivière Oubangui a le potentiel d'accélérer l'intégration régionale, de débloquer des opportunités de diversification, de stimuler la compétitivité du pays et réduire le coût des importations. Le transport de marchandises le long de la rivière Oubangui coûte environ 20 USD moins cher par tonne que son transport par le corridor Bangui-Douala. Cependant, le fleuve Oubangui n'est navigable que quatre mois par an, principalement entre Bangui et Brazzaville, en raison de l'envasement de la rivière dû à son étiage et à l'impact du changement climatique. La RCA devra améliorer la navigabilité de la rivière pour tirer pleinement parti de son potentiel. Par ailleurs, l'accès à l'électricité est limité et le secteur de l'énergie est sous-développé. Seulement 8 % de la population ont accès à l'électricité (principalement dans la capitale Bangui) et seulement une commune sur trois est desservie par la compagnie nationale des eaux. Si le secteur de l'énergie de la RCA a été libéralisé, il ne compte aucun investisseur privé et les entreprises publiques affichent de mauvaises performances. Le nouvel accord de paix de Février 2019 représente une occasion de démobiliser les groupes armés, de promouvoir la cohésion sociale et de jeter les bases de la diversification économique. Le Tableau 1 résume les principales recommandations de politiques économiques découlant de ce rapport.

## TABLEAU 1 Principales recommandations politiques économiques

	Court terme	Long terme
<b>Composante 1 : Stimuler la performance du secteur forestier</b>		
Attirer des acteurs forts et financièrement viables dans le secteur forestier.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer le processus d'évaluation et de validation des nouveaux concessionnaires en RCA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les capacités de supervision et de suivi des performances du secteur et veiller à ce que les opérations forestières soient compatibles à la fois avec la stabilité environnementale à long terme et le cadre juridique de la RCA.</li> <li>Promouvoir de nouveaux modèles commerciaux durables dans le secteur, tels que l'énergie de la biomasse issue de l'exploitation et de la transformation du bois pour fournir de l'énergie aux petites villes et communautés des régions forestières, ou même pour compléter les besoins énergétiques de Bangui.</li> </ul>
Optimiser l'efficacité de la récolte et de la transformation du bois.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer un plan de revitalisation du secteur, en se concentrant sur l'optimisation de la récolte forestière et l'amélioration des équipements de transformation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les infrastructures de transport afin de réduire les coûts de transport, ce qui, combiné à une capacité de transformation du bois limitée, conduit à une exploitation forestière excessivement sélective.</li> </ul>
Renforcer la légalité et la traçabilité des opérations forestières.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relancer le processus FLEGT (Programme pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux) pour lutter contre l'exploitation illégale des forêts et élaborer et mettre en œuvre un cadre global de gestion des forêts conforme au processus FLEGT. Renforcer la capacité de l'administration forestière à mettre en œuvre et à suivre le processus FLEGT.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les systèmes nationaux de traçabilité du bois et de collecte des taxes à l'exportation.</li> <li>Renforcer les systèmes d'attribution des permis de coupe artisanale et de gestion communautaire des ressources naturelles (produits forestiers non ligneux).</li> </ul>
Réduire les vulnérabilités et la pauvreté dans les communautés forestières.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir l'utilisation de taxes forestières désignées pour le développement local dans les communautés forestières, conformément au processus de décentralisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir la diversification des moyens de subsistance dans les communautés forestières.</li> </ul>
Promouvoir les financements liés au climat.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finaliser la préparation de la stratégie nationale REDD+ et mettre en œuvre le cadre national d'investissement REDD+ préparé dans le cadre de l'initiative forestière d'Afrique centrale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir un dialogue approfondi et de haut niveau avec les donateurs afin de bénéficier de financements internationaux liés au climat.</li> </ul>
<b>Composante 2 : Libérer le potentiel du secteur agricole</b>		
Améliorer la production et la productivité agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir la transformation et l'exportation du maïs, du sésame et de l'huile de palme.</li> <li>Rendre opérationnel l'Office National du Coton et l'Office National des Semences.</li> <li>Renforcement des capacités des structures étatiques tel que l'ICRA (Institut Centrafricain de recherche agronomique), et l'ACDA (Agence Centrafricaine de Développement Agricole).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer des programmes qui améliorent l'approvisionnement en intrants agricoles, tels que les engrais, les semences améliorées et le stockage, et adopter des normes de stockage.</li> <li>Réviser les lois régissant les droits fonciers, avec des dispositions explicites pour les agriculteurs et les éleveurs ainsi qu'une capacité d'application accrue, pour le développement à long terme du secteur agricole.</li> </ul>
Améliorer la qualité des produits existants et promouvoir la transformation et l'exportation des produits agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consolider le renforcement des capacités en matière de certification de la qualité et de contrôle des laboratoires d'essai.</li> <li>Soutenir financièrement les produits de grande valeur, en particulier dans le secteur du coton et du café.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir la recherche et le développement ainsi que le partage des connaissances.</li> <li>Réviser les lois foncières obsolètes afin d'encourager les investissements dans les entreprises agricoles.</li> </ul>
Restructurer le secteur du coton et développer d'autres produits commercialement intéressants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir la croissance des micros, petites et moyennes entreprises et des coopératives.</li> <li>Soutenir l'amélioration des intrants (semences, engrais et pesticides) et l'assurance qualité.</li> <li>Apurer les arriérés identifiés, s'élevant à 11 milliards de francs CFA à fin février 2019.</li> <li>Faciliter l'accès au financement en créant un mécanisme de crédit en coordination avec les entreprises d'égrenage et garanti par des contrats d'achat entre les entreprises et les producteurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Introduire des mécanismes d'atténuation des risques pour minimiser l'exposition aux chocs des prix mondiaux des matières premières.</li> <li>Améliorer la génétique des variétés de coton pour s'assurer qu'elles sont adaptées à la demande actuelle du marché de la fibre.</li> <li>Mettre en œuvre l'ensemble de la feuille de route pour relancer le secteur du coton.</li> <li>Encourager la production et la vente de produits commercialement intéressants tels que le manioc, l'arachide, le sorgho, le millet, le maïs, le sésame, les plantains, le tabac et l'huile de palme.</li> </ul>

(continue à la page suivante)

**TABLEAU 1** Principales recommandations politiques économiques (*A continué*)

	Court terme	Long terme
<b>Composante 3 : Résoudre les questions transversales clés</b>		
Remédier à la fragilité politique et institutionnelle pour permettre la transformation économique		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la légitimité de l'État par le redéploiement des fonctionnaires, la fourniture de biens et de services publics et la décentralisation, en particulier dans les régions éloignées ;</li> <li>• Rétablir l'État de droit, mettre en place une administration compétente et établir des institutions efficaces pour faciliter la transformation économique.</li> </ul>
Rendre le climat des affaires plus favorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer le cadre réglementaire pour l'enregistrement des entreprises, le nombre de procédures, ainsi que le délai et le coût de création et d'exploitation d'une entreprise.</li> <li>• Mettre à jour la réglementation des entreprises et le cadre juridique et institutionnel pour faciliter les partenariats public-privé afin de permettre la participation du secteur privé.</li> <li>• Réduire les délais d'exportation grâce à l'amélioration des procédures de conformité aux frontières et à la réduction des coûts d'importation liés aux exigences documentaires.</li> <li>• Améliorer le délai et le coût de résolution d'un litige commercial et la qualité des procédures judiciaires afin de réduire le coût global de l'exécution des contrats.</li> <li>• Simplifier les paiements d'impôts et autres et les frais de permis et de licences.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter la capacité de production d'énergie des entrepreneurs privés et stimuler les liens avec les fournisseurs locaux autour des projets de réhabilitation des routes.</li> <li>• Concevoir une politique d'investissement pour améliorer l'accès au financement et aux informations sur le marché ainsi que le climat général d'investissement.</li> <li>• Améliorer les compétences et les conditions du marché du travail, notamment en fournissant des infrastructures modernes et des services de développement des entreprises et d'innovation.</li> </ul>
Élargir l'accès au financement et l'inclusion financière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les banques locales aux possibilités offertes par le secteur agricole et forestier.</li> <li>• Améliorer la pénétration des téléphones mobiles et moderniser les systèmes de paiement.</li> <li>• Renforcer les institutions non bancaires telles que les coopératives et les réseaux d'agents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir des programmes pour ouvrir l'accès à une gamme de services financiers, y compris l'épargne, l'assurance et le crédit.</li> <li>• Concevoir des stratégies nationales d'éducation financière.</li> </ul>
Renforcer l'intégration régionale pour améliorer le commerce avec les pays voisins	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabiliter et entretenir les principaux corridors commerciaux (Bangui-Mbaiki-Mongoumba).</li> <li>• Tirer parti de l'accord politique pour la paix et la réconciliation afin de renforcer et améliorer la sécurité le long du corridor Douala-Bangui.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la navigabilité de la rivière Oubangui pour accroître la connectivité avec les pays voisins et créer une stratégie visant à augmenter les exportations vers les pays voisins.</li> </ul>
Améliorer la connectivité et remédier aux goulets d'étranglement des infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la connectivité rurale et créer une stratégie d'entretien des routes rurales pour accroître l'accès au marché, surmonter l'éloignement et réduire les coûts commerciaux, en particulier dans les bassins agricoles prioritaires (Ouham/Ouham-Pendé et Nana-Gribizi/Kémo/Ouaka).</li> <li>• Développer les infrastructures à large bande pour améliorer la connectivité et l'accessibilité des technologies de l'information et de la communication, et faciliter l'extension des réseaux 2G et 3G, notamment dans les zones mal desservies afin de favoriser la numérisation de l'économie.</li> <li>• Renforcer l'environnement réglementaire par l'amélioration des processus de gouvernance et la révision de la structure tarifaire de l'électricité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accès à l'électricité/énergie et les performances logistiques.</li> <li>• Introduire des zones industrielles et de traitement des exportations spéciales pour remédier de manière rentable aux contraintes d'infrastructures critiques liées aux terrains de pointe, à l'électricité, aux transports et aux communications.</li> <li>• Mettre en place un cadre institutionnel pour développer les mini-réseaux.</li> </ul>

# 1

## Impact de la COVID-19, évolutions économiques récentes et perspectives



## 1.1 Impact immédiat de la COVID-19

La maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a atteint la République centrafricaine (RCA) à la mi-mars 2020 et pourrait submerger le fragile système de santé du pays. Au 13 juillet 2020, 4 288 cas étaient recensés ainsi que 52 décès (deux tiers des cas ont été transmis localement et un tiers a été importé). La situation pourrait se détériorer rapidement dans la mesure où le système de santé est mal équipé pour faire face à l'épidémie. Selon les Nations Unies, la RCA est l'un des pays les moins préparés à affronter la pandémie de COVID-19, 2,2 millions de personnes nécessitant déjà une aide sanitaire et environ 70 % des services de santé étant fournis par des organisations humanitaires. Avec un seul professionnel de santé pour 20 534 habitants, la pandémie pourrait submerger le fragile système sanitaire du pays si elle n'est pas contenue (Encadré 1).

Le gouvernement a adopté plusieurs mesures pour contenir la propagation du virus. Ces mesures comprennent, entre autres, des interdictions de voyager, des mesures de distanciation sociale, l'installation de dispositifs de lavage des mains dans tous les espaces publics, le port obligatoire du masque et des campagnes de communication en français et en Sango pour sensibiliser la population à cette nouvelle menace sanitaire. En collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le gouvernement a élaboré un plan de préparation et de riposte à la pandémie de COVID-19 estimé à 27 milliards francs CFA (FCFA) (environ 45 millions USD), qui vise à remédier durablement à certaines des principales faiblesses du système national de santé. Entre autres interventions, le plan prévoit des tests massifs de la population afin d'identifier et gérer les nouveaux cas en temps opportun. Toutefois, la réponse des politiques publiques à la pandémie n'a été que partiellement mise en œuvre, restant relativement timide dans plusieurs domaines.<sup>1</sup>

La pandémie aura un impact sur l'économie centrafricaine à travers des canaux de transmission à la fois

externes et internes. En termes de *canaux de transmission externes*, la demande internationale de produits d'exportation du pays (diamant, café, coton et bois de construction) devrait considérablement diminuer en raison d'une croissance mondiale en berne et du tumulte sur les marchés financiers. La RCA dépend fortement des exportations vers l'Asie, en particulier la Chine, qui représente 44 % des exportations totales. Alors que les activités économiques en Chine ralentissent en raison de la COVID-19, la demande internationale de bois de construction — principal produit d'exportation de la RCA — devrait diminuer. Du côté des importations, la forte baisse des prix du pétrole devrait réduire la facture des importations. La combinaison des effets sur l'importation et l'exportation pourrait améliorer le solde du compte courant du pays. Les prix des produits de base devraient diminuer fortement en raison du ralentissement économique mondial. Par conséquent, la pandémie est susceptible de faire baisser considérablement les recettes fiscales suite à l'effondrement des exportations, avec des effets négatifs sur les investissements financés par des fonds nationaux et sur la capacité du gouvernement à contenir la pandémie et atténuer ses répercussions économiques. L'investissement direct étranger (IDE) devrait diminuer de 60 % en 2020 en raison de l'incertitude mondiale et du ralentissement économique. Il devrait toutefois retrouver son niveau d'avant la crise quand l'impact de la pandémie s'estompera. *Sur le front interne*, les mesures prises par le gouvernement pour contenir la propagation de la COVID-19 — notamment les restrictions de circulation à l'intérieur du pays, les interdictions de voyager, la fermeture d'écoles, l'interdiction des rassemblements de masse et la fermeture de l'aéroport — devraient ralentir les activités économiques, perturber les entreprises locales, réduire le recouvrement des recettes fiscales et augmenter le chômage. Une grande partie de la main-d'œuvre travaille de manière autonome dans le secteur informel, comme les vendeurs de rue et les chauffeurs de moto-taxis, qui seront considérablement affectés par la baisse de la demande.

Le déficit budgétaire se creuse en raison d'une augmentation des dépenses publiques liées à la pandémie. En fin juin 2020, le solde budgétaire primaire affichait un déficit de 63,7 milliards FCFA, en augmentation par rapport au déficit de 36,2 milliards FCFA enregistré au premier semestre 2019. En réponse à la pandémie, le gouvernement a augmenté les dépenses publiques d'un tiers par rapport

<sup>1</sup> C'est ce que confirme l'Indice de rigueur des réponses gouvernementales à la COVID-19 (GRSI – *Government Response Stringency Index*). Avec un score de 64,8 sur 100 selon le GRSI au 13 juillet 2020, la RCA appartient à un groupe de pays africains dans lequel les mesures gouvernementales de lutte contre la pandémie ont été moins strictes que celles d'autres pays du continent.





impact considérable sur les ménages aux revenus et à l'épargne limités. Les prix des transports urbains ont augmenté de plus de 60 % depuis l'entrée en vigueur des mesures de distanciation sociale.<sup>2</sup> Le niveau général des prix ont baissé progressivement pour revenir à leur niveau d'avantage la crise.

**Afin de minimiser l'impact socio-économique de la pandémie, le gouvernement centrafricain et la Banque des États de l'Afrique centrale ont adopté, respectivement, des mesures budgétaires et monétaires.** S'agissant des mesures budgétaires, le gouvernement a réduit les dépenses publiques non prioritaires grâce aux cinq principales mesures suivantes : (i) suspension des ajustements rétroactifs de la paie, de la rémunération des congés non pris, des régularisations salariales et divers remboursements ; (ii) annulation des dépenses liées aux missions extérieures ; (iii) suspension des dépenses relatives aux événements officiels, culturels et sportifs ; (iv) réduction de 25 % des subventions accordées aux organismes publics ; (v) réduction des dépenses opérationnelles des institutions publiques de 25 %.<sup>3</sup> De même, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a pris des mesures importantes pour fournir une stimulation monétaire aux membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), minimiser les facteurs de risque pesant sur la stabilité monétaire et financière, et aider la région de la CEMAC à faire face aux effets de la pandémie. Les principales mesures comprennent : (a) la réduction du taux d'intérêt sur les opérations d'*open market* de 25 points de base, de 3,50 à 3,25 % ; (b) la révision à la baisse du taux de la facilité de prêt marginal de 100 points de base, de 6 à 5 % ; (c) l'augmentation des injections de liquidités de 400 à 800 millions USD (240 à 500 milliards de FCFA) ; (d) l'élargissement de la gamme des instruments privés admis en garantie des opérations de politique monétaire ; et (e) la révision à la baisse du niveau des décotes applicables aux instruments publics et privés admis en garantie des opérations de refinancement. La BEAC surveille activement l'évolution de l'économie et s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires pour limiter l'impact de la pandémie sur les économies de la région.

<sup>2</sup> Les tarifs des autobus ont augmenté de 60 % et ceux des taxis de 67 %.

<sup>3</sup> Ces mesures ont été adoptées par le ministère des Finances et du Budget le 25 mars 2020 via la circulaire 167/2020/MFB/DIR/CAB/DGB. La réduction des dépenses non prioritaires ne devrait pas avoir d'impacts significatifs sur la pauvreté et les résultats sociaux, car ces mesures portent principalement sur les dépenses liées aux missions à l'étranger et aux événements culturels et sportifs.

**La communauté internationale aide la RCA à contenir la pandémie et atténuer son impact négatif sur l'économie et la société.** Le 20 avril 2020, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international a approuvé le décaissement de 38 millions USD dans le cadre de la Facilité de crédit rapide (FCR) — 25 % du quota — afin d'aider la RCA à répondre à ses besoins urgents en matière de balance des paiements découlant de la pandémie. La Banque mondiale a ensuite approuvé le Projet de préparation et de riposte à la pandémie de COVID-19 de 7,5 millions USD pour prévenir, détecter et répondre à la menace de la pandémie tout en renforçant la gestion des urgences de santé publique et les capacités de diagnostic. En outre, un financement supplémentaire de 25 millions USD et un appui budgétaire de 50 millions USD ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Banque mondiale. L'Union Européenne a apporté un financement 32.9 millions de dollars et de la Banque Africaine Développement 14.4 millions de dollars. La RCA a également bénéficié d'un allègement du service de la dette dans le cadre du Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes du FMI, qui a permis d'alléger la dette envers cet organisme de 4 millions USD entre avril et octobre 2020. L'Initiative de suspension du service de la dette<sup>4</sup> du G20 pour les pays les plus pauvres pourrait libérer 4,8 milliards FCFA supplémentaires pour protéger les vies et les moyens de subsistance en RCA.

## 1.2 Évolutions économiques récentes

### 1.2.1 La croissance économique de la RCA a connu un ralentissement en 2019

**La croissance de l'économie mondiale a fléchi à 2,4 % en 2019 tandis que les tensions commerciales se sont accrues.**<sup>5</sup> La recrudescence des tensions

<sup>4</sup> Au 24 juin 2020, la RCA a fait sa demande à tous ses créanciers bilatéraux : Chine, France, Inde, Arabie saoudite et Koweït.

<sup>5</sup> Banque mondiale. 2020. Perspectives économiques mondiales, janvier 2020 : Croissance au ralenti et défis pour l'action publique. Washington, DC : Banque mondiale.

commerciales entre les grandes économies a aggravé l'incertitude politique, qui freine l'activité économique mondiale. La croissance économique mondiale a ralenti, passant de 3,0 % en 2018 à 2,4 % en 2019 — soit le taux d'expansion le plus bas depuis la crise financière mondiale —, ce qui reflète principalement des niveaux plus faibles que prévu d'échanges et d'investissements internationaux. La croissance dans les pays à faible revenu (PFR) est restée robuste, mais a décéléré de 5,8 % en 2018 à 5,4 % en 2019, tandis qu'en Afrique subsaharienne (ASS), elle est passée de 2,6 % en 2018 à un taux estimé à 2,4 % en 2019. En ASS, la croissance économique des trois plus grandes économies — l'Angola, le Nigeria et l'Afrique du Sud — est restée bien en deçà des moyennes historiques et le taux par habitant s'est même contracté pour la cinquième année consécutive. En revanche, la croissance moyenne dans les pays de la CEMAC s'est accélérée, de 1,4 % en 2018 à 2,3 % en 2019, soutenue par une hausse des prix et de la production de pétrole ainsi que par le dynamisme du secteur non pétrolier.

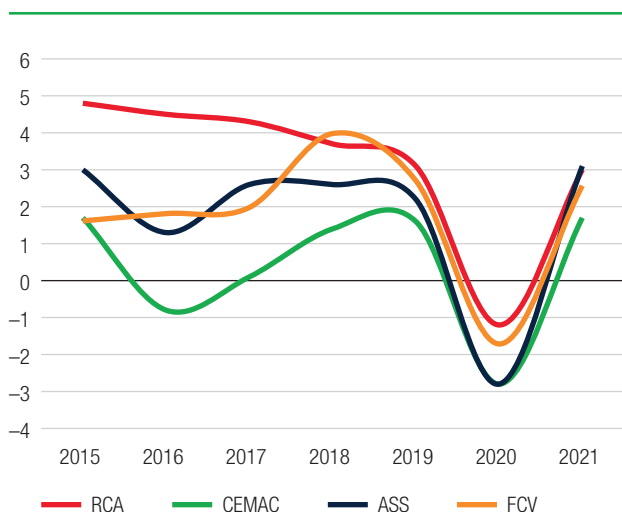
**Dans ce contexte économique mondial, l'économie centrafricaine a enregistré une croissance estimée à 3,1 % du PIB réel en 2019 (Figure 1).** Malgré les améliorations sur le plan sécuritaire consécutives à la signature de l'accord de paix de février 2019, les performances économiques du pays ont été moins bonnes que prévu en 2019. Cela s'explique principalement par l'effondrement d'environ 30 % de la production de café et de coton en raison de problèmes

structurels persistants dans ces secteurs. La croissance économique de la RCA suit une trajectoire descendante depuis 2015, lorsqu'elle a atteint un sommet de 4,8 % du PIB. Depuis lors, les conflits et la violence ont pesé sur les performances économiques du pays. La croissance du PIB de la RCA a néanmoins dépassé le taux moyen de ses pairs régionaux ces dernières années.

**Du côté de la demande, la consommation privée est restée le principal moteur de la croissance économique.** La consommation privée a augmenté de 93,7 % du PIB en 2018 à 96,1 % en 2019. La formation brute de capital fixe est passée de 16,4 % du PIB en 2018 à 14,2 % en 2019, principalement en raison du retard dans les dépenses publiques d'investissement. On estime que le volume des exportations de marchandises a fléchi, passant de 3,8 % en 2018 à 1,9 % en 2019, alors que la faiblesse de la demande internationale a ralenti les exportations de bois de construction et que des problèmes structurels ont pesé sur les industries du café et du coton.

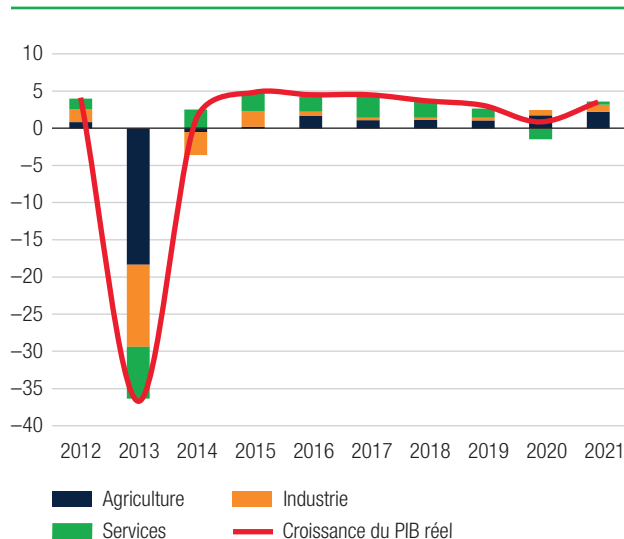
**Les secteurs de l'agriculture et des services ont été les principaux moteurs de la croissance économique du côté de l'offre en 2019.** Les activités économiques ont été soutenues par les secteurs dynamiques de l'agriculture et des services, qui ont progressé respectivement de 3,1 % et 2,3 % en 2019 (Figure 2). Toutefois, le secteur agricole a affiché des résultats moins bons que prévu, principalement en

**FIGURE 1** Taux de croissance annuel du PIB réel, 2015–2021



Source : Estimations du personnel de la Banque mondiale à partir de données des PEM du FMI, PEM de la Banque mondiale et du *Macro Poverty Outlook*.  
Remarque. Pour la croissance du PIB réel, des estimations ont été utilisées pour 2019 et des projections pour 2020–2021. Les chiffres pour la CEMAC, les pays FCV et ASS n'incluent pas la RCA.

**FIGURE 2** Contribution à la croissance du PIB réel, 2012–2021



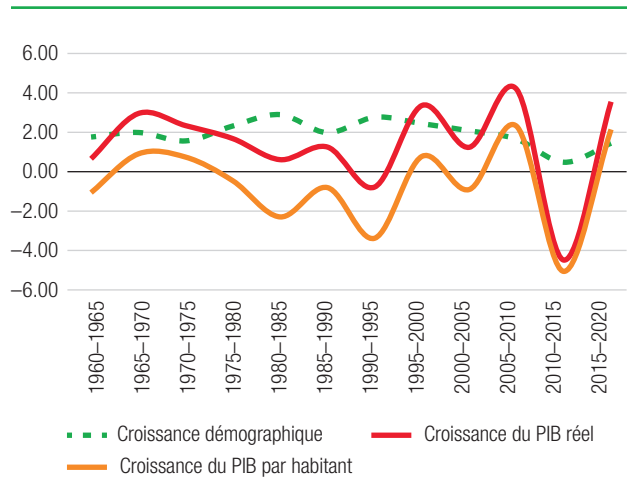
Source : Estimations du personnel de la Banque mondiale à partir des données des Indicateurs de développement dans le monde et du *Macro Poverty Outlook*.  
Remarque. Des estimations ont été utilisées pour 2019 et des projections pour 2020–2022.

raison d'une forte baisse de la production de café et de coton tandis que des problèmes structurels de gouvernance continue de freiner la réalisation du potentiel de ce secteur. L'amélioration de la sécurité a soutenu l'activité économique dans les secteurs de l'industrie et des services. Le secteur industriel, qui ne représente que 17 % du PIB, a progressé de 2,1 % en 2019, contre 1,5 % en 2018.

**Les récentes améliorations de la croissance du PIB par habitant ont contribué à la réduction de la pauvreté.** Le niveau de vie en RCA s'est en moyenne détérioré depuis l'indépendance, car son taux de croissance du PIB réel n'a pas pu suivre le rythme de la croissance démographique (Figure 3). Toutefois, la croissance du PIB par habitant s'est accélérée depuis la crise de 2013, contribuant à une diminution de la part des personnes vivant dans l'extrême pauvreté, laquelle est passée de 75,9 % de la population en 2013 à 71 % en 2019.

**D'importantes contraintes actives continuent à peser sur la croissance économique.** Bien que l'instabilité politique ait joué un rôle important dans la volatilité de la croissance en RCA, elle n'explique pas à elle seule la faiblesse des performances économiques et de développement du pays. En RCA, les principales contraintes actives structurelles pesant sur la croissance économique sont les suivantes : (i) la mauvaise

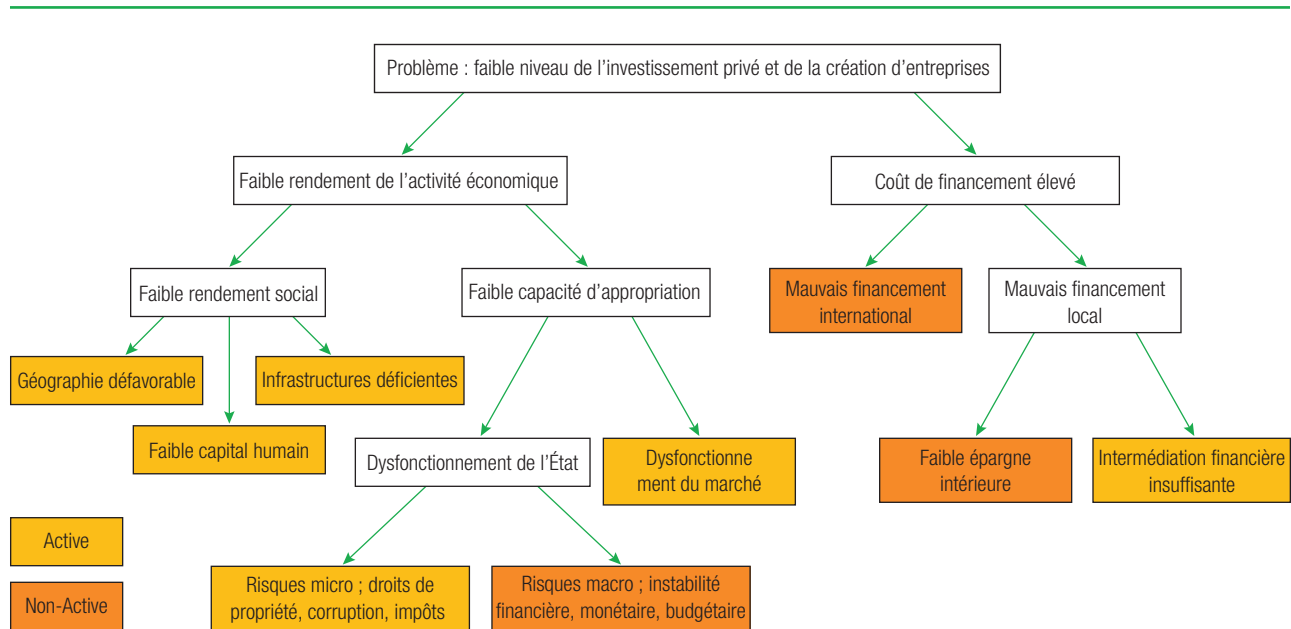
**FIGURE 3** Taux de croissance du PIB par habitant et de la population, 1960–2020



Source : Estimations du personnel de la Banque mondiale à partir de données des Indicateurs du développement dans le monde et des Perspectives de la population dans le monde.

qualité des infrastructures publiques ; (ii) une main-d'œuvre peu qualifiée ; (iii) les dysfonctionnements du marché ; (iv) la faible intermédiation financière ; (v) l'échec des pouvoirs publics à garantir les droits de propriété ; et (vi) la corruption (Figure 4). Chacune de ces contraintes représente un goulet d'étranglement critique pour le développement du secteur privé (Encadré 2).

**FIGURE 4** Contraintes actives pesant sur la croissance économique en RCA



Source : Personnel de la Banque mondiale, en utilisant la méthodologie du diagnostic de croissance de Hausmann, Rodrik et Valesco (2005).

## ENCADRÉ 2

# Quelles sont les contraintes actives sur la croissance économique en RCA ?

Le cadre fourni par la méthodologie du diagnostic de croissance développée par Hausmann, Rodrik et Valesco (2005) emploie une approche fondée sur des données factuelles pour établir des priorités entre les contraintes actives pesant sur la croissance économique. Cette méthodologie est fondée sur l'idée qu'il peut y avoir de nombreuses raisons pour lesquelles une économie ne se développe pas, et que chaque raison génère un ensemble de symptômes distinctif. Dans un pays à faible revenu typique confronté à d'énormes difficultés de développement comme la RCA, il n'est pas rare de supposer que toutes ces difficultés limitent la croissance. Toutefois, il serait injustifiable de supposer que tous les problèmes de l'économie sont également contraignants.

Le diagnostic de croissance pour la RCA révèle sept messages clés :

1. **L'accès au financement est une contrainte active pour l'investissement privé et la croissance.** Une grande partie des entreprises demandant un prêt dans le pays essuient un refus des banques locales. En raison de la forte asymétrie d'information, les sociétés — en particulier les micro, petites et moyennes entreprises — doivent fournir d'importantes garanties et payer des taux d'intérêt élevés ;
2. **Il est difficile pour un pays enclavé d'accélérer la croissance économique, bien qu'il ne s'agisse pas d'une contrainte active.** Un meilleur développement des infrastructures en termes de routes, cours d'eau navigables et voies ferrées permettrait de s'attaquer aux coûts associés à l'enclavement et apporterait une contribution importante à l'expansion commerciale et à la croissance économique de la RCA ;
3. **Les infrastructures déficientes constituent une contrainte active pour le développement du secteur privé et la croissance économique.** La concentration routière du pays est extrêmement faible. L'accès à l'électricité, qui est important pour la production de biens et de services, est extrêmement limité, ce qui décourage les investissements dans les secteurs non miniers et non agricoles. En outre, la RCA est classée parmi les pays les moins performants au monde en termes de logistique internationale ;
4. **La main-d'œuvre peu qualifiée de la RCA est une contrainte active à l'investissement privé et à la croissance économique.** Si le gouvernement a pris des mesures pour améliorer l'éducation en offrant la gratuité scolaire et en renonçant aux frais d'examen, les systèmes éducatifs souffrent : (i) d'un nombre insuffisant d'enseignants qualifiés ; (ii) d'un manque d'écoles fonctionnelles ; et (iii) de forts risques globaux pour la sécurité ;
5. **L'instabilité politique, le faible recouvrement des impôts, la corruption et l'insécurité des droits de propriété sont des contraintes actives pour l'investissement et la croissance privés,** ce qui reflète l'échec des pouvoirs publics à accroître la capacité d'appropriation ;
6. **Avec la monnaie régionale indexée sur l'euro et le cadre macroéconomique de la RCA soutenu par l'euro, le risque macroéconomique du pays n'est pas une contrainte active pour la croissance.** Bien que des défis macroéconomiques puissent apparaître à l'avenir, il est peu probable que les faibles taux de croissance économique de la RCA au cours des dernières années s'expliquent facilement par des questions d'instabilité macroéconomique ; et
7. **L'incapacité à identifier et générer des activités plus rentables est une contrainte active pour l'investissement et la croissance privés.** La RCA a connu une forte contraction de la croissance dans ses secteurs traditionnels (par ex. diamants, coton et café) alors qu'elle n'a pas été en mesure de générer de nouvelles opportunités de croissance dans d'autres secteurs. L'absence de croissance dans les secteurs non traditionnels explique en partie les faibles niveaux de croissance et d'investissement du pays.

## 1.2.2 La BEAC a resserré sa politique monétaire

Le durcissement des conditions monétaires et financières a permis d'éviter une crise plus profonde dans la zone CEMAC, entraînant une augmentation des réserves officielles. La politique monétaire de la RCA est gérée par la banque centrale régionale, BEAC. La BEAC a augmenté son taux directeur de 2,9 % à 3,5 % fin octobre 2018 pour pallier les retards des financements extérieurs, la performance mitigée des programmes et le lent rapatriement des recettes des exportations. Le durcissement de la

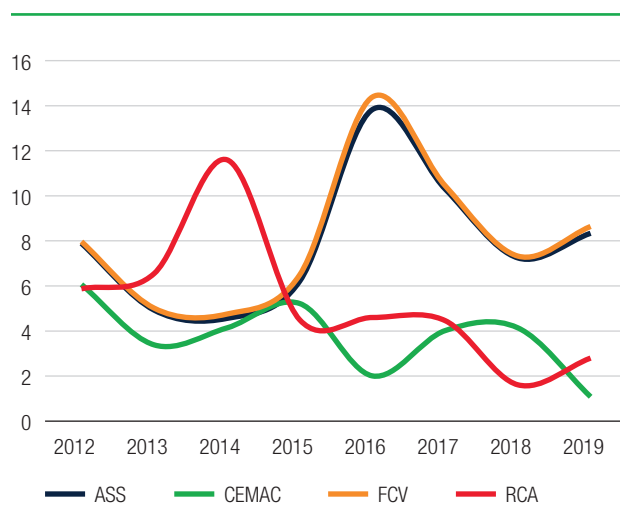
politique monétaire et les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la nouvelle réglementation des changes de la CEMAC — entrée en vigueur en mars 2019 et soutenue par la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) — ont contribué à une forte reprise des actifs extérieurs bruts, qui sont passés de 2,7 mois d'importations en 2018 à 3,3 mois en 2019. Toutefois, la couverture insuffisante des réserves officielles de la CEMAC n'a pas permis aux économies exportatrices de produits de base d'absorber les chocs sur les termes de l'échange (équivalent de 5 mois d'importations).<sup>6</sup>

<sup>6</sup> Rapport pays du FMI n° 19/383.

**L'inflation a augmenté en 2019, mais elle reste conforme au critère de convergence de la CEMAC.** Suite à une augmentation des pressions inflationnistes due au blocus de la principale route commerciale entre Bangui et le Cameroun, l'inflation a été contenue à une moyenne de 2,8 % en 2019 (Figure 5). En tant que pays enclavé très éloigné des marchés internationaux, la RCA est confrontée à des coûts de transaction trop élevés pour accéder aux marchés étrangers, ce qui affecte ses termes de l'échange et le prix des marchandises importées. Étant donné que les importations de biens transitent principalement par le Cameroun, le blocus de la principale route commerciale entre Bangui et ce pays en février et mars 2019 a entraîné une augmentation de l'indice des prix à la consommation de 1,6 % en 2018 à 5,3 % en février 2019 en moyenne. L'amélioration des conditions de sécurité a finalement dynamisé l'offre alimentaire locale et contribué à réduire les pressions inflationnistes. Bien que le niveau d'inflation en RCA reste en deçà de la moyenne de l'ASS et des pays en situation de fragilité, conflit et violence (FCV), il est supérieur à la moyenne de la CEMAC.

**Les crédits à l'économie ont chuté en 2019.** La croissance des crédits à l'économie a été négative – –1,6 % en 2019 contre 11,5 % en 2018 – en raison du resserrement de la politique monétaire par la BEAC en octobre 2018. Les crédits à l'économie restent au niveau très bas de 13 % du PIB. Considérant les préoccupations économiques et sécuritaires, les institutions financières, notamment les institutions de

**FIGURE 5** Inflation en RCA et dans les pays de comparaison, 2012–2019



Source : Calculs des auteurs à partir des chiffres de la base de données des PEM du FMI.

microfinance, ont concentré leurs activités dans la capitale. Les entreprises de microfinance ne représentent que 1 % du total des facilités de crédit et desservent 0,5 % de la population. La banque mobile a récemment été introduite, avec le potentiel de contribuer à surmonter quelques-uns des défis liés à la géographie et à l'infrastructure du pays. Toutefois, la pénétration des services bancaires mobiles pourrait être entravée par le caractère embryonnaire des infrastructures des technologies de l'information et de la communication et la faible couverture des réseaux.

**Le secteur financier de la RCA enregistre globalement de bons résultats, en phase avec la reprise économique progressive et un rebond d'optimisme et de confiance dans le milieu des affaires.** Le système financier est dominé par le secteur bancaire, composé de quatre banques : la Commercial Bank Centrafrique, la Banque populaire maroco-centrafricaine, la Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce et ECOBANK-CENTRAFRIQUE, qui détient près de la moitié du total des actifs bancaires. Les banques restent suffisamment capitalisées, avec une adéquation moyenne des fonds propres élevée. Le système bancaire a enregistré fin août 2019 un excédent de 11,7 milliards de francs CFA (FCFA) de capitaux permanents par rapport aux actifs immobilisés, ce qui indique une structure de financement solide. Le capital représentait 22,4 % des actifs en août 2019 (contre 21,5 % en août 2018), soit un taux très élevé (indiquant un faible effet de levier financier, et reflétant la petite taille du système bancaire – alors que l'agrégat monétaire large représente 28 % du PIB – et une intermédiation financière limitée). En août 2019, trois des quatre banques disposaient d'un capital net suffisant pour se conformer à toutes les normes prudentielles, une amélioration par rapport aux deux banques qui en disposaient sur la même période en 2018. Les normes prudentielles observées par le plus grand nombre d'institutions ont trait au coefficient de transformation, au ratio de liquidité, à la limitation de la somme des grandes expositions, à la couverture des risques pondérés par les fonds propres nets et à la représentation du capital minimum.

**La part de prêts non performants (PNP) continue de diminuer.** Les PNP ont baissé de 31 % de la totalité des prêts en 2015 à 22,7 % en septembre 2018, avant de diminuer encore à 21,7 % fin septembre 2019. Il existe des disparités importantes entre les secteurs, l'industrie minière, l'industrie manufacturière et

l'immobilier ayant les ratios de PNP les plus élevés. Les PNP sont principalement dus au large stock d'arriérés de dépenses publiques en souffrance et d'arriérés envers les fournisseurs de l'État. Les PNP étaient provisionnés à hauteur de 85,8 % en septembre 2019. Les banques ont mis en œuvre les principales recommandations de la COBAC relatives à la gouvernance et au respect des normes prudentielles. Toutefois, des retards sont enregistrés dans la mise en œuvre des recommandations en matière de contrôle interne et de lutte contre le blanchiment d'argent, notamment l'identification des utilisateurs de services bancaires mobiles et les efforts pour actualiser les systèmes informatiques des banques.

**La BEAC a procédé à une refonte complète de son cadre de politique monétaire.** La gestion de la liquidité est désormais basée sur des prévisions de facteurs autonomes et assurée par la voie d'appels d'offres concurrentiels. Toutefois, l'évolution vers une allocation neutre des liquidités reste très lente. Le nouveau plan stratégique de la COBAC pour 2019–2021 oriente les futures réformes et les programmes de travail vers un renforcement de la surveillance basée sur les risques, mais les progrès dans la résolution des petites banques insolvables sont limités. Une commission de la CEMAC a lancé des travaux visant à renforcer le cadre de surveillance régional, notamment pour un système d'alerte précoce et un projet de régime de sanctions pour les pays non respectueux du cadre de convergence

régionale. Toutefois, à ce jour, le respect des critères de convergence régionale par les pays membres reste insuffisant.

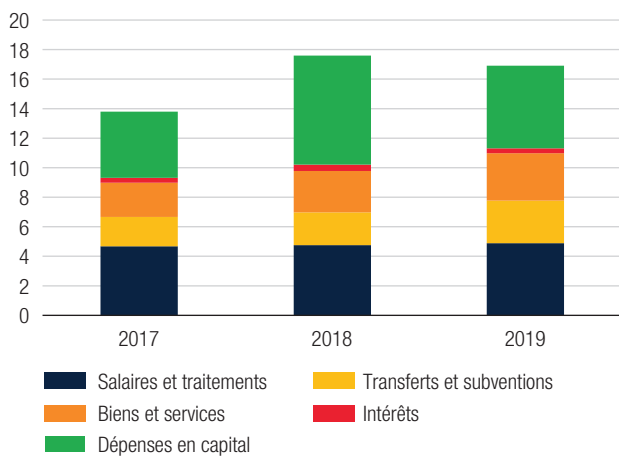
### 1.2.3 La situation budgétaire s'est améliorée

**Les dépenses publiques ont augmenté à un rythme plus lent en 2019, principalement en raison des retards dans les investissements publics.** Les dépenses publiques totales de la RCA n'ont progressé que de 1,3 % en valeur pour atteindre 16,9 % du PIB en 2019, une baisse par rapport à 17,6 % du PIB en 2018 (Figure 6). La mise en œuvre de l'accord de paix a stimulé les dépenses en biens et services ainsi que les transferts et les subventions, qui ont augmenté de 17,9 % et 41,5 %, respectivement, en 2019. Les dépenses en salaires et traitements sont restées sous contrôle à 4,9 % du PIB la même année (Tableau 2). Les retards dans les investissements publics ont réduit les dépenses en capital de 7,4 % du PIB en 2018 à 5,6 % en 2019. Les dépenses en capital financées par l'aide extérieure continuent de représenter une part importante des dépenses en capital totales, bien que celles financées par des fonds nationaux aient augmenté de 75 % en 2019.

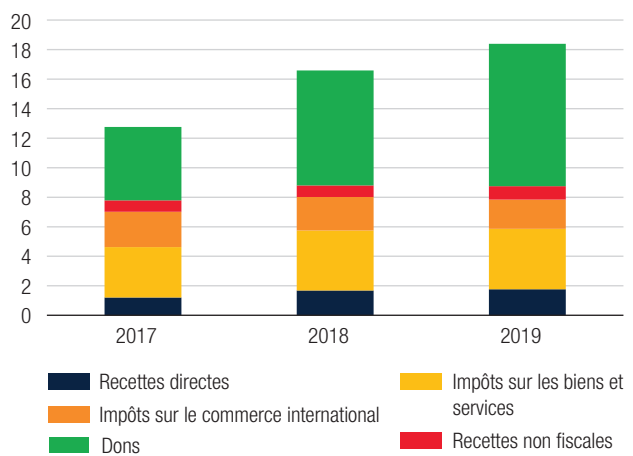
**Les recettes publiques ont représenté 18,4 % du PIB en 2019 en raison d'une hausse significative des dons officiels des bailleurs de fonds internationaux.** Les dons officiels accordés à la RCA par les

**FIGURE 6** Composition des dépenses et recettes en RCA, 2017–2019

a. Composition des dépenses (en % du PIB)



b. Composition des recettes (en % du PIB)



Source : Estimations du personnel de la Banque mondiale à partir de données des Indicateurs de développement dans le monde, du FMI et du MdF.

Source : Estimations du personnel de la Banque mondiale à partir de données des Indicateurs de développement dans le monde, du FMI et du MdF.

**TABLEAU 2 Opérations financières du gouvernement central, 2017–2022**

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2020	2021	2022			
				Projections								
				Réel	Est.	Pré-COVID			Post-COVID			
				<i>Pourcentage du PIB</i>								
Revenu total (et dons)	12,8	16,6	18,4	18,5	18,3	17,8	17,5	17,9	18,6			
Recettes fiscales	7,0	8,0	7,8	8,1	8,2	8,5	5,2	7,5	8,8			
Taxes sur les produits et services	3,4	4,1	4,1	3,8	3,9	4,1	2,9	3,6	4,4			
Impôts sur les bénéfices et la propriété	1,2	1,7	1,8	2,0	2,0	2,1	1,3	1,8	2,0			
Taxes sur le commerce international	2,4	2,3	2,0	2,2	2,3	2,4	1,0	2,1	2,5			
Recettes non fiscales	0,8	0,8	0,9	1,7	1,7	1,7	1,2	1,5	2,0			
Dons	5,0	7,8	9,6	8,7	8,4	7,6	11,2	8,9	7,8			
Dépenses	13,8	17,6	16,9	18,9	18,2	18,4	21,6	18,7	18,9			
Dépenses courantes	9,3	10,2	11,3	11,0	11,1	11,2	13,0	11,1	11,3			
Salaires et traitements	4,7	4,8	4,9	4,7	4,8	4,8	5,0	4,9	4,9			
Transferts courants	2,0	2,2	2,9	3,1	3,3	3,3	3,9	3,1	3,3			
Paiements d'intérêts	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3			
Biens et services	2,3	2,8	3,2	2,8	2,8	2,8	3,8	2,8	2,8			
Dépenses en capital	4,5	7,4	5,6	7,9	7,0	7,2	8,6	7,7	7,6			
National	0,7	0,8	1,3	1,6	1,7	2,0	1,7	2,1	2,3			
Financé par les donateurs	3,8	6,6	4,3	6,3	5,3	5,2	6,9	5,6	5,3			
Solde global (y compris dons)	-1,0	-1,0	1,5	-0,4	0,1	-0,5	-4,1	-0,8	-0,3			
Solde primaire intérieur	-2,0	-1,7	-3,5	-2,7	-2,5	-2,5	-6,1	-3,0	-2,5			
Solde global (base caisse)	-2,0	-3,6	-0,7	-2,9	0,2	-0,5	-5,0	0,0	-0,3			
Financement	2,0	3,6	0,7	2,9	-0,2	0,5	0,6	0,9	0,8			
Externe (net)	1,0	1,4	0,3	0,7	0,1	0,1	0,9	0,8	0,7			
Domestique (net)	1,0	2,2	0,4	2,2	-0,3	0,4	-0,3	0,1	0,1			

Source : Autorités centrafricaines ; estimations du FMI et de la Banque mondiale, août 2020.

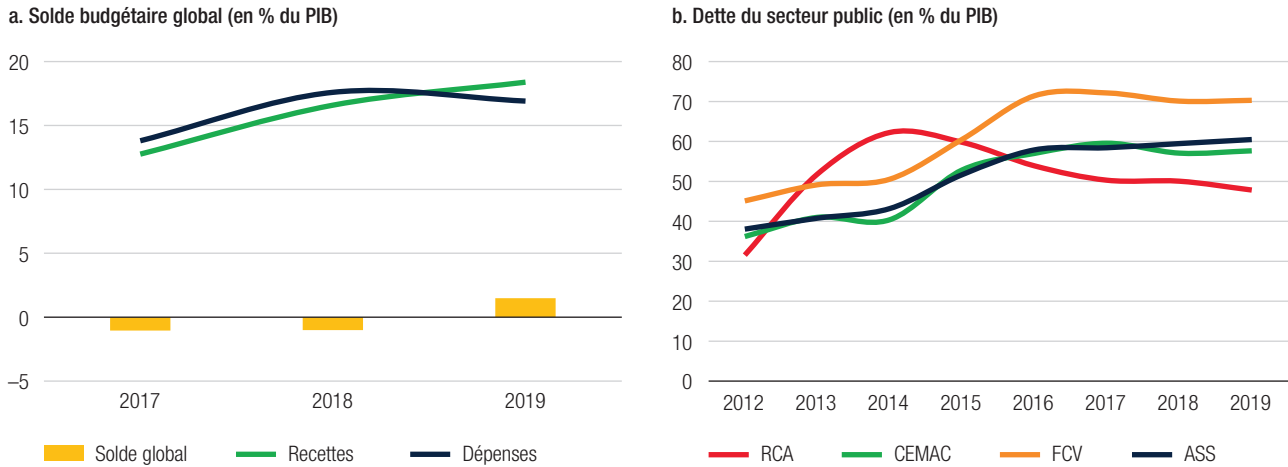
institutions donatrices se sont élevés à 9,6 % du PIB en 2019, contre 7,9 % en 2018, ce qui représente plus de la moitié des recettes publiques totales. Encouragée par la signature de l'accord de paix en 2019, la communauté des bailleurs de fonds est revenue en RCA, et les dons officiels ont atteint leur deuxième plus haut niveau en dix ans après le pic de 10,8 % du PIB enregistré au lendemain de la crise de 2013. Dans le même temps, les recettes fiscales sont passées de 8 % du PIB en 2018 à 7,8 % en 2019, principalement en raison : (i) de retards dans le transfert des taxes parafiscales au Compte unique du Trésor ; (ii) de l'incidence des exonérations fiscales dérogatoires ; (iii) du déclin du recouvrement des arriérés d'impôts ; et (iv) de délais dans la comptabilisation des revenus des provinces. Les recettes non fiscales

sont passées de 0,8 % à 1 % du PIB au cours de la même période.

**En conséquence, la situation budgétaire globale s'est améliorée en 2019, et le ratio dette/PIB a continué de diminuer.** D'après les estimations, la RCA a généré un excédent budgétaire global de 1,4 % du PIB en 2019, une amélioration par rapport au déficit de 1 % en 2018, grâce à la hausse des dons officiels (Figure 7). Le déficit budgétaire hors dons a rétréci, mais il est resté important, à 8,2 % du PIB en 2019. En outre, la dette publique a diminué, passant de 50 % du PIB en 2018 à 47,1 % en 2019. La dette intérieure a continué de baisser – elle est estimée à 11,1 % en 2019, contre 14,9 % en 2017 – grâce aux progrès réalisés par le gouvernement dans l'apurement des arriérés



**FIGURE 7 Solde budgétaire global et dette du secteur public, 2017–2019**



Source : Estimations du personnel de la Banque mondiale à partir de données des Indicateurs de développement dans le monde, du FMI et du MdF.

Source : Estimations du personnel de la Banque mondiale à partir de données des Indicateurs de développement dans le monde, du FMI et du MdF.

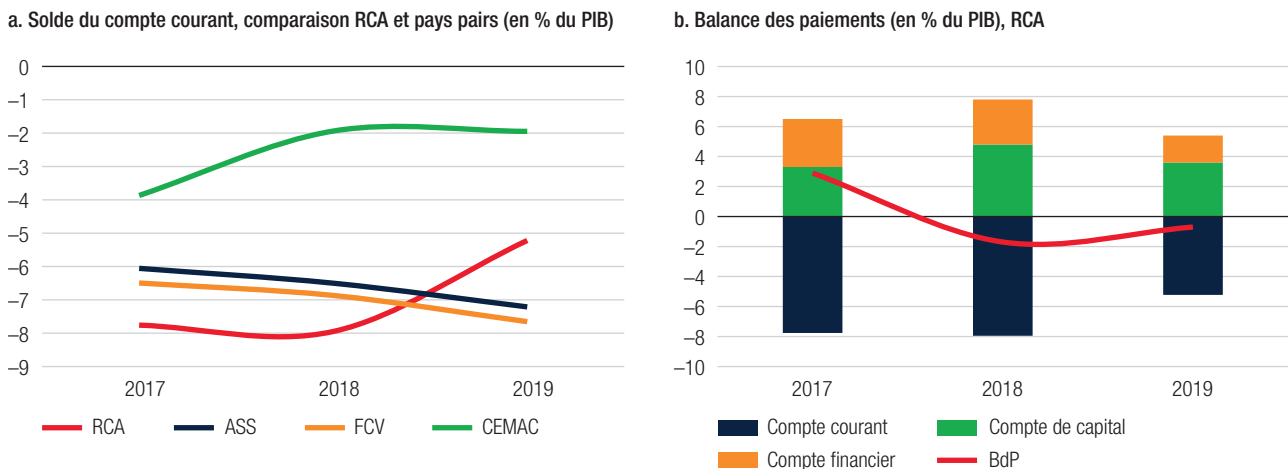
intérieurs. La dette extérieure baisse également, mais à un rythme plus lent, alors que le gouvernement met en œuvre un nouveau programme de FEC avec le FMI, qui augmentera le stock de dette publique concessionnelle.

### 1.2.4 La position extérieure s'est améliorée

**Le solde du compte courant s'est nettement amélioré en 2019.** Le déficit du compte courant a baissé

de 8 % du PIB en 2018 à 5,2 % en 2019 (Figure 8). Cette amélioration s'explique principalement par l'augmentation des transferts publics nets et la mise en œuvre de la nouvelle réglementation des changes de la BEAC, qui limite le rapatriement des recettes d'investissement, notamment des revenus des industries minières (par ex., diamant et or). Les exportations de biens et services ont augmenté à un rythme modeste de 1,9 % en 2019, tandis que les importations ont progressé de 4,9 %. Cela a contribué à une légère détérioration de la balance commerciale des biens et services, de 18,6 % du PIB en 2018 à 19,4 % en 2019.

**FIGURE 8 Solde du compte courant et balance des paiements, 2017–2019**



Source : Estimations du personnel de la Banque mondiale à partir de données des Indicateurs de développement dans le monde, FMI et MdF.

**L'excédent des comptes de capital et financier s'est contracté.** L'amélioration des conditions de sécurité a été essentielle pour réduire l'incertitude du secteur privé, ce qui a attiré des IDE en 2019. Les IDE sont passés d'environ 10 milliards FCFA (0,8 % du PIB) en 2018 à 15 milliards FCFA (1,1 % du PIB) en 2019. Si les IDE en RCA ont augmenté depuis la crise de 2013, quand ils n'atteignaient que 0,1 % du PIB, ils restent inférieurs à la moyenne des pays FCV et de la CEMAC. En 2019, le portefeuille d'investissements du pays est resté quasiment identique à celui des années précédentes, tandis que les autres investissements ont considérablement diminué en raison des retards dans l'exécution des investissements publics. En conséquence, l'excédent du compte financier de la RCA s'est réduit de 3 % du PIB en 2018 à 1,8 % en 2019. De même, l'excédent du compte de capital a baissé de 4,8 % à 3,6 % du PIB sur la même période, sous l'effet d'une réduction des dons de projets.

**Enfin, la position extérieure s'est améliorée et les réserves officielles ont augmenté en 2019.** L'amélioration du compte courant a entraîné un resserrement du déficit de la balance des paiements, de 1,7 % du PIB en 2018 à 0,7 % en 2019. En outre, les réserves internationales officielles ont augmenté pour atteindre l'équivalent de 3,3 mois d'importations en 2019, contre 2,7 mois en 2018 dans la zone CEMAC.

## 1.3 Risques et perspectives économiques

### *Perspectives économiques mondiales : la pire récession économique depuis la Grande Dépression*

La pandémie de COVID-19 a engendré une crise économique mondiale sans précédent, qui pourrait anéantir les progrès récemment accomplis en matière de développement économique. Au-delà de son impact dévastateur sur la santé, les effets économiques globaux de la pandémie sont généralisés, avec une incertitude économique croissante, une forte volatilité des cours des matières premières et des interruptions de la production et des chaînes d'approvisionnement mondiales. Avec une forte

contraction du PIB mondial de 5,2 % en 2020, le ralentissement économique attendu est le pire depuis la crise financière mondiale de 2008. Dans les marchés émergents et les économies en développement, la pandémie menace de submerger les fragiles systèmes de santé et de plonger les économies dans la récession en 2020. La croissance économique devrait y chuter de 3,5 % en 2019 à -2,3 % en 2020. En ASS, le PIB devrait se contracter de 2,8 % en 2020 — la première récession depuis des décennies. La pandémie a eu un impact négatif sur l'activité économique dans la région de la CEMAC, avec une contraction du PIB prévue de 2,8 %.

### *Perspectives économiques de la RCA : positives, mais soumises à des risques à la baisse significatifs*

**Les perspectives économiques de la RCA restent positives, mais soumises à des risques à la baisse considérables.** Sa croissance économique a été révisée à la baisse à moins 1,2 % en 2020, soit 5,6 points de pourcentage de moins que les prévisions pré-COVID-19 (Tableau 3). De nouvelles améliorations de la situation politique et sécuritaire dépendent de la mise en œuvre effective de l'accord de paix, d'une transition démocratique pacifique lors des élections à venir et du redéploiement progressif des institutions publiques dans les provinces. À mesure que les effets négatifs de la pandémie se dissipent, l'économie de la RCA devrait croître en moyenne de 3,9 % sur 2021–2023, soit environ 1 point de pourcentage de moins que les projections antérieures à la COVID-19. Les risques négatifs ont trait à la transition démocratique pacifique, à l'évolution de la sécurité et à la capacité du pays à contenir l'impact socio-économique du virus.

**Du côté de l'offre, un environnement sécuritaire plus favorable devrait stimuler la production agricole et industrielle.** Les activités forestières et de récolte de bois de construction devraient s'intensifier à mesure que les prix internationaux augmentent et que les autorités règlent progressivement les tensions au sein de ces secteurs. Les exportations de diamants — qui comptent parmi les principales exportations de produits de base du pays — devraient reprendre, avec l'espoir que la certification du processus de Kimberley soit entièrement rétablie. La production et les exportations de coton

**TABLEAU 3 Indicateurs macroéconomiques et financiers essentiels, 2017–2023**

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2022	2021	2022	2023
				Projections						
				Réel	Est.	Pré-COVID			Post-COVID	
<i>Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire</i>										
<b>Revenu national et prix</b>										
PIB réel	4,5	3,7	3,1	4,4	5,2	5,3	-1,2	3,0	4,1	4,6
Déflateur du P18	6,5	1,4	2,3	3,2	2,9	3,1	2,8	2,5	2,5	2,9
IPC (moyenne annuelle)	4,1	1,6	2,8	2,5	2,8	2,8	3,5	2,9	2,8	2,8
<b>Secteur extérieur</b>										
Volume des importations de marchandises	-2,0	-0,7	10,4	7,8	4,0	5,0	-8,7	0,8	2,5	3
Volume des exportations de marchandises	42,5	10,3	-6,7	14,9	6,0	7,0	-12,1	5,9	6,7	8,7
Termes de l'échange (détérioration -)	-18,5	-12,4	13,6	3,5	2,2	0,5	-3,1	1,3	5,2	-0,2
<i>% du PIB, sauf indication contraire</i>										
<b>Comptes fiscaux</b>										
Dépense	13,8	17,6	16,9	18,1	18,1	17,7	21,6	18,8	18,6	18,8
Revenus et dons	12,8	16,6	18,4	18,3	16,7	16,2	17,5	17,9	18,2	18,0
Solde budgétaire global (dons compris)	-1,0	-1,0	1,5	0,2	-1,4	-1,5	-4,1	-0,9	-0,4	-0,8
<i>Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire</i>										
<b>Comptes monétaires sélectionnés</b>										
Argent de base	10,3	14,0	1,9	14,9	5,8	8,9	10,3	1,7	5,6	5,8
Crédit à l'économie	1,4	11,5	-1,6	5,0	7,0	8,0	-3,0	6,0	8,0	8
<i>% du PIB, sauf indication contraire</i>										
<b>Balance des paiements</b>										
Solde du compte courant	-7,8	-8,0	-4,8	-8,0	-8,7	-8,6	-5,6	-6,5	-6,3	-6,0
Importations de biens et services	-33,8	-35,2	-35,8	34,5	32,7	30,8	33,0	32,7	32,3	31,8
Exportations de biens et services	16,6	16,6	16,4	15,7	15,4	15,4	14,6	15,2	15,6	16,2
Investissement étranger direct	0,8	0,8	1,1	1,4	1,4	1,4	0,4	1,0	1,5	1,5
<i>% du PIB, sauf indication contraire</i>										
<b>Dettes publiques</b>										
Gouvernement total (fin de période)	50,3	50,0	47,8	42,4	40,4	37,5	47,4	45,5	43,5	39,6
dont Dette extérieure	35,4	37,2	37,2	35,6	35,0	34,0	39,0	37,9	36,9	34,2
<b>Mémoire</b>										
PIB nominal (millions de dollars USD)	1979,7	2181,4	2180,2	2323,8	2530,4	2761,5	2239,7	2356,6	2536,7	2729,8

Source : Autorités nationales ; estimations du FMI et de la Banque mondiale, août 2020.

devraient également augmenter, tandis que le gouvernement poursuit l'apurement des arriérés publics accumulés envers les producteurs de coton depuis la crise de 2013–2014. Les projets d'investissement public en cours, en particulier dans le secteur agricole, devraient favoriser le climat d'investissement et faciliter le développement de l'agro-industrie dans la région de Bangui. Dans l'agriculture, l'amélioration des canaux de distribution et l'augmentation de la production soutiendront également la croissance et contribueront à maintenir l'inflation en

deçà de l'objectif de la CEMAC. Des investissements publics plus élevés et plus efficaces s'attaquant aux contraintes liées aux infrastructures devraient également soutenir la croissance économique. Les secteurs de l'agriculture et de l'industrie devraient croître à un rythme soutenu de 5,9 % et 4,3 %, respectivement, à moyen terme.

**Du côté de la demande, la consommation et l'investissement privés devraient continuer à stimuler la croissance.** Une consommation privée dynamique

continuera à soutenir la reprise économique, alors que les autorités ont adopté un plan complet et circonscrit dans le temps pour solder les arriérés intérieurs. La consommation privée devrait se contracter de 3,2 % en 2020 en raison de la pandémie, avant de croître à un rythme moyen estimé à 2,9 % en 2021–2022. Du côté de l'investissement, les réformes commerciales récentes affectant la réglementation, l'entrée et la sortie des marchés devraient stimuler les dépenses d'investissement. À l'avenir, les autorités devront mettre en œuvre des réformes favorables aux affaires, en mettant particulièrement l'accent sur l'amélioration du système judiciaire, la protection des investisseurs minoritaires et la facilitation de l'obtention de permis de construire dans le but d'attirer les investisseurs.

**Si la situation budgétaire est appelée à se détériorer en raison de la crise de la COVID-19, elle devrait s'améliorer à moyen terme.** Le solde budgétaire global, dons compris, devrait passer d'un excédent de 1,5 % du PIB en 2019 à un déficit de 4,1 % du PIB en 2020, à mesure que les recettes fiscales diminuent et que les dépenses publiques augmentent suite à la pandémie. Selon les estimations, les dépenses d'investissement augmenteront de 5,6 % du PIB en 2019 à 8,6 % en 2020, tirées par les dépenses en capital dans les secteurs de la santé et d'autres secteurs sociaux. À mesure que l'impact économique de la COVID-19 diminuera, les dépenses d'investissement devraient retomber à 7,6 % et 7,5 % du PIB, respectivement, en 2021 et 2022. De même, il est probable que les transferts courants et les dépenses publiques en biens et services augmentent en 2020 et diminuent au cours des années suivantes. Du côté des recettes, les dons officiels devraient s'accroître et compenser la baisse de tous les types de recettes fiscales liée aux mesures de confinement, au ralentissement des activités économiques et à la fermeture des frontières avec les pays voisins suite à la pandémie de COVID-19. Les autorités devraient déployer des efforts concertés pour rationaliser les dépenses publiques et renforcer le recouvrement des impôts en limitant les exonérations et en améliorant l'efficacité de l'administration et de la politique fiscales, dans l'objectif de contenir le déficit budgétaire à moyen terme. Les efforts visant à accroître la mobilisation des recettes intérieures, à rationaliser les dépenses publiques et à améliorer la gestion de la dette pourraient contribuer à renforcer la situation budgétaire de la RCA.

**L'analyse conjointe Banque mondiale/FMI pour 2020 sur la viabilité de la dette montre que la RCA présente un risque élevé de surendettement, inchangé par rapport à 2019.** Les indicateurs de solvabilité<sup>7</sup> restent inférieurs à leurs seuils pertinents, tandis que les décaissements au titre de la FCR du FMI devraient accentuer la non-conformité des indicateurs de liquidité à moyen terme. D'autres considérations, notamment la sensibilité des indicateurs de la dette aux tests de résistance standard, l'environnement macroéconomique incertain, l'environnement de sécurité instable et les passifs éventuels considérables, confirment l'évaluation de risque élevé.

**Néanmoins, la dette du pays devrait rester soutenable à moyen terme, à condition que les autorités continuent de mettre en œuvre des réformes structurelles lorsque les effets de la crise de la COVID-19 s'estomperont.** La dette publique est en baisse depuis 2013 – année où elle a atteint un sommet de plus de 60 % du PIB – principalement grâce à l'apurement des arriérés intérieurs et la baisse des emprunts extérieurs. Avec un nouveau prêt au titre de la FCR du FMI pour atténuer les effets de la pandémie, la dette publique de la RCA devrait atteindre 47,4 % du PIB en 2020, contre 47,8 % du PIB en 2019. Les passifs éventuels liés à la dette détenue par les trois plus grandes entreprises publiques (EP)<sup>8</sup> opérant dans les secteurs de l'énergie, de l'eau et des télécommunications pourraient raviver les inquiétudes en matière de soutenabilité de la dette publique. Comme les données complètes sur ces passifs éventuels ne sont pas disponibles, le gouvernement s'est engagé à auditer ces entreprises afin d'évaluer leur viabilité financière.

**Le compte courant devrait se détériorer légèrement à moyen terme.** D'après les estimations, le déficit du compte courant atteindra 5,6 % du PIB en 2020, soit un peu plus que les estimations préliminaires de 5,2 % en 2019, le ralentissement économique mondial ayant entraîné une baisse des exportations et importations. À mesure que l'impact de la COVID-19 s'atténuera et que l'économie mondiale se rétablira,

<sup>7</sup> Indicateurs de solvabilité : valeurs actuelles du ratio dette publique extérieure et garantie par l'État/PIB et ratio dette/exportations. Indicateurs de liquidité : ratio service de la dette/exportations et ratio service de la dette/recettes.

<sup>8</sup> Énergie centrafricaine (ENERCA) ; Société de distribution d'eau en Centrafrique (SODECA) ; Société centrafricaine des télécommunications (SOCATEL). Ces passifs éventuels importants sont dus aux arriérés intérieurs existants, qui doivent encore faire l'objet d'un audit, et aux lacunes des informations sur les EP.

les exportations de la RCA devraient augmenter et soutenir une légère amélioration du solde du compte courant en 2021 et 2022, à hauteur de 5,4 % et 5,3 % du PIB, respectivement. Il est probable que le déficit du compte courant restera inférieur aux prévisions pré-COVID-19, essentiellement en raison de la forte baisse des prix du pétrole.

**La pandémie devrait exacerber les vulnérabilités existantes et annuler des années de progrès dans la réduction de la pauvreté.** La crise risque d'aggraver une situation humanitaire déjà précaire, 70,9 % de la population vivant dans l'extrême pauvreté en 2019, et la moitié des Centrafricains souffrant d'insécurité alimentaire et nécessitant une aide humanitaire.<sup>9</sup> La COVID-19 devrait accentuer la pauvreté, avec le basculement de 140 000 nouvelles personnes dans l'extrême pauvreté. D'après les prévisions, le taux d'extrême pauvreté de la RCA ou la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté international de 1,90 USD par jour (à PPA de 2011) atteindra 71,4 % en 2020, ce qui représente environ 3,5 millions de personnes.

**L'impact économique de la COVID-19 devrait être particulièrement important pour les groupes pauvres et vulnérables.** Parmi les groupes les plus à risque figurent les 695 000 personnes actuellement déplacées en interne en RCA ainsi que les enfants, les femmes, les personnes handicapées et les personnes âgées, dont les vulnérabilités devraient s'aggraver dans le climat actuel. Une part importante de la population active, notamment les jeunes et les femmes, travaille de façon indépendante dans le secteur informel. Ces travailleurs risquent d'être affectés négativement par la baisse de la demande suite aux mesures de confinement, car la RCA ne dispose pas de filets sociaux nationaux. Pour ces travailleurs du secteur informel, l'incapacité de travailler en raison d'une maladie réduira leurs revenus et accroîtra leur vulnérabilité. En outre, le pays dépend fortement des importations de produits alimentaires et non alimentaires. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement suite à la fermeture partielle des frontières avec le Cameroun et la République démocratique du Congo (RDC) ont déjà entraîné des pénuries alimentaires et des hausses de prix, ce qui a dégradé le pouvoir d'achat des ménages et accru le risque de troubles sociaux. L'impact sera le plus important pour les pauvres, qui ont tendance à

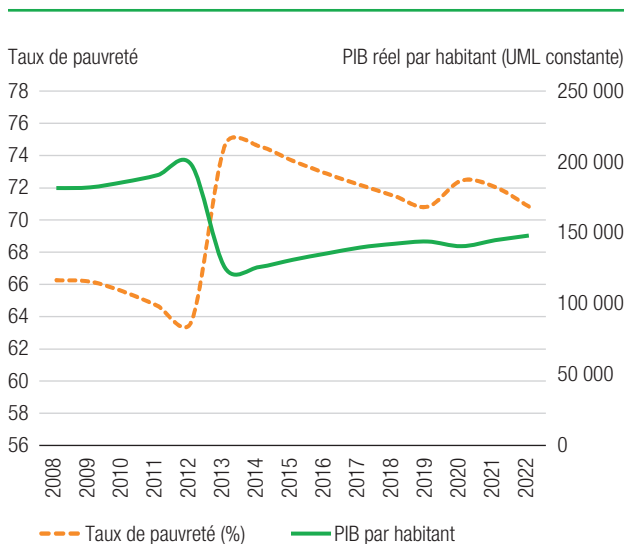
<sup>9</sup> Programme alimentaire mondial, 2018.

n'avoir que peu ou pas d'économies. Avec une reprise économique progressive en 2021 et 2022, le taux de pauvreté devrait diminuer et atteindre 70,4 % d'ici 2022 (Figure 9).

### ***Les risques à la baisse s'articulent autour d'une transition démocratique pacifique, une amélioration de la sécurité et de la capacité à contenir l'impact socio-économique de la COVID-19***

**L'accord de paix signé en février 2019 constitue une étape cruciale vers la paix et la sécurité en RCA, mais des risques subsistent, notamment en lien avec les prochaines élections.** L'accord de paix est respecté depuis plus d'un an et la sécurité s'est améliorée. Les groupes armés se sont engagés à respecter l'intégrité territoriale, l'ordre constitutionnel et les institutions démocratiquement élues du pays. Des progrès ont été accomplis dans la création des mécanismes de mise en œuvre de l'accord, avec l'adoption de lois essentielles, des efforts pour lutter contre l'impunité et la création de mécanismes de réconciliation au niveau local et d'unités spéciales mixtes de sécurité. Toutefois, il existe également un risque que la crise de la COVID-19 ralentisse la mise en œuvre effective de l'accord de paix, perturbe la préparation d'une transition démocratique pacifique lors des prochaines élections et retarde le redéploiement progressif de l'État dans l'ensemble du pays. L'échec

**FIGURE 9** Taux de pauvreté réel et prévu et PIB réel par habitant, 2008–2022



Source : Banque mondiale, *Macro Poverty Outlook*, août 2020.

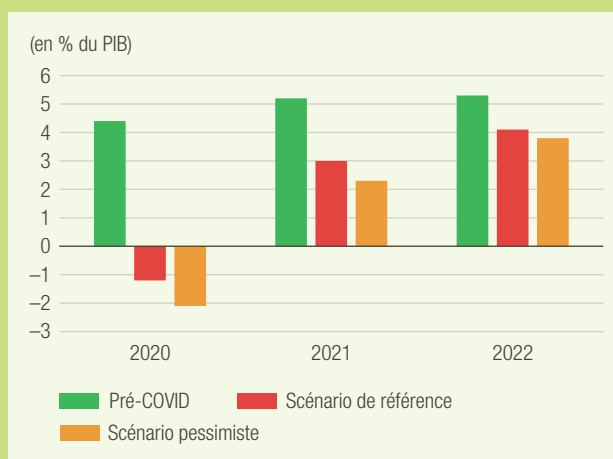
## ENCADRÉ 3

# Impact socio-économique estimé de la COVID-19 dans le scénario pessimiste

Dans le scénario de référence, les économies se rétabliront progressivement et les taux de pauvreté finiront par baisser en 2021 et 2022, à mesure que la crise de COVID-19 s'estompera. Dans le scénario pessimiste, l'épidémie persiste, et plusieurs pays sont confrontés à une deuxième vague d'infections, avec de nouveaux confinements, avant fin 2020. Selon ce scénario, l'économie centrafricaine se contractera de 2,1 % du PIB, contre un recul de 1,2 % du PIB dans le scénario de référence (Figure 10). Le déficit budgétaire du pays devrait atteindre 4,9 % du PIB en 2020, une détérioration importante par rapport à l'excédent de 1,5 % enregistré en 2019, sous l'effet de la forte augmentation des dépenses publiques et de la baisse des recettes fiscales. La récession économique devrait être portée par une nouvelle baisse de la consommation et de l'investissement privés, des exportations, des importations et du secteur des services. La COVID-19 pourrait annuler des années de progrès accomplis en matière de réduction de la pauvreté, et la perte de revenus ou la baisse du pouvoir d'achat aggraverait la profondeur de l'extrême pauvreté.

La pandémie de COVID-19 pourrait avoir un impact socio-économique à long terme sur tous les pays du monde. La réponse au choc temporaire exigera des politiques appropriées pour protéger les vies et les moyens de subsistance en aplatissant la courbe de transmission de la maladie tout en s'attaquant à l'effondrement soudain de la demande et des revenus globaux. Toutefois, l'impact de la pandémie mondiale pourrait s'étendre bien au-delà d'un choc temporaire, en affectant les normes sociales, avec des effets négatifs potentiels sur les inégalités. Par exemple, le passage à l'éducation en ligne a des effets négatifs sur les pays et les communautés dont le développement numérique est insuffisant. De plus, les fermetures d'écoles privent l'ensemble de la population étudiante — 1,4 million d'élèves en RCA — d'activités pédagogiques et devraient entraîner des pertes d'apprentissage, une augmentation du décrochage scolaire et des inégalités. La demande et l'offre de services éducatifs risquent également de s'effondrer, ce qui nuira aux ménages et entraînera des coûts à long terme en matière de développement du capital humain. Des mesures appropriées doivent permettre de moderniser le système éducatif et de soutenir le rythme de la reprise.

**FIGURE 10** Impact estimé de la COVID-19 sur la croissance économique en RCA



Source : Calculs des auteurs à partir des données du modèle MFMOD de la Banque mondiale, et des scénarios des Perspectives économiques mondiales de la Banque mondiale, juin 2020.

de la mise en œuvre de l'accord de paix pourrait entraîner une escalade de la violence, ce qui détériorerait la situation humanitaire, freinerait l'augmentation des investissements prévue et ralentirait la hausse de la production et des exportations de produits du bois, de diamants et de produits agricoles. L'insécurité accrue pourrait également provoquer une baisse des investissements privés et publics comme du commerce international, ce qui pourrait saper les efforts du gouvernement visant à consolider sa situation budgétaire. Un regain de violence augmenterait l'inflation en raison de la perturbation potentielle des importations de biens et services le long du corridor Bangui-Beloko, affecterait le redéploiement progressif de l'administration et des services publics et affaiblirait la confiance des entreprises.

**La dépendance du pays à l'égard de l'aide internationale représente un risque à la baisse.** Les ressources extérieures sont essentielles à la stabilité et à la reprise économique de la RCA, et elles devraient passer d'environ 52 % des recettes publiques totales en 2019 à 56 % en 2020, ce qui reflète un soutien accru des partenaires au développement en réponse à la pandémie. Dans ce contexte, une perturbation même légère du flux de l'aide internationale affaiblira la situation budgétaire et extérieure et les perspectives de croissance économique du pays. Pour réduire sa vulnérabilité aux flux d'aide internationale, la RCA doit renforcer le recouvrement des recettes intérieures, améliorer la gestion de ses ressources naturelles et prioriser les investissements productifs.

# 2

## Diversifier l'économie pour renforcer la résilience et favoriser la croissance



## 2.1 Pourquoi la RCA doit-elle diversifier son économie ?

**D**e nombreux pays exportateurs de produits de base, en particulier la RCA, ont concentré leur activité économique sur quelques produits clés. La diversification économique consiste à adopter de nouveaux produits et services ou à pénétrer de nouveaux marchés avec des produits et services existants. Elle est souvent associée à une transformation économique, qui correspond à un déplacement de la production intérieure entre les secteurs, industries et entreprises, en passant d'activités à faible productivité à des activités à plus forte productivité<sup>10</sup>, et elle implique une transformation structurelle. Une faible diversification de la production et des exportations crée une vulnérabilité économique en exposant le pays à des chocs spécifiques susceptibles de compromettre sa capacité à investir durablement dans son développement. Pour se diversifier économiquement, les pays doivent développer leurs infrastructures, améliorer le climat des affaires et examiner les modèles économiques associés à leurs domaines traditionnels d'activité économique<sup>11</sup>. Mais de nombreux PFR dépendent fortement de la production et de l'exportation de minéraux ou de produits primaires et cette dépendance à l'égard de quelques produits rend les économies moins adaptables aux changements et plus vulnérables aux chocs négatifs. Les données montrent que l'instabilité du prix des produits de base peut exposer les PFR à de graves chocs des termes de l'échange, à une instabilité macroéconomique et à une faible croissance économique<sup>12</sup>. Les données empiriques montrent également que la diversification des exportations favorise la croissance économique<sup>13</sup> et renforce la résilience d'un pays face aux crises<sup>14</sup>. La diversification économique est donc au centre des priorités de nombreux pays en développement, en particulier des pays enclavés comme la RCA, et doit permettre d'accroître les recettes d'exportation, de

créer des emplois, faciliter les transformations structurelles et parvenir à un développement économique durable.

**Malgré sa richesse et son potentiel en ressources naturelles, l'économie de la RCA reste peu diversifiée par rapport à ses homologues régionaux et aux pays en situation similaire de fragilité.** Le nombre de produits exportés par la RCA est inférieur au quart du nombre moyen de produits exportés par les pays de l'Afrique subsaharienne (ASS). Représentant environ 90 % des recettes d'exportation du pays, les principaux produits exportés sont le café, le coton, les diamants et le bois. La faible diversification de la RCA se reflète également dans le nombre de ses marchés : elle n'accède qu'à 28 marchés, alors que les pays ASS et les pays en situation de fragilité, de conflit ou de violence (FCV) accèdent en moyenne, respectivement, à 50 et 35 marchés. Repenser la diversification économique en RCA aiderait les autorités à réduire la vulnérabilité du pays face aux chocs de la fluctuation des prix internationaux, à favoriser l'intégration régionale et le commerce transnational et à accélérer le rythme de la reprise.

**La diversification économique est indispensable à la RCA pour soutenir ses performances économiques, réduire la pauvreté et briser le cycle de l'insécurité et de la violence.**

### 2.1.1 Soutenir les performances économiques et réduire la pauvreté

**Les performances économiques de la RCA restent modérées.** Cela se traduit par une faible croissance de son PIB, une baisse de ses exportations et une participation limitée et décroissante aux chaînes de valeur mondiales (CVM) (Encadré 4). Le pays a rencontré de graves difficultés pour maintenir une croissance économique durable sur de longues périodes. Le taux moyen de croissance de son PIB a à peine atteint 1,2 % entre 1960 et 2018, et le pays n'a jamais connu d'épisode de croissance soutenue depuis l'indépendance en 1960. Après avoir enregistré un pic de 643 USD par habitant en 1977, le PIB de la RCA est tombé à 406 USD par habitant en 2003 (37 % de moins que le niveau de 1977) avant d'augmenter progressivement

<sup>10</sup> Banque mondiale, 2018.

<sup>11</sup> Freire, 2019.

<sup>12</sup> Jacks, 2011.

<sup>13</sup> Lederman et Maloney, 2007.

<sup>14</sup> Programme des Nations Unies pour le développement, 2013.



## ENCADRÉ 4

# Le concept de chaîne de valeur mondiale

Une chaîne de valeur mondiale (CVM) est un processus de production qui matérialise la valeur ajoutée (étrangère et nationale) d'au moins deux pays (Rapport sur le développement dans le monde, 2019). La *valeur ajoutée étrangère* (VAE) fait référence à la VAE comprise dans les exportations brutes d'un pays. La *valeur ajoutée nationale* (VAN) fait référence à la somme des exportations absorbées dans le pays de destination et des exportations utilisées comme intrants intermédiaires pour les exportations vers les pays tiers (VAX).

Le niveau de participation d'un pays aux chaînes de valeur mondiales peut être évalué en mesurant les liens en amont et en aval. Un *lien en amont* est la part de la VAE incorporée dans les exportations totales du pays. Il s'agit d'une mesure approximative de la part des intrants intermédiaires importés utilisée pour les exportations (c'est-à-dire la part de VAE dans les exportations). Les liens en amont, en particulier pour les pays en développement, apportent des intrants de qualité, des retombées technologiques, des externalités d'apprentissage et des gains de productivité. De façon générale, ils sont également liés à plusieurs mesures de transformation structurelle. Un *lien en aval* est la part des exportations utilisées par un autre pays (valeur ajoutée indirecte) dans la production des biens d'exportation. C'est la mesure approximative de la part de la valeur ajoutée d'un pays incorporée dans les exportations d'un autre pays. Les liens en aval se traduisent par des retombées technologiques, bien que leurs avantages, en particulier pour les pays en développement, dépendent de la nature des produits exportés et de la position du pays dans la chaîne de valeur ajoutée. Par exemple, un niveau élevé d'intégration en amont peut être associé pour un pays en développement caractéristique comme la RCA à une plus grande dépendance à l'égard des ressources et à un faible niveau de diversification des exportations et de transformation structurelle (Engel, 2016).

La combinaison des liens en amont et en aval fournit une mesure du niveau de participation d'un pays aux chaînes de valeur mondiales. Plus le ratio est élevé, plus l'intensité de participation du pays aux CVM est élevée. Mais les pays ayant un niveau élevé de participation aux CVM risquent également d'être bloqués dans des tâches à faible valeur ajoutée (c'est-à-dire perte de VAN) en l'absence de modernisation ou d'accumulation de nouvelles capacités. Le niveau des avantages tirés de la participation d'un pays aux CVM dépend également de sa capacité à se moderniser et de sa position dans les CVM.

L'**indice de position dans les CVM** proposé par Koopman et coll. (2014) montre la position dans laquelle se spécialise un pays (premières ou dernières étapes de production). Il prend en compte des valeurs qui facilitent une croissance durable et des emplois de qualité. La position de la RCA dans les CVM peut être mesurée par l'équation suivante :

$$\text{Indice de position} = \ln\left(1 + \frac{VAX}{\text{Exportations brutes}}\right) - \ln\left(1 + \frac{VAE}{\text{Exportations brutes}}\right)$$

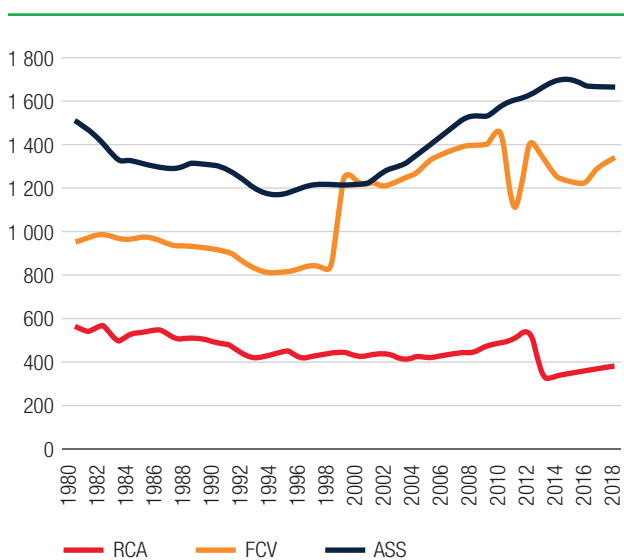
à 528 USD en 2012 (Figure 11)<sup>15</sup>. Suite à la crise de 2013, le PIB réel a chuté à 335 USD par habitant.

### Les exportations de la RCA ont considérablement diminué au cours des deux dernières décennies.

La forte baisse des exportations s'explique principalement par un cumul de l'instabilité politique, de la crise économique mondiale de 2008 (qui a entraîné la chute des prix du diamant sur le marché international)

<sup>15</sup> Banque mondiale 2019. Rapport de suivi de la situation économique en RCA. Les périodes de croissance soutenue sont identifiées sous deux conditions : (1) l'existence d'une rupture structurelle détectée par le changement brusque à un moment donné d'une série chronologique nationale. Ce changement peut être identifié comme une « poussée de croissance » s'il se traduit par une période de croissance plus élevée qu'avant la rupture structurelle. La situation inverse fait référence à une « chute de croissance », situation dans laquelle la croissance est plus faible qu'avant la rupture structurelle ; et (2) l'existence d'une période commençant par une « poussée de croissance » suivie d'une période d'au moins 2 % de croissance moyenne du revenu par habitant. Ces périodes sont identifiées comme des périodes de croissance.

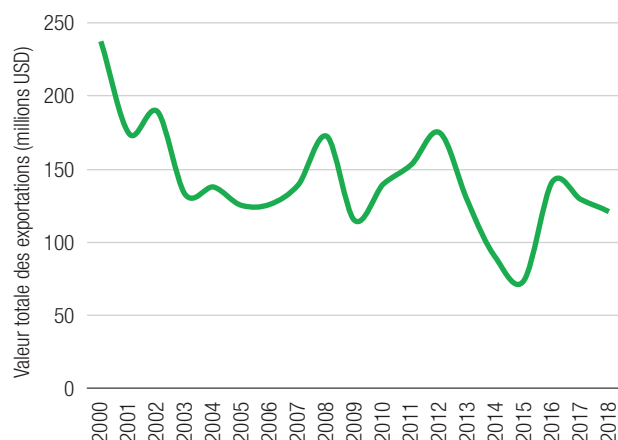
**FIGURE 11** Évolution du PIB par habitant, 1980–2018



Source : Calculs de l'équipe de la Banque mondiale basés sur les données des Indicateurs de développement dans le monde.

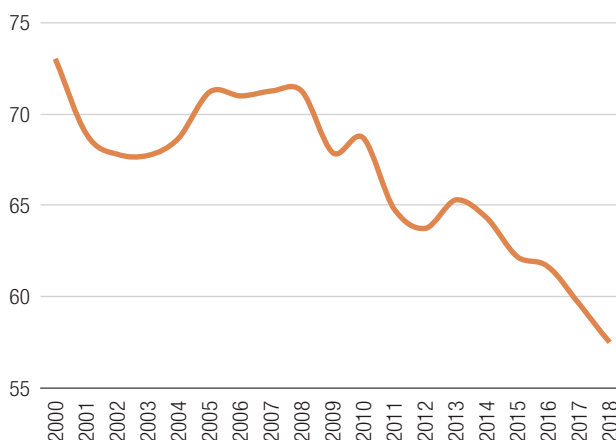
**FIGURE 12** Exportations de la RCA et participation aux chaînes de valeur mondiales, 2000–2018

a. Exportations totales de la RCA, 2000–2018



Source : Calculs de l'équipe de la Banque mondiale basés sur la base de données UN Comtrade, 2000–2018.

b. Indice de participation aux CVM



Source : Calculs de l'équipe de la Banque mondiale basés sur la base de données Eora, 2000–2018.

et des problèmes de gouvernance et de transparence dans l'industrie du diamant. Entre 2000 et 2018, les exportations totales de la RCA ont été réduites de moitié, chutant de 237,7 millions USD en 2000 à 121 millions USD en 2018 (Figure 12.a). Ses exportations ont atteint leur plus bas niveau en 2015 (74 millions USD), le regain d'insécurité ayant bloqué l'activité économique. Parallèlement, les importations totales de la RCA sont passées de 79 millions USD en 2000 à environ 235 millions USD en 2018. Dans l'ensemble, le déficit commercial total a augmenté et atteint son niveau record en 2011.

**La participation du pays aux CVM est limitée et a diminué au fil du temps.** Les CVM offrent aux pays en développement la possibilité de ne pas se spécialiser dans un seul secteur et d'éviter ainsi tous les coûts et risques associés<sup>16</sup>. Elles permettent aux pays à un stade précoce de développement de se diversifier vers des produits ou des tâches plus simples et de participer alors plus facilement au commerce. Les CVM permettent également aux pays en développement de tirer parti des industries avancées des pays développés plutôt que de développer leurs propres industries<sup>17</sup>. La participation aux CVM peut créer des emplois de qualité, accroître la productivité (grâce aux effets d'échelle d'une productivité accrue et d'une production augmentée) et réduire la pauvreté en stimulant les revenus et les emplois

productifs<sup>18</sup>. Cependant, la part des exportations de la RCA impliquée dans la production internationale (c'est-à-dire la somme des participations en amont et en aval, indicateur du niveau de participation aux CVM) est passée de 73 % en 2000 à 58 % en 2018 (Figure 12.b). Alors que le niveau de participation du pays aux CVM semble élevé par rapport à celui des pays exportateurs de pétrole de la CEMAC, il est faussé par la courte chaîne de valeur du diamant, produit qui a figuré parmi les principaux produits exportés par la RCA.

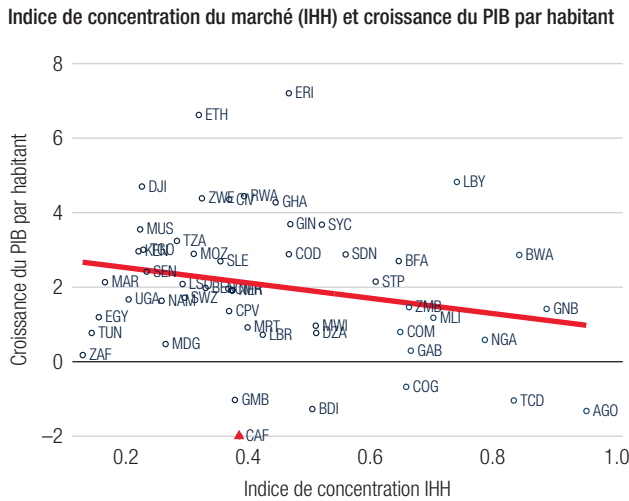
**La diversification économique peut en outre réduire la pauvreté et les vulnérabilités en augmentant les exportations et en accélérant la croissance économique.** La pauvreté en RCA reste omniprésente et élevée. Si la part de la population vivant dans l'extrême pauvreté est passée de 71,5 % en 2018 à 70,9 % en 2019, elle reste au-dessus de la moyenne des pays FCV (46 % en 2019) et des pays de la CEMAC (37 %). Outre la stabilité politique, les perspectives de réduction de la pauvreté en RCA peuvent être améliorées par une plus grande diversification économique, car celle-ci influe sur les exportations et la croissance économique (Figure 13). Un secteur d'exportation dynamique a un impact sur le revenu des ménages pauvres à travers différents canaux : (i) la croissance économique ; (ii) les prix relatifs ; (iii) la stabilité macroéconomique ; et (iv) l'augmentation des

<sup>16</sup> Cheng et coll., 2015.

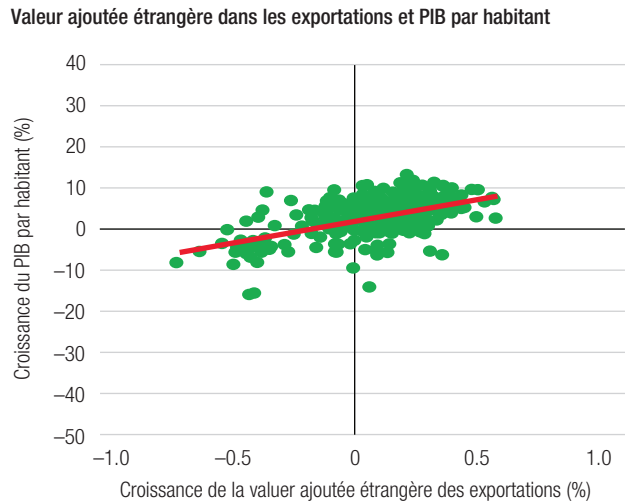
<sup>17</sup> Rapport sur le développement dans le monde 2020. <https://www.worldbank.org/en/publication/wdr2020>

<sup>18</sup> Voir le Rapport sur le développement dans le monde (2020) pour une discussion approfondie sur la participation aux CVM, les emplois de qualité et la productivité.

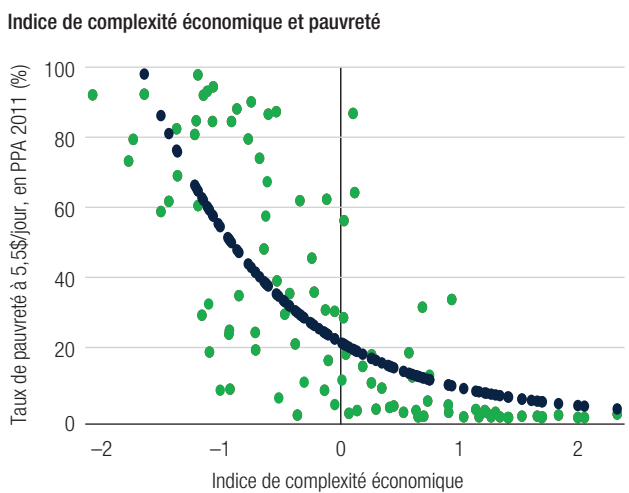
**FIGURE 13** La diversification économique et la participation aux CVM sont associées à la croissance des revenus et à la réduction de la pauvreté.



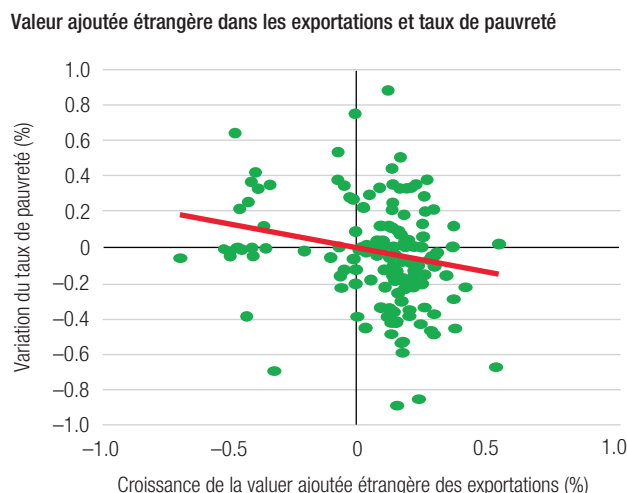
Source : Calculs de l'équipe de la Banque mondiale basés sur les Indicateurs de développement dans le monde.



Source : Rapport sur le développement dans le monde, 2020.



Source : Banque mondiale, 2018.



Source : Rapport sur le développement dans le monde 2020.

recettes publiques<sup>19</sup>. De même, une croissance économique soutenue est, en moyenne, un puissant outil de réduction de la pauvreté dans les pays en développement. À ce titre, outre la stabilité politique, les perspectives économiques de la RCA et sa capacité à réduire durablement la pauvreté et les vulnérabilités dépendent fortement d'une plus grande diversification économique et d'une plus grande participation aux CVM. La diversification économique et la participation aux CVM sont associées à la croissance des revenus et à la réduction de la pauvreté. Comme souligné dans le Rapport sur le développement dans le monde 2020,

<sup>19</sup> Winters, 2002 et Winters et coll., 2004.

la diversification des exportations et la participation aux CVM ont permis de favoriser la croissance en faveur des pauvres et de réduire la pauvreté au cours des trente dernières années. Mais la composition des exportations est importante et les interventions politiques sont essentielles pour relever les défis connexes, atténuer les coûts pour les plus vulnérables et garantir le partage des avantages de la participation aux CVM<sup>20</sup>.

<sup>20</sup> Entre autres défis, la participation aux CVM peut conduire au sein des pays à une redistribution de la valeur ajoutée du travail vers le capital. De plus, elle peut conduire à des inégalités sur le marché du travail, avec des primes croissantes pour les compétences, et limiter les possibilités d'innovation, de modernisation et de diversification, certaines entreprises pouvant être bloquées dans des tâches sans avenir. Source : Rapport sur le développement dans le monde 2020.

**Parallèlement à la stabilité budgétaire, la diversification économique est essentielle pour accroître la participation de la RCA au commerce international et parvenir à un développement durable à long terme.** La diversification économique est indispensable à la RCA pour au moins deux raisons. Premièrement, le niveau élevé de concentration des exportations (principalement les diamants et le bois) rend l'économie vulnérable aux chocs des prix des matières premières, qui peuvent entraîner des retombées négatives sur les activités économiques. Deuxièmement, le secteur de l'extraction minière, y compris les diamants, a peu de liens avec le reste de l'économie et offre des possibilités limitées de création d'emplois dans le secteur formel. Par conséquent, les investissements dans ce secteur n'ont qu'un faible impact sur la croissance et la productivité des autres industries, entraînant par la suite une forte concentration du PIB et un faible impact sur la création d'emplois.

## 2.1.2 Briser le cycle de l'insécurité et de la violence

**Depuis l'indépendance, les performances économiques du pays ont été marquées par des périodes successives de violence et de conflit.** Avec sept coups d'État et seulement deux transitions politiques pacifiques, l'économie de la RCA s'est caractérisée depuis 1960 par une succession d'épisodes d'instabilité politique. Depuis le renversement du président Jan-Bedel Bokassa en 1979, la RCA a connu l'instabilité politique, des conflits ethniques, des coups d'État et une désintégration des institutions étatiques. À la fin des années 1990, les dirigeants nationaux se sont affrontés en exploitant de petits conflits locaux. La violence s'est intensifiée, atteignant son plus haut niveau en 2001, quand le pays subit une tentative de coup d'État sanglant. L'absence de mise en œuvre de l'accord de paix et l'échec du processus de démobilisation, de désarmement et de réintégration ont permis aux groupes armés de se rassembler autour de leurs dirigeants les plus durs. En conséquence, la Séléka, une coalition de groupes rebelles, s'est formée en 2012, prenant le contrôle de vastes étendues du territoire et s'emparant du pouvoir à Bangui en 2013. L'économie a été particulièrement affaiblie par l'instabilité politique et les troubles sociaux, sapant diverses tentatives visant à remettre l'économie sur la voie du développement durable. Suite au conflit de 2013, le PIB du pays a chuté d'environ 36,7 %,

entraînant un effondrement des activités économiques et des institutions étatiques, le gouvernement contrôlant moins de la moitié du territoire national.

**Plusieurs facteurs expliquent l'extrême fragilité du pays.** L'évaluation de la fragilité de la RCA réalisée par la Banque mondiale<sup>21</sup> identifie six principaux facteurs de conflit et de fragilité. *Premièrement*, le manque de cohésion sociale à tous les niveaux de la société aggrave les nombreux conflits non résolus et les violences intercommunautaires. *Deuxièmement*, une toute petite élite manquant de légitimité a concentré tout le pouvoir politique entre ses mains, faussant le contrat social et conduisant à des épisodes successifs de conflit et de violence. *Troisièmement*, il existe des disparités entre Bangui et le reste du pays, les décisions politiques profitant essentiellement à Bangui où se concentre la fourniture de biens et services. Plusieurs provinces ont été négligées économiquement et politiquement, générant de profonds griefs et un environnement propice à l'émergence de groupes armés dans les régions périphériques. *Quatrièmement*, la capture par les élites des ressources naturelles, en particulier les diamants, a été une cause de conflit et un moyen de soutenir les groupes rebelles. *Cinquièmement*, l'impunité est omniprésente en RCA et les poursuites contre les criminels ont été inégales, facilitant un environnement propice à la violence et au crime. *Enfin*, le pays a connu des épisodes successifs de violence qui, conjugués à la faiblesse des forces de défense et de sécurité, ont favorisé le trafic d'armes et un cercle vicieux d'insécurité et de violence.

**La diversification économique pourrait être un moyen de remédier à la fragilité de la RCA.** Outre la nécessité de trouver des accords politiques inclusifs, le pays doit diversifier son économie pour échapper au cercle vicieux de la violence. Des données probantes suggèrent que la structure d'une économie influence la probabilité de conflit<sup>22</sup>. Les pays moins diversifiés dépendant de l'exportation de minéraux ou de ressources naturelles sont plus susceptibles d'être confrontés des guerres civiles successives. L'accès aux ressources naturelles constitue une source de financement pour les groupes rebelles et réduit le coût d'opportunité de la rébellion, sape la responsabilisation et la gouvernance et exacerbe la fragmentation régionale<sup>23</sup>. Les pays fortement dépendants des

<sup>21</sup> Banque mondiale, 2016. Évaluation de la fragilité de la République centrafricaine.

<sup>22</sup> Collier et Hoeffler, 1998 ; 2000a ; 2002a et 2002b.

<sup>23</sup> Besley et Persson, 2009 ; Fearon et Laitin, 2003 ; Collier et Hoeffler, 2004a.

ressources naturelles sont également plus susceptibles de connaître des inégalités de revenus, car les recettes tirées des ressources naturelles sont souvent perçues comme injustement distribuées, générant un sentiment d'exclusion chez une partie de la population. D'autre part, les variations de valeur des ressources naturelles peuvent affaiblir d'autres secteurs économiques tels que le secteur manufacturier – un effet baptisé « maladie hollandaise » ou malédiction des matières premières –, et entraîner une croissance économique plus faible et d'éventuels conflits. Enfin, les économies tributaires d'un petit nombre de produits tels que les diamants ou le pétrole peuvent être plus vulnérables aux chocs des termes de l'échange qui affectent leurs recettes d'exportation. La volatilité des prix des matières premières combinée à un système national de protection sociale peu développé peut conduire à l'instabilité, au mécontentement et finalement à la violence.

**Les efforts visant à diversifier efficacement l'économie du pays soutiendront la création d'emplois et la transformation économique et limiteront les risques de conflit.** La frustration et les griefs de la population sont souvent les principaux moteurs de conflit. En augmentant la demande de main-d'œuvre et en créant des emplois, le coût d'opportunité de rejoindre une rébellion augmente<sup>24</sup>. Les coûts associés aux conflits armés incluent les coûts d'opportunité de la main-d'œuvre et les perturbations économiques causées par la guerre. Le coût d'opportunité de la rébellion devrait augmenter avec les revenus, mais les personnes à revenu élevé ont plus à perdre que les populations à faible revenu. Par conséquent, une augmentation du revenu par habitant grâce à la diversification économique peut conduire à une répartition plus égale de la richesse dans toute la société et réduire la probabilité de guerre civile.

## 2.2 Mesurer la diversification économique

**La RCA est fortement dépendante de quelques produits de base, accroissant ainsi sa vulnérabilité aux chocs et aux fluctuations de prix.** Son économie est peu diversifiée, elle repose principalement sur des

produits tels que les diamants et le bois, et cette situation accroît la vulnérabilité des recettes d'exportation aux prix du marché international. La volatilité des prix des produits de base a un impact direct sur les exportations, l'emploi et les recettes fiscales. La RCA doit développer des stratégies de diversification pour faire face à ces défis, soutenir le rythme de la reprise et réduire la pauvreté.

### 2.2.1 Diversification des exportations

**Les exportations du pays sont parmi les moins diversifiées au monde.** Le niveau de diversification des exportations peut être mesuré par deux indicateurs : (i) le nombre de partenaires commerciaux (marchés) ; et (ii) le nombre de produits exportés. Les performances de la RCA sur ces indicateurs montrent que son niveau de diversification économique est inférieur à la moyenne des pays ASS, de la CEMAC et FCV (Figure 14.a). Le nombre de produits exportés, mesuré selon le niveau à 6 chiffres du système harmonisé (SH), était en 2017 de 50 pour la RCA, soit moins du quart du nombre moyen des produits exportés par les pays ASS. Les produits exportés par la RCA sont destinés à 28 marchés, soit près de la moitié du nombre moyen de marchés des pays ASS, et inférieur de 7 marchés au nombre moyen des marchés des autres pays FCV.

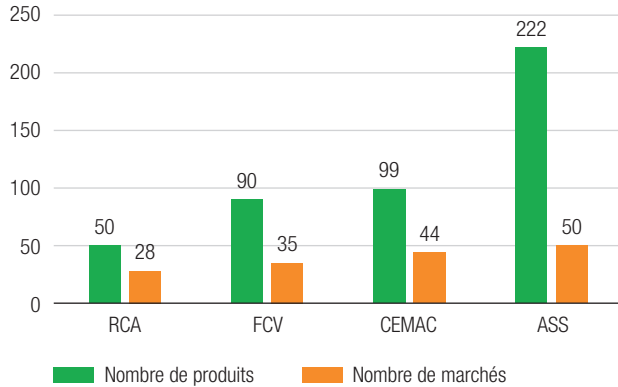
**La diversification des exportations de la RCA a décliné au cours de la dernière décennie.** La performance du pays selon l'indice de Herfindahl-Hirschman (IHH) de concentration des exportations, qui mesure la répartition de la valeur commerciale des exportations entre les marchés partenaires d'un pays exportateur, montre que son niveau de diversification a diminué au fil du temps. La valeur de l'IHH de la RCA a augmenté entre 2010 et 2017, soulignant l'incapacité du pays à diversifier la gamme de produits qu'il fabrique et exporte (Figure 14.b). Le faible niveau de diversification est également un indicateur de la dépendance du pays vis-à-vis de ses partenaires commerciaux. En termes de produits exportés, la vulnérabilité de la RCA aux chocs commerciaux est élevée, d'autant que la grande majorité de ces produits sont destinés à un nombre limité de marchés.

**La société dépend fortement de l'agriculture de subsistance et de la sylviculture, qui restent l'épine**

<sup>24</sup> Collier et Hoeffler, 1998.

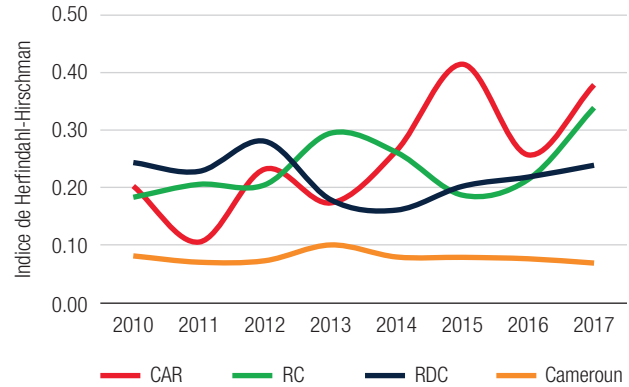
**FIGURE 14** Nombre de produits/marchés et concentration des exportations

**a. Nombre de produits et marchés, 2017**



Source : Calculs de l'équipe de la Banque mondiale basés sur les données UN Comtrade.  
 Remarque : Cet indicateur fournit le nombre de marchés partenaires et de produits exportés dénombrés au niveau des 6 chiffres du SH. Un marché est compté si l'exportateur expédie au moins un produit vers cette destination au cours de l'année donnée, pour une valeur commerciale d'au moins 10 000 USD. Un produit est compté s'il est exporté vers au moins une destination au cours de l'année sélectionnée pour une valeur d'au moins 10 000 USD.

**b. Concentration des exportations, indice de Herfindahl-Hirschman, 2010-2017**

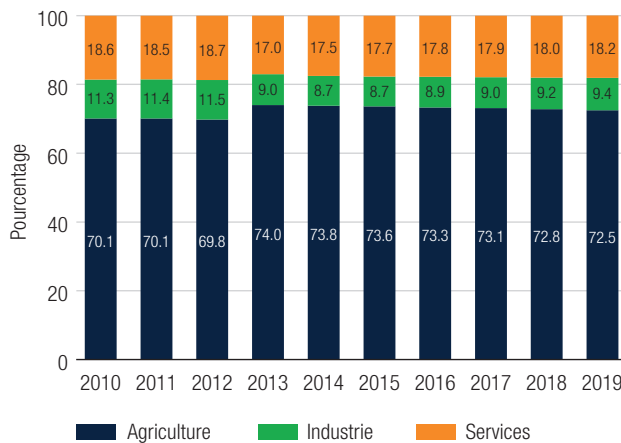


Source : Calculs de l'équipe de la Banque mondiale basés sur les données UN Comtrade.  
 Remarque : RC: Republic of the Congo. RDC: Democratic Republic of the Congo. L'indice de Herfindahl-Hirschman est mesuré sur une échelle de 0 (grand nombre d'entreprises) à 1 (monopole).

**dorsale de l'économie.** Le secteur agricole est vital à la fois pour l'économie et pour les moyens de subsistance de la population. Il représentait en 2019 environ 42 % du PIB et 73 % des emplois (Figure 15). Mais ce secteur est sous-développé, repose principalement sur des pratiques traditionnelles et souffre d'un manque de diversification. Les exportations agricoles, qui représentent une petite part du PIB du pays, ont considérablement diminué depuis 2000. Les principales productions agricoles sont les cultures

de rente du coton et du café, qui représentent moins de 2 % du PIB. La production agricole et animale est bien inférieure aux niveaux d'avant la crise et le secteur a cruellement besoin d'investissements et de politiques favorables à la croissance.

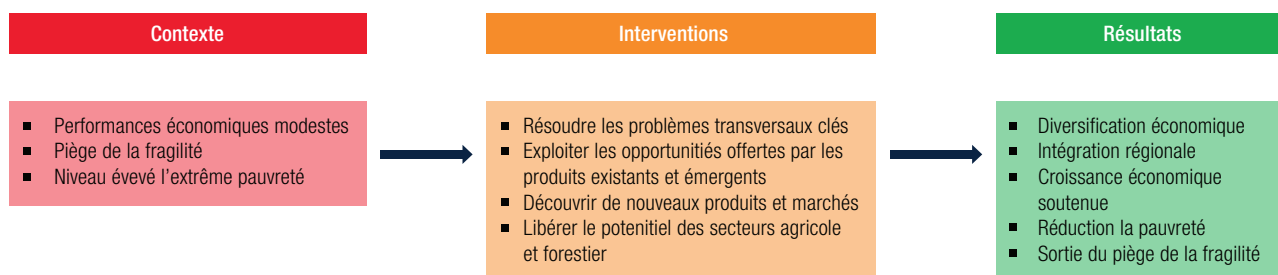
**FIGURE 15** Répartition des emplois par secteur, 2010-2019



Source : ILOSTAT, principaux indicateurs du marché du travail

**Les conflits, la violence et l'instabilité ont eu un impact négatif sur la capacité du secteur agricole à répondre aux besoins alimentaires nationaux.** Avant la crise de 2013, 75 % de tous les aliments consommés dans le pays étaient produits localement. Entre 2013 et 2018, la production de cultures vivrières, de l'élevage et de la sylviculture et la pêche a baissé respectivement de 46 %, 55 % et 33 %. Le secteur industriel – principalement l'extraction artisanale de diamants, les brasseries et les scieries – a contribué en 2019 à moins de 20 % du PIB du pays, et les services ont représenté environ 50 % du PIB, principalement en raison de l'afflux de l'aide et du personnel des organisations internationales, de groupes d'aide humanitaire et d'autres organisations non gouvernementales. La RCA doit repenser ses politiques visant à accélérer la croissance économique (qui dépasse à peine la croissance démographique), en particulier dans le secteur agricole. Une croissance limitée restreint l'espace budgétaire permettant d'investir dans les services publics de base et entrave les efforts visant à réduire durablement la pauvreté, encore omniprésente et élevée.

**FIGURE 16** Cadre conceptuel pour la diversification économique de la RCA



Source : Banque mondiale

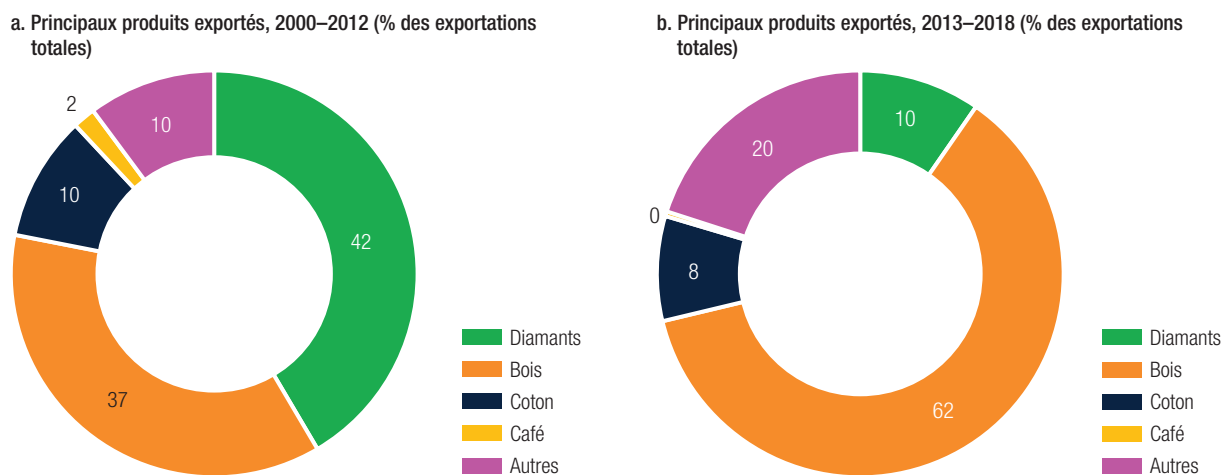
**Le pays doit améliorer d'urgence la résilience économique des groupes vulnérables et sortir du piège de la fragilité en diversifiant son économie.** La diversification économique de la RCA impliquera de ne plus dépendre d'une source de revenus unique et d'une gamme limitée de produits, de promouvoir la transformation économique et de favoriser la productivité, en particulier dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie (Figure 16). Les efforts de diversification économique doivent viser à favoriser la productivité, à accroître la production agricole et à stimuler les exportations. La diversification soutiendra la création d'emplois, en particulier pour les jeunes confrontés à un niveau élevé de chômage ou de sous-emploi, et jettera les bases d'une transformation structurelle et d'une croissance économique soutenue. La diversification de l'économie de la RCA permettra à des millions de personnes de sortir de la pauvreté et aidera le pays à sortir du piège de la fragilité.

## 2.2.2 Profil des exportations

**La guerre civile de 2013 a remodelé la composition des exportations de la RCA.** Alors que seuls quatre produits représentent environ 90 % des exportations du pays (comme en 2013), le poids relatif des produits exportés a radicalement changé. Les diamants étaient les principaux produits exportés avant la guerre civile, mais leur part dans les exportations totales est passée d'une moyenne de 42 % en 2000–2012 à seulement 10 % en 2013–2018 (Figure 17). En revanche, la part des exportations de bois est passée de 37 % à 62 % du total des exportations au cours de la même période.

**Le déclin des exportations de diamants a commencé plusieurs années avant le début de la guerre civile.** Bien que les diamants aient été le principal contributeur aux exportations de la RCA de 2000 à 2004, leur

**FIGURE 17** Principaux produits exportés, 2000–2018



Source : Calculs de l'équipe de la Banque mondiale basés sur les données UN Comtrade, 2000–2018.

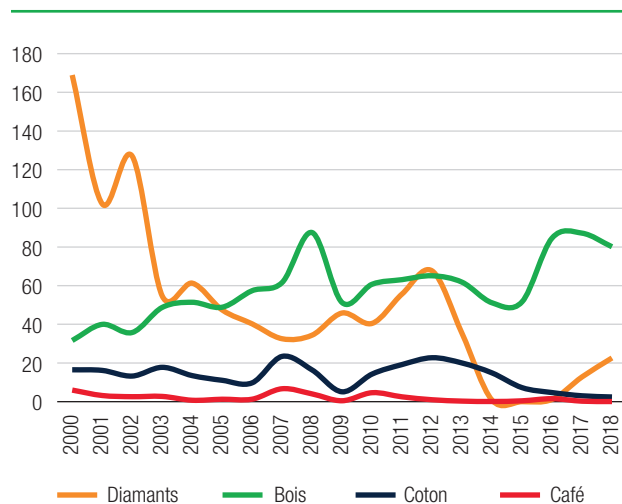
valeur à l'exportation a diminué de 70 % au cours de cette période, chutant de 169 millions USD en 2000 à 47 millions USD en 2004 (Figure 18). Les diamants ont été remplacés à partir de 2005 par le bois, aujourd'hui premier produit d'exportation du pays.

**Le pays ne vend ses produits que sur quelques marchés étrangers.** Avant la guerre civile, la Belgique était la première destination des exportations de la RCA, et les exportations vers ce pays ont représenté en moyenne 40 % du total des exportations entre 2000 et 2012 (Figure 19). Celles-ci sont tombées en moyenne à 8 % du total des exportations entre 2013 et 2018 suite à la chute des exportations de diamants pendant la guerre civile. Depuis 2012, la Chine est le principal importateur des produits de la RCA et le bois est devenu le principal produit d'exportation du pays. Les exportations vers la Chine ont augmenté régulièrement pour passer de 0,3 million USD en 2000 à 28,3 millions USD en 2017. La France, l'Indonésie et l'Espagne font également partie des cinq principales destinations d'exportation et le coton et le café sont principalement exportés, respectivement, vers la France et l'Indonésie.

## 2.2.3 Articipation de la RCA aux chaînes de valeur mondiales

**L'intégration en aval représente une part importante de la participation de la RCA aux CVM, ne créant que relativement peu de valeur ajoutée pour le pays.**

**FIGURE 18** Évolution des principaux produits d'exportation, 2000–2018



Source : Calculs de l'équipe de la Banque mondiale basés sur les données UN Comtrade.

Le pays a en 2000–2018 un niveau plus élevé de liens en aval que de liens en amont, reflétant ainsi l'impact négatif de sa dépendance à l'égard des exportations de ressources naturelles telles que les diamants et les produits bruts du bois. Le niveau élevé de liens en aval est également un indicateur du faible niveau de transformation et de diversification structurelle de la RCA. La part de la valeur ajoutée incorporée dans les exportations des autres pays (liens en aval) est passée de 61 % en 2000 à 42 % en 2018 (Figure 20.a). Cette baisse est liée à la chute des exportations de diamants, principalement vers la Belgique, qui ont été réexportés vers des pays tiers. En revanche, le faible niveau de liens en amont (c'est-à-dire la part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations) reflète l'utilisation limitée par le pays d'intrants intermédiaires étrangers dans la production de biens et de services exportés. Malgré sa faible part, l'intégration en amont de la RCA est en moyenne croissante. Les liens en amont sont passés de 12 % en 2000 à 16 % en 2018, soit une augmentation de 33 %, montrant ainsi que les entreprises de la RCA ont, en moyenne, augmenté l'utilisation d'intrants étrangers dans leur production<sup>25</sup>.

**Le secteur minier enregistre le plus haut niveau et le secteur du bois le plus bas niveau de participation de la RCA aux CVM.** L'exploitation minière est le secteur enregistrant le plus haut niveau de participation aux CVM, bien que sa part ait diminué récemment en raison des restrictions imposées par le système de certification du Processus de Kimberley (Figure 20.b)<sup>26</sup>. Le secteur du bois affiche le plus bas niveau d'intégration de la RCA dans les CVM, alors que le secteur agricole est de plus en plus intégré, illustrant ainsi le potentiel des exportations agricoles dans les efforts de diversification économique. La participation du secteur de la construction aux CVM a diminué au fil du temps.

**Les secteurs de la fabrication et du textile affichent le niveau le plus élevé de liens en amont, tandis que l'agriculture affiche le niveau le plus bas.** Les liens en amont et en aval varient considérablement selon les secteurs (Figure 21). Parmi les vingt-six secteurs considérés, les entreprises du secteur textile

<sup>25</sup> Les données montrent que les intrants importés jouent un rôle important dans l'augmentation de la productivité des entreprises. Voir, par exemple, Amity et Konings, 2007 ; Kasahara et Rodrigue, 2008 et Helpman, 2015.

<sup>26</sup> Le système de certification du Processus de Kimberley a été établi en 2003 pour empêcher la propagation desdits « diamants de la guerre ».



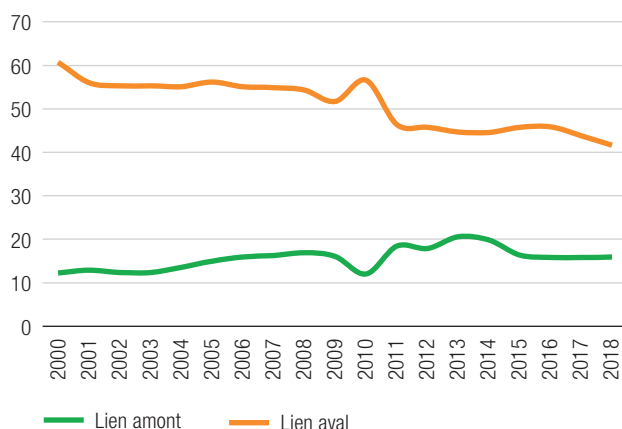
**FIGURE 19** Principales destinations d'exportation de la RCA avant et après la guerre civile de 2013



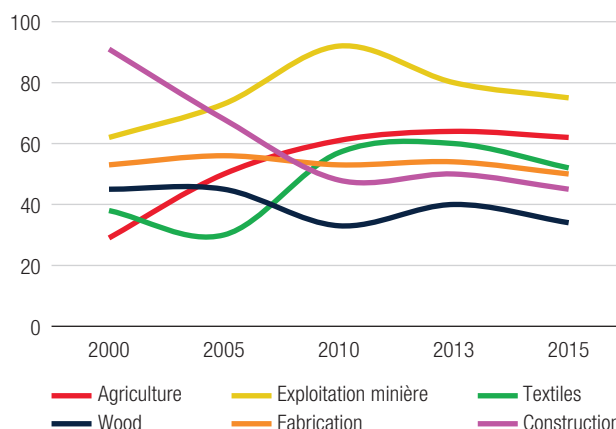
Source : Calculs de l'équipe de la Banque mondiale basés sur les données UN Comtrade, 2000-2018.

**FIGURE 20** Participation et intégration de la RCA dans les chaînes de valeur mondiales, par secteur

a. Liens en amont et en aval, 2000–2018



b. Intégration dans les chaînes de valeur mondiales par secteur, 2000–2015



Source : Calculs de l'équipe de la Banque mondiale basés sur les données Eora.

représentant en 2015 30 % de la valeur totale des exportations utilisent de façon relativement plus importante les intrants intermédiaires importés. De même, une part relativement élevée de valeur ajoutée étrangère (VAE) est incorporée dans les exportations manufacturières du pays. A contrario, le secteur agricole, qui ne représente que 2 % de la valeur totale des exportations, n'utilise que très peu d'intrants étrangers modernes. La part du contenu étranger dans les exportations a augmenté au cours des deux dernières décennies de plus de 50 % dans le secteur textile alors qu'elle a diminué de 70 % dans le secteur agricole. Au cours de la même période, la part du contenu étranger restait relativement stable dans les autres secteurs, comme le bois et la construction. Une part plus élevée de VAE (liens en amont) dans les exportations accélère l'augmentation de la productivité et facilite les changements structurels. Elle est également fortement liée aux transformations structurelles et à la découverte de nouvelles exportations.

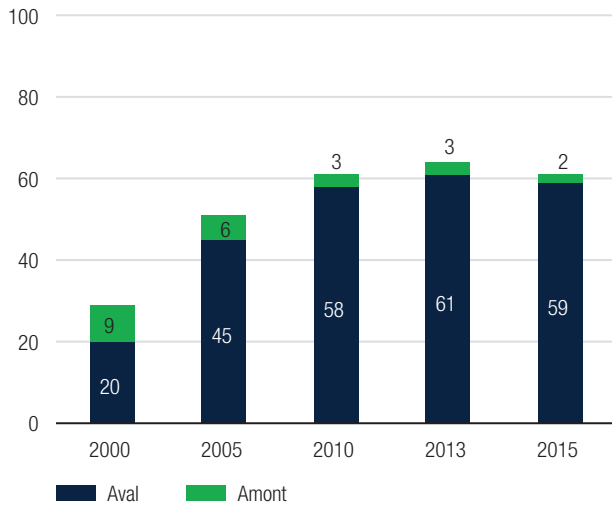
**Pour améliorer sa participation aux CVM, la RCA doit renforcer les chaînes de valeur agricoles et passer de l'exploitation des matières premières à l'industrie manufacturière.** Au cours des deux dernières décennies, la participation du secteur agricole aux CVM a été irrégulière en raison de la succession de conflits, de problèmes structurels de gouvernance, d'importants arriérés et d'un accès limité au financement et à la surveillance, en particulier dans les secteurs du coton et du café. La RCA pourrait puiser dans ses abondantes ressources en eau et en terres

pour renforcer les chaînes de valeur agricoles : (i) en restructurant le secteur du coton pour faciliter et favoriser les investissements dans ce secteur et les produits connexes tels que le coton cardé, le fil de laine et le fil de fibre textile ; et (ii) en développant des cultures commercialement attractives telles que le manioc, l'arachide, le sorgho, le millet, le maïs, le sésame, le plantain, le tabac et l'huile de palme. De plus, la RCA pourrait passer de l'exportation des matières premières au développement de biens et services à valeur ajoutée en améliorant le secteur manufacturier, en particulier dans l'agro-industrie et la transformation du bois. Selon les dernières données disponibles, seulement 23 % de la production de bois est réalisée dans le pays alors que la loi stipule qu'au moins 70 % de la production doit être réalisée sur place. Les politiques visant à améliorer le secteur de la transformation du bois pourraient accroître la participation de la RCA aux CVM tout en facilitant l'émergence d'industries axées sur le contreplaqué, le liège, le bois simplement façonné et les engrais.

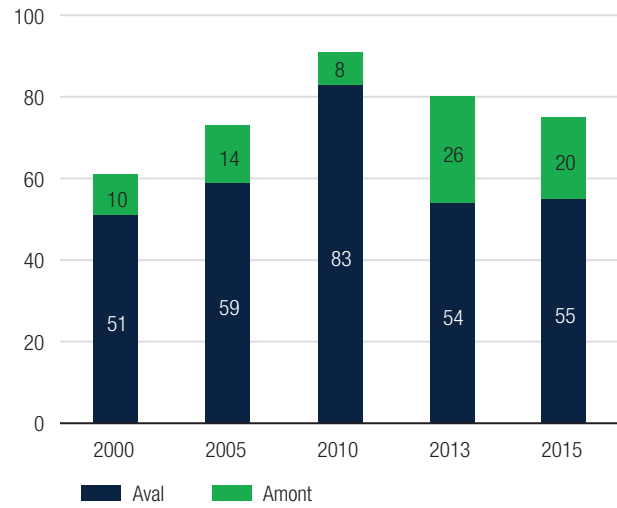
**L'économie de la RCA se concentre sur les premières étapes des processus de production.** L'indice positif de la position du pays dans les CVM suggère qu'il se situe en amont de la participation aux CVM. Cependant, cet indice a diminué de manière significative après la crise de 2013, indiquant un passage progressif de l'amont à l'aval dû à la réduction des liens en amont (Figure 22). Par ailleurs, la position de la RCA dans les chaînes de production s'est détériorée au cours des deux dernières décennies par rapport à un certain nombre de pays FCV de l'ASS.

**FIGURE 21** Répartition des liens en amont et aval, par secteur, 2000–2015

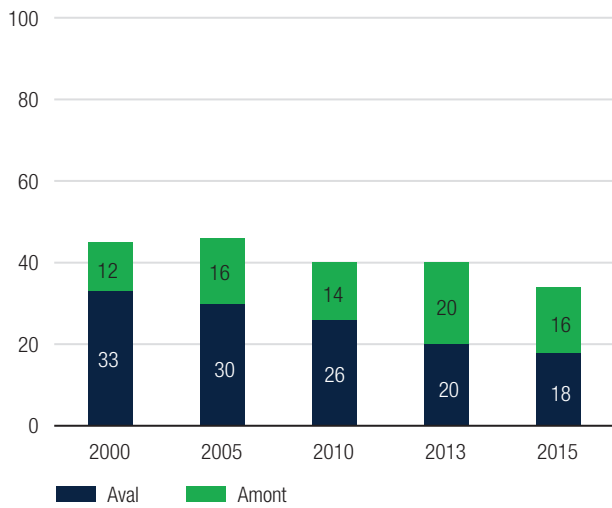
**a. Agriculture**



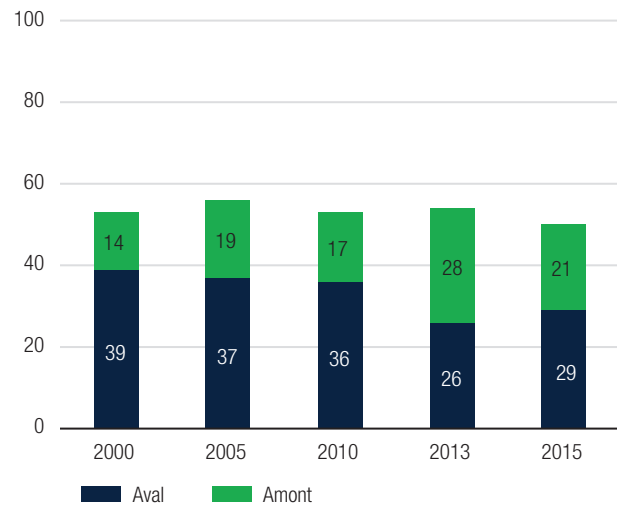
**b. Exploitation minière**



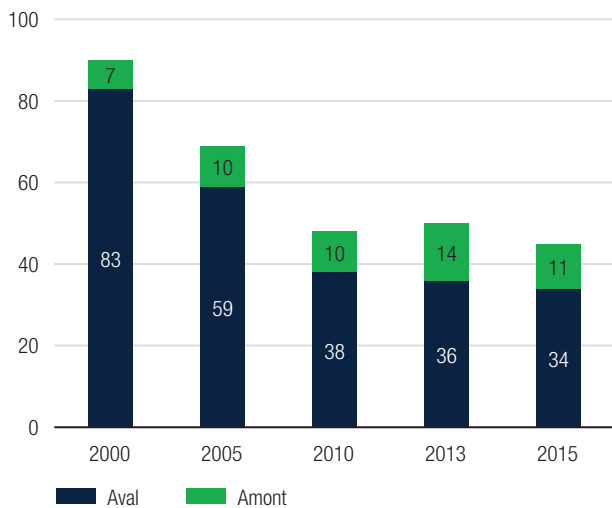
**c. Bois**



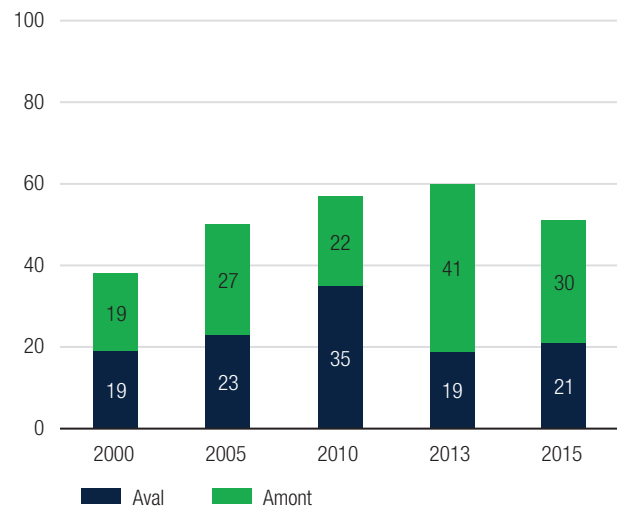
**d. Fabrication**



**e. Construction**

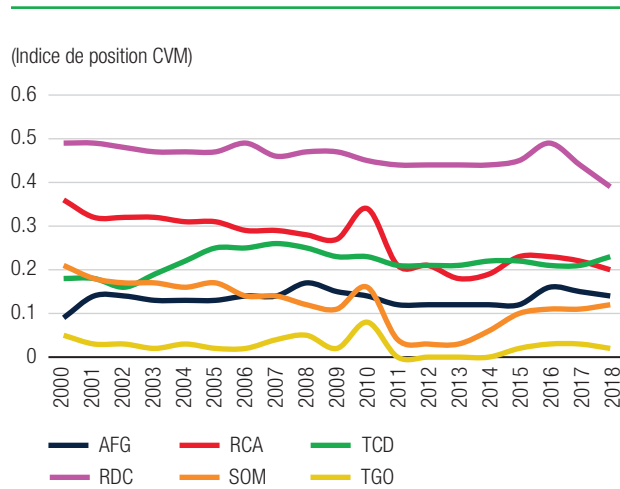


**f. Textile**



Source : Calculs de l'équipe de la Banque mondiale basés sur les données Eora.

**FIGURE 22** La participation de la RCA aux chaînes de valeur mondiales a diminué



Source : Calculs de l'équipe de la Banque mondiale basés sur les données Eora.  
Remarque : RDC: Democratic Republic of the Congo; TCD: Tchad; AFG: Afghanistan; SOM: Somalie; TGO: Togo.

## 2.2.4 Compétitivité des exportations

**La compréhension des caractéristiques structurelles de l'économie peut éclairer la stratégie de diversification de la RCA.** Les autorités doivent mesurer la compétitivité des exportations du pays avant de développer une solide stratégie de diversification. Plusieurs mesures existent et peuvent être utilisées pour évaluer la compétitivité des exportations d'un pays, y compris l'évaluation de la qualité des produits exportés, de la pertinence économique et de l'espace des produits.

### Qualité des produits exportés

**La diversification économique passe non seulement par de nouveaux produits et de nouveaux partenaires commerciaux, mais aussi par l'amélioration de la qualité des produits existants.** L'amélioration de la qualité<sup>27</sup> des produits existants exportés (c'est-à-dire leur mise à niveau) peut améliorer l'avantage

<sup>27</sup> La qualité des exportations ne peut être observée directement et doit être estimée. Il est possible de le faire en utilisant des valeurs unitaires pour les prix moyens à l'exportation pour chaque catégorie de produits en tant qu'indicateur observable le plus proche. Cependant, les prix peuvent être modifiés par des facteurs autres que la qualité, tels que les différences de coûts de production ou les stratégies tarifaires des entreprises. La base de données développée par le FMI tient compte de ces autres facteurs et apporte des ajustements importants. Par exemple, le prix commercial (valeur unitaire) d'un

comparatif du pays, favoriser les recettes d'exportation et faciliter la réussite des transformations structurelles. Cette mise à niveau est également importante, car elle permettra de combler le fossé existant entre la qualité des produits exportés et la « frontière mondiale de la qualité »<sup>28</sup>. L'écart de qualité entre les exportations de la RCA et la frontière mondiale de la qualité s'est creusé entre 2002 et 2013 (Figure 23.a), bien que la qualité globale des exportations de la RCA soit relativement supérieure à celle de ses homologues entre 2000 et 2010. Depuis 2010, la qualité des exportations du pays reste cependant inférieure à la moyenne des pays FCV et ASS, tout en restant supérieure à la moyenne des pays de la CEMAC.

**Les efforts déployés pour améliorer les produits exportés sont souvent plus efficaces dans l'industrie manufacturière et l'agriculture que dans les secteurs des ressources minérales et naturelles.** Le potentiel de modernisation des produits exportés et de réduction de l'écart avec la frontière mondiale de la qualité dépend de la trajectoire de développement du pays ainsi que de la différenciation de la qualité des produits (c'est-à-dire de l'échelle de qualité). Les produits manufacturés et certains produits agricoles ont plusieurs niveaux de qualité, signifiant que les économies ayant une part élevée de produits manufacturés et agricoles dans leurs exportations ont tendance à disposer d'un potentiel plus élevé d'amélioration de la qualité que les économies fortement dépendantes des ressources naturelles et des minéraux<sup>29</sup>. Pour des pays se situant au premier stade de développement socio-économique comme la RCA, il est crucial de se diversifier vers des produits ayant des échelles de qualité longues, tels que les produits agro-industriels, les vêtements et les machines simples, afin de bénéficier des avantages d'une amélioration de la qualité.

**La qualité des produits à base de bois de la RCA est relativement éloignée de la frontière mondiale de la qualité.** Le bois est depuis 2005 le premier produit d'exportation de la RCA : il représentait 68,7 % du total des exportations en 2017. Cependant, la valeur

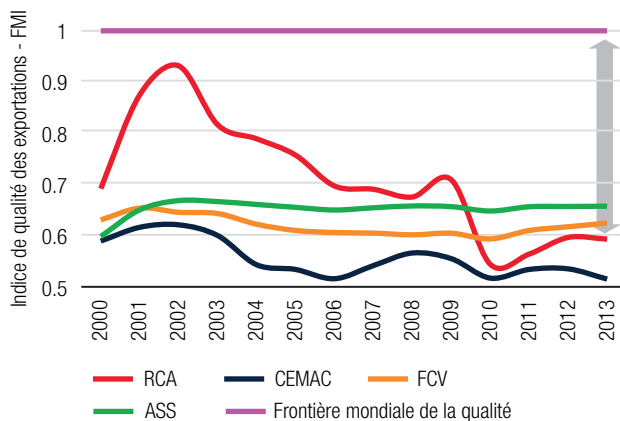
produit donné est ajusté en fonction du PIB de l'exportateur et de l'indice de complexité du produit afin de saisir les différences de production entre les pays. La distance entre les partenaires commerciaux est également prise en compte à l'aide d'équations de gravité afin de refléter le biais de sélection.

<sup>28</sup> La frontière mondiale de la qualité est définie comme le 90<sup>e</sup> centile de la qualité de chaque combinaison produit-année. Une augmentation de la qualité mesurée d'un pays signifie que la qualité de ses produits augmente par rapport à la frontière mondiale.

<sup>29</sup> Khandelwal, 2010.

## FIGURE 23 Qualité des exportations et santé économique

a. Qualité des exportations et distance la séparant de la frontière mondiale de la qualité, 2000–2013



Source : Calculs de l'équipe de la Banque mondiale basés sur les données de l'Indice de qualité du FMI, 2015.

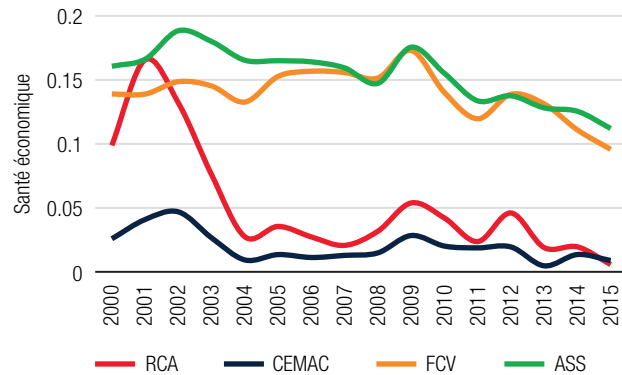
unitaire des produits à base de bois est relativement faible et éloignée de la frontière mondiale : 0,5 pour le bois façonné, 0,35 pour le bois manufacturé, 0,3 pour le bois brut et 0,18 pour le contreplaqué et le bois de placage. Il semble donc que la RCA pourrait tirer profit de l'amélioration de la qualité de ses produits à base de bois (diversification intensive) en passant à des produits à plus forte valeur ajoutée tels que la pâte et le papier, les produits de bois d'ingénierie de moyenne technologie et les meubles de moyenne technologie.

### Aptitude économique

Le score de la RCA pour l'indice d'aptitude économique (Economic Fitness Index – EFI) est relativement faible. L'EFI<sup>30</sup> est une mesure de la diversification et de la capacité d'un pays à produire des biens sophistiqués ou à innover dans un domaine complexe, ce qui est essentiel pour les efforts de diversification. Le score EFI de la RCA de 0,05 est inférieur à la moyenne des pays ASS (0,15) et des pays FCV

<sup>30</sup> L'indice de santé économique (EFI) est calculé à partir du degré de diversité et d'étendue des exportations d'un pays. Les pays qui obtiennent un score EFI élevé ont la capacité de produire un éventail diversifié de produits, d'améliorer leurs exportations en biens complexes et d'atteindre une bonne position concurrentielle par rapport aux autres pays (Tacchella et coll., 2012). En revanche, les pays qui obtiennent un faible score EFI ont tendance à avoir une faible capacité à moderniser et à diversifier leurs exportations. L'indice a été élaboré par la Banque mondiale à partir des données de la liste des produits d'exportation Comtrade UN. Cet ensemble de données constitue un réseau bipartite de pays et de produits, biens et services. Un algorithme mathématique correctement conçu appliqué à ce réseau donne la mesure de la santé économique et de la complexité des produits. Une comparaison de la santé économique et du PIB révèle des informations sur la trajectoire de développement et de croissance des pays (Techhalla et coll., 2012).

b. Indice de santé économique, 2000–2015



Source : Calculs de l'équipe de la Banque mondiale basés sur les données du Projet de santé économique (2018).

(0,14) (Figure 23.b). Cela suggère que le pays n'utilise pas son accès aux matières premières pour développer sa capacité industrielle et améliorer sa compétitivité. De plus, le niveau de compétitivité de la RCA est en baisse depuis 2002 en raison d'une combinaison d'instabilité politique, d'inefficacité des politiques de développement du secteur privé et de la poursuite de la guerre civile, qui a commencé en 2013.

### Espace des produits

L'espace des produits<sup>31</sup> du pays est relativement clairsemé, périphérique et dispersé, mais des voies existent vers la diversification économique. L'analyse de l'espace des produits d'un pays permet d'identifier les produits qui ont un lien étroit avec la production d'autres produits et peut révéler les exportations qui présentent un avantage comparatif. Se concentrer sur l'amélioration de ces produits aurait un impact

<sup>31</sup> L'espace des produits représente la connexion entre les produits en fonction du savoir-faire nécessaire pour les produire. Il permet de visualiser l'emplacement des produits d'exportation d'un pays avec un avantage comparatif révélé (ACR > 1). Dans la visualisation de l'espace des produits, les produits qui nécessitent des connaissances de production, une technologie, des institutions et une infrastructure similaires sont regroupés et portent la même couleur dans l'espace des produits. Les produits complexes et fortement connectés sont situés au milieu de l'espace. Par exemple, les produits mécaniques, électroniques, chimiques et les textiles qui sont au cœur de la production de nombreux autres produits sont situés au milieu de l'espace des produits. En revanche, les produits agricoles et minéraux sont généralement positionnés à la périphérie de l'espace des produits, indiquant que les intrants nécessaires à la production de ces biens sont moins importants pour la production de nombreux autres biens. En conséquence, les pays qui ont peu de produits exportés situés au milieu de l'espace des produits ont moins de possibilités de diversification que les pays qui ont plus de produits au milieu de l'espace des produits.

significatif sur l'amélioration de la capacité nationale. Dans la visualisation de l'espace des produits, les produits complexes et fortement interconnectés sont situés au milieu. Dans la Figure 24, les nœuds colorés représentent les produits d'exportation dont l'avantage comparatif peut être qualifié de « révélé » (> 1 les deux années considérées). En 2000, la RCA avait relativement peu de produits révélés au milieu de l'espace des produits. Les diamants représentaient 72,5 % du total des exportations et, situés à la périphérie de l'espace des produits, ils ne facilitaient guère la diversification vers d'autres produits. Les autres produits présentant un avantage comparatif élevé en 2000 étaient le bois, le coton brut et le café : ils étaient aussi situés à la périphérie de l'espace des produits. L'espace des produits de 2017 de la RCA fournit des signaux sur les activités émergentes du pays et les voies possibles de diversification économique. En 2017, la RCA avait un avantage comparatif révélé (ACR) dans plus de quarante « groupes » de produits (c'est-à-dire des groupes nécessitant des connaissances connexes de production), soit plus du double de groupe de produits qu'en 2000. Parmi les principaux produits exportés, citons la cire, le mobilier et pièces connexes, les machines pour le travail des minéraux, les produits métallurgiques, les peintures et vernis, les centrifugeuses et différents produits agricoles tels que les tomates, carottes, navets, légumineuses, avocats, ananas et mangues. Cependant, l'augmentation entre 2000 et 2017 du nombre de produits exportés ne doit pas être strictement interprétée comme une amélioration de la diversification économique, la valeur associée à ces produits restant très faible.

**La RCA pourrait tirer des leçons et éventuellement s'inspirer du Rwanda, un pays souvent considéré comme une réussite post-conflit en matière de croissance des exportations.** Plusieurs caractéristiques rapprochent le Rwanda et la RCA, en particulier leur enclavement et les guerres civiles. Malgré cela, le Rwanda a atteint en 2018 un taux de croissance impressionnant de plus de 8 %. Par ailleurs, le pays a enregistré entre 2000 et 2017 une très forte croissance de ses exportations et un niveau considérable de diversification (Figure 24.c et .d). Ses exportations ont augmenté de plus de 2 000 %, passant de 59,1 millions USD en 2000 à 1,53 milliard USD en 2017, alors que les exportations de la RCA ont chuté de 47 % au cours de la même période. Le Rwanda exporte des produits ayant de nombreux liens primaires avec d'autres produits. Par exemple, le pays a exporté en

2017 des manteaux ayant un lien primaire avec plus de 35 autres produits. Les études montrent que la stabilité politique, la libéralisation, l'amélioration de l'éducation et de la protection sociale, l'autonomisation des femmes et le recours aux interventions des entreprises publiques dans les secteurs stratégiques ont contribué au succès du Rwanda<sup>32</sup>.

## 2.3 Opportunités de diversification

**La RCA peut diversifier son économie en améliorant les exportations existantes et en investissant dans les produits émergents.** Cette section évalue les opportunités de diversification des exportations dont la RCA pourrait profiter en améliorant les exportations actuelles et en misant sur des produits à fort potentiel. Outre les exportations existantes, cette section examine le rôle des produits ayant récemment acquis un avantage comparatif dans la diversification de l'économie. L'analyse de faisabilité est basée sur la proximité entre les produits à fort potentiel et les exportations existantes de la RCA.

### 2.3.1 Diversification des exportations basée sur les exportations existantes

**Le bois et le coton sont les principaux produits d'exportation et présentent un fort potentiel de nouvelles spécialisations.** Le ciblage des produits connectés à d'autres produits ouvre la voie à une large diversification. Le bois est lié à plus de dix autres produits comme le contreplaqué, les produits à base de liège, le bois formé simple, les engrais et les produits décoratifs en bois (Figure 25). Par conséquent, une spécialisation dans le bois peut permettre de découvrir d'autres produits positionnés au milieu de l'espace des produits. Par exemple, le liège et le mobilier des cabinets médicaux, chirurgicaux, dentaires ou vétérinaires sont liés à plus de cinquante produits, et disposent donc d'un potentiel de large diversification. Le coton brut est un autre produit important au fort potentiel de diversification à

<sup>32</sup> Wicks, 2014 ; Behuria et Goodfellow, 2016.

**FIGURE 24** Espace des produits : RCA c. Rwanda, 2000 et 2017



Source :Atlas de la complexité économique. Données sur les exportations au niveau SITC4.





l'exportation, car il est lié à plus de dix produits, notamment le coton cardé, les fils de laine et les fils de fibres textiles. Le coton est également la matière première la plus couramment utilisée pour les tissus et les vêtements, qui sont au cœur de la production de nombreux autres produits.

**Si les diamants et le café ne sont liés qu'à quelques produits, ils peuvent présenter de précieuses opportunités sur des marchés de niche.** Il est probable que ces produits n'offrent pas une stratégie de diversification optimale, mais les exportations de diamants de la RCA pourraient être améliorées en développant un marché de niche pour les petits diamants. Le pays pourrait également tirer parti de son avantage comparatif dans le diamant en participant davantage à la chaîne de valeur mondiale du diamant, en particulier le commerce, la taille, le polissage et la vente au détail. De même, la RCA pourrait investir dans des stratégies de marché qui aident les producteurs de café et les entreprises et parties prenantes connexes à appréhender la demande croissante des marchés de niche et à tirer parti de la réputation du pays en tant que producteur de café de spécialité.

### 2.3.2 Diversification des exportations basée sur les produits émergents

**Les produits émergents bénéficiant d'un ACR<sup>33</sup> élevé représentent des opportunités de diversification.** Selon les dernières données disponibles, la RCA semble avoir un ACR élevé dans les huiles végétales (cire et huile végétale fixe), certains fruits et légumes (carotte, tomate, orange et mandarine) et des produits manufacturés (tissus en textile, cahiers d'exercices, fils de clôture, moteurs électriques, perruques et plomb). Cependant, la plupart de ces produits ne représentent qu'une faible part des exportations. Par exemple, la RCA possède un ACR élevé pour les cires et les perruques, mais leur part dans le total des exportations est inférieure à 1 % (Tableau 4). Les

<sup>33</sup> L'avantage comparatif révélé (ACR) est une mesure de l'avantage ou du désavantage relatif d'un pays ou d'un produit en termes de flux commerciaux. Un pays est un exportateur efficace d'un produit si ses exportations sont au moins égales à la part du commerce mondial que le produit représente (ACR > 1). L'ACR est calculé en tant que rapport entre la part d'un produit dans l'exportation d'un pays et la part de ce produit dans les exportations mondiales (Hausmann et Hidalgo, 2011).

**TABLEAU 4 Produits exportés par la RCA avec ACR > 1 (2017)**

Produits exportés	Valeur des exportations (en milliers USD)	Part du total des exportations (en %)	ACR
<b>Produits émergents</b>			
Cires	386	0,32	159
Perruques	1 014	0,95	49
Plomb et alliages de plomb	2 050	1,7	38,9
Carottes et navets	335	0,28	28,1
Légumineuses	248	0,21	22,6
Bâches en textile	656	0,55	22,3
Fils de clôture	20	0,02	16
Munitions de guerre	702	0,58	14
Bâtiments préfabriqués	482	0,4	8,98
Articles sanitaires et de toilette en plastique	223	0,18	8,21
Baignoires, éviers	223	0,18	8,13
Tomates	423	0,35	6,84
Autres légumes frais ou réfrigérés	1	0,9	5,02
Mobilier médical ou chirurgical	124	0,1	4,75
Oranges, mandarines	303	0,25	4,59
Fruits, frais ou séchés	844	0,7	2,8
Moteurs électriques	536	0,45	1,55
Cahiers d'exercices et couvertures de livres	33	0,1	1,06
<b>Principaux produits exportés</b>			
Bois	82 700	68,7	32,7
Diamant	12 700	10,0	13
Coton brut	2 970	2,46	33,1
Café	236	0,2	1,08

Source : Calculs de l'équipe de la Banque mondiale basés sur l'Atlas de la complexité économique. Données sur les exportations extraites au niveau SITC4.

autorités devraient envisager d'élargir les marchés des produits ayant un ACR élevé.

**Une reprise de l'industrie cotonnière pourrait compléter les efforts de diversification.** Le nord de la RCA était autrefois une région productrice de coton dont la culture est la plus génératrice de revenus pour les agriculteurs de cette région. Mais la plupart des usines de traitement ont été détruites au cours des différents conflits. La réhabilitation des usines de traitement du coton et le redémarrage de l'industrie pourraient contribuer aux efforts de diversification

des exportations du pays, car le coton est lié à une large variété de produits allant de l'huile de graine de coton aux vêtements de coton.

### 2.3.3 Découvrir de nouveaux marchés

#### *Opportunités dans les pays voisins*

Les pays d'Europe et d'Asie figurent parmi les principales destinations d'exportation de la RCA. Au cours des deux dernières décennies, la Belgique, la France, l'Espagne et l'Allemagne pour l'Europe, et la Chine, l'Indonésie et le Vietnam pour l'Asie (Tableau 5) ont été les principales destinations d'exportation. Cette orientation vers les marchés éloignés restreint naturellement la gamme de marchandises que la RCA peut exporter de manière rentable des produits aux coûts de transport relativement faibles. D'autre part, vu le niveau élevé de concurrence sur ces marchés, l'avantage de la RCA en

tant que pays à faible revenu réside dans des produits très répandus et relativement peu complexes.

**En Afrique, les principales destinations d'exportation de la RCA ne sont pas les pays voisins.** Contrairement aux prévisions du modèle de gravité<sup>34</sup>, la proximité physique n'est pas le facteur le plus pertinent pour expliquer la destination des exportations du pays. Les pays voisins tels que la RDC, le Tchad et le Cameroun ne sont que depuis peu les principales destinations d'exportation du pays, contrairement aux pays d'Afrique du Nord, principales destinations entre 2000 et 2017. Au cours de ces dix-huit années, le Maroc et la Tunisie ont figuré parmi les cinq principales destinations d'exportation du pays pendant dix-sept ans et neuf ans, respectivement, l'Égypte et l'Algérie pendant cinq ans et le Nigeria et l'Afrique du Sud pendant quatre ans. Parmi les pays voisins, le Soudan a figuré parmi les cinq principales destinations exportatrices de la RCA pendant sept ans au cours de la même période.

**La RCA pourrait élargir ses exportations vers les pays voisins.** Bien qu'elle soit membre de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la RCA n'a pas encore exploité les opportunités commerciales de la région. Dix autres pays d'Afrique centrale sont membres de la CEEAC : l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Tchad, la République du Congo (RC), la République démocratique du Congo (RDC), la Guinée équatoriale, le Gabon, le Rwanda et São Tomé-et-Príncipe. À l'exception du Cameroun et du Soudan, qui comptent depuis 2012 parmi les principales destinations d'exportation de la RCA, la plupart des pays de la CEEAC ne sont pas de gros importateurs de produits de la République centrafricaine. Par conséquent, l'augmentation des échanges commerciaux avec les pays de la CEEAC représente une opportunité encore inexploitée, à condition que soient éliminés les obstacles non tarifaires et réglementaires qui freinent le commerce entre les États de la CEEAC. En 2017, le marché régional comptant plus de 175 millions d'habitants et comprenant le Cameroun, la RC, la RDC, le Soudan, le Soudan du Sud et le Tchad enregistrait plus de 184 milliards USD de flux commerciaux, dont près de 31 milliards USD d'importations annuelles (Tableau 6). Le volume des importations de ce marché a plus que

**TABLEAU 5** Cinq principales destinations d'exportation (par ordre d'importance)

Année	Pays de destination	Part des exportations régionales totales (en %)
2000	Maroc, Tunisie, Burkina Faso, Nigeria, Bénin	76
2001	Algérie, Maroc, Tunisie, Nigeria, Éthiopie	86
2002	Soudan, Tunisie, Maurice, Nigeria Algérie	89
2003	Afrique du Sud, Tunisie, Algérie, Maroc, Kenya	77
2004	Maroc, Tunisie, Afrique du Sud, Sénégal, Égypte	96
2005	Maroc, Tunisie, Soudan, Sénégal, Éthiopie	95
2006	Nigeria, Maroc, Algérie, Mauritanie, Madagascar	99
2007	Maroc, Congo, Afrique du Sud, Algérie, Côte d'Ivoire	98
2008	Maroc, Algérie, Afrique du Sud, Soudan, RDC	98
2009	Maroc, Soudan, Congo, Égypte, Algérie	94
2010	Maroc, Nigeria, Soudan, Tunisie, Congo	95
2011	Maroc, Tunisie, Congo, Soudan, Sénégal	94
2012	Maroc, Égypte, Soudan, Tunisie, Cameroun	93
2013	Maroc, Nigeria, Cameroun, Tanzanie, Kenya	97
2014	Maroc, Congo, Égypte, Niger, Cameroun	99,9
2015	Maroc, Soudan, Cameroun, Égypte, Burundi	99,9
2016	Maroc, Maurice, Égypte, Cameroun, Rwanda	95
2017	Burundi, Maroc, Soudan, Cameroun, Algérie	97

<sup>34</sup> Le modèle de gravité stipule que les flux commerciaux bilatéraux entre deux pays sont basés sur la taille économique et l'éloignement de ces derniers. Par exemple, des recherches montrent que les échanges commerciaux tendent à diminuer avec l'éloignement.

**TABLEAU 6** Importations régionales en 2017 : Bois, diamant, coton et café

Pays voisins	Total des importations (milliards USD)	Population (millions d'habitants)	Importations nettes (importations – exportations)			
			Coton (millions USD)	Bois (millions USD)	Café (millions USD)	Diamants (millions USD)
Cameroun	8,38	24,5	-54,9	-914,95	-58,16	—
Tchad	0,58	15,1	-16,47	1,40	0,10	—
RDC	6,34	81,4	36,12	-62,72	-17,6	-371
RC	3,83	5,1	40,28	-421,11	-11,92	-101
Soudan	11,5	40,8	-26,35	56,6	81,1	—
Soudan du Sud	0,56	10,9	0,20	0,70	0,38	—
Total	31,2	177,8	-21	-1 340	-6,1	-472

Source : Calculs de l'équipe basés sur les données de la Banque mondiale et UN Comtrade, 2017.

doublé au cours des années 2010 et devrait continuer à croître à mesure que la population et les revenus régionaux augmentent et alimentent la demande de biens de consommation.

**Les principaux produits exportés vers les marchés mondiaux ont également un potentiel prometteur sur les marchés régionaux.** Une analyse des importations nettes de bois, diamant, coton et café en provenance des pays voisins donne un aperçu de la demande régionale pour ces produits. La RDC, la RC et le Soudan du Sud sont des importateurs nets de coton pour un total proche de 77 millions USD, ce qui représente donc une réelle opportunité d'exportation pour la RCA. En ce qui concerne le café, le Soudan, le Soudan du Sud et le Tchad sont des destinations potentielles d'exportation, ces pays étant des importateurs nets de café.

### Plusieurs marchés régionaux de certains produits agricoles et alimentaires sont encore inexploités.

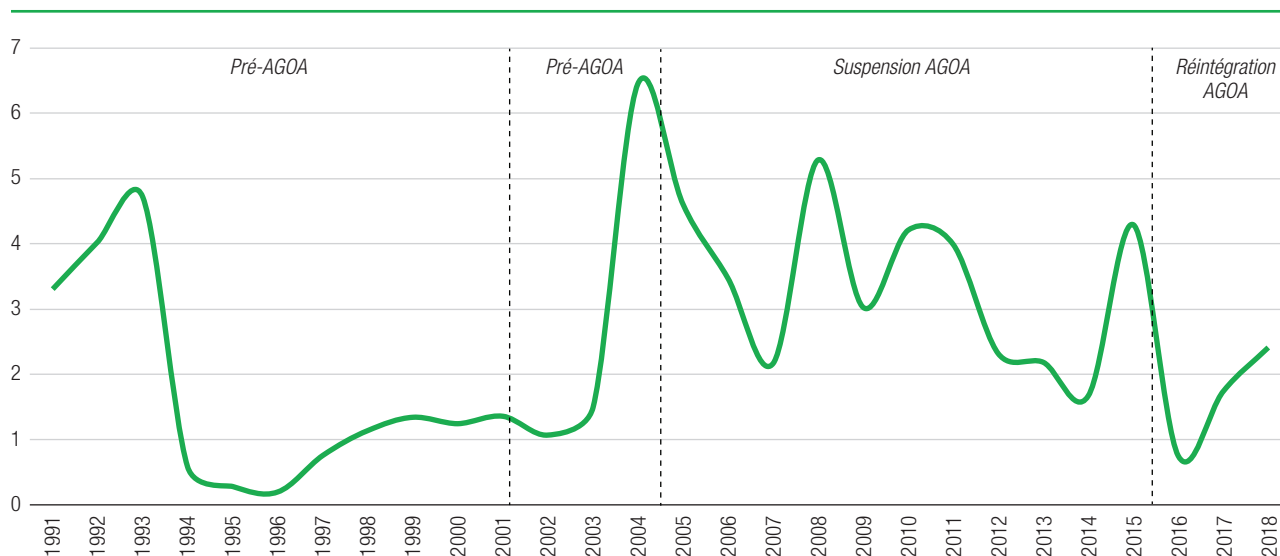
Il existe une demande d'importation régionale pour certains produits agricoles et alimentaires pour lesquels la RCA semble avoir un ACR élevé. Par exemple, les cahiers d'exercices, les bâches en textile, les légumineuses et les fruits produits en RCA ont un ACR supérieur à 1 et le total des importations régionales de ces produits s'est élevé à 181,5 millions USD en 2017 (Tableau 7). Cela signifie que ces produits sont stratégiquement importants pour augmenter le niveau des exportations de la RCA vers la région. Une demande régionale existe également pour certains produits dits « frontière » (c'est-à-dire suffisamment proches des savoir-faire actuels de la RCA) comme les œufs, le lait et les céréales. Les décideurs centrafricains devraient donc envisager des politiques agricoles et agro-industrielles appropriées

**TABLEAU 7** Importations régionales de certains produits, 2017 (millions USD)

	Produits de la RCA avec ACR > 1										
	Cahiers d'exercices	Bâches textiles	Légumes	Fruits	Tomates	Cires	Plomb et alliages de plomb	Produits non exportés par la RCA			
								Boulangerie	Œufs	Lait	Céréales
Cameroun	14,1	4,12	7,83	0,393	0,023	0,0073	0,184	8,76	3,51	4,00	481
Tchad	0,292	0,230	0,027	0,072	0,017	—	0,0009	5,09	0,013	0,77	8,60
RDC	8,82	4,17	1,39	0,741	0,052	0,00216	0,278	11,1	0,394	1,27	76,0
RC	6,44	1,45	1,70	0,391	0,120	—	0,016	10,1	1,75	1,50	62,8
Soudan	3,7	6,26	94,5	6,06	—	0,144	0,0003	7,81	3,7	1,33	695
Soudan du Sud	0,965	2,86	14,6	0,379	0,229	—	—	2,67	0,005	1,69	83,1
Total	34,32	19,09	120,05	8,04	0,44	0,15	0,48	45,53	9,4	10,6	1 406,5

Source : Calculs de l'équipe basés sur les données de la Banque mondiale et UN Comtrade, 2017.

Remarque : La sélection de produits a été basée sur un ACR > 1 et une analyse de l'espace des produits.

**FIGURE 26** Exportations de la RCA vers les États-Unis, 1991–2018

Source : Calculs de l'équipe de la Banque mondiale basés sur les données UN Comtrade.

afin d'étendre la gamme des exportations agricoles produites localement vers les pays voisins.

### **Opportunités sur le marché mondial : réintégration de la RCA parmi les bénéficiaires de l'AGOA**

Au cours des deux dernières décennies, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont bénéficié de la loi américaine sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique (*African Growth and Opportunity Act – AGOA*). L'AGOA a été adopté par le Congrès américain en mai 2000 pour ouvrir à certains produits de pays ASS un accès au marché américain libre de droits de douane. Cette loi offre en particulier un accès libre de droits à certains produits textiles et articles vestimentaires sous réserve des dispositions pertinentes sur l'habillement et des règles d'origine associées. Grâce à cet accès privilégié au marché américain, les exportations africaines vers les États-Unis ont augmenté au cours des dernières décennies<sup>35</sup>.

Suspendue de l'AGOA en décembre 2003<sup>36</sup>, la RCA a été réintégrée parmi les pays bénéficiaires en décembre 2016 et de nouvelles opportunités d'exportation se sont présentées. De ce fait, la RCA n'a pas beaucoup profité de l'AGOA tandis que de nombreux

pays d'Afrique subsaharienne ont progressivement augmenté leurs exportations vers les États-Unis au cours des deux dernières décennies. Les exportations de la RCA vers les États-Unis ont été plus modestes et beaucoup plus volatiles que la moyenne des exportations des pays de l'ASS vers les États-Unis<sup>37</sup>. Suite au rétablissement en 2017 des avantages de l'AGOA, les exportations totales de la RCA vers les États-Unis ont augmenté de plus de 100 %, passant de 1,05 million USD fin 2016 à 2,2 millions USD fin 2017 (Figure 26). Le pays peut encore améliorer ses exportations vers cette destination, notamment avec les produits du bois pour lesquels la RCA possède un avantage comparatif<sup>38</sup>.

## **2.3.4 Libérer le potentiel du secteur agricole**

**Le secteur agricole est à la fois économiquement et socialement important pour la RCA, mais il reste concentré sur des activités traditionnelles de subsistance.** Sur une population de 4,9 millions d'habitants, 4 millions de Centrafricains dépendent des activités agricoles pour leur subsistance, et les produits agricoles représentent environ 42 % des

<sup>35</sup> Frazer et Van Biesebroek, 2010.

<sup>36</sup> Les coups d'État militaires, les autres prises de pouvoir illégales et les violations flagrantes des droits de l'homme ont été les principales raisons de l'exclusion de la RCA de l'AGOA.

<sup>37</sup> Les exportations de la RCA vers les États-Unis ont bondi en 2008, principalement en raison de l'augmentation des prix mondiaux des produits de base. L'indice mondial moyen des prix des produits de base était de 129 en 2007 et 117 en 2009, contre 163 en 2008 (FMI 2018).

<sup>38</sup> Environ 66 types de produits du bois de niveau HS-8 sont éligibles à l'AGOA.

exportations totales de la RCA. Les activités agricoles comprennent la culture du manioc, des arachides, du sorgho, du millet, du maïs, du sésame, des bananes plantains, du coton, du café et du tabac, ainsi que l'élevage et la pêche, et elles restent dominées par les pratiques traditionnelles. Affectée par la succession de crises et de périodes d'insécurité, la production agricole reste inférieure à ses niveaux d'avant la crise et le secteur a désespérément besoin d'investissements et de politiques prospectives.

**Le mauvais état des routes et l'absence de stratégie d'entretien du réseau, en particulier des routes rurales, affaiblissent le potentiel du secteur agricole.** Sur 24 137 km de routes nationales, infranationales et rurales, seuls 855 km (3,5 %) sont revêtus. Le réseau routier est relativement petit et souffre d'un manque d'entretien, limitant l'accès des agriculteurs aux marchés et le potentiel de développement du secteur agricole. Il n'existe aucune stratégie d'entretien des routes rurales, qui pâtissent de longues périodes de mauvais entretien. Le Fonds routier national est handicapé par une faible gouvernance et des ressources insuffisantes. Selon les estimations, 5 % seulement des fonds destinés à l'entretien du réseau routier vont aux routes rurales. Les exportations agricoles représentent une faible part du PIB, en nette diminution depuis 2000, en particulier les exportations de coton et de café, qui ne représentent que moins de 2 % du PIB.

**Les politiques et les plans visant à améliorer les pratiques agricoles n'ont pas porté des fruits.** Un certain nombre de documents de planification stratégique élaborés dans un vide politique ont guidé le développement du secteur agricole. Malgré ces plans, les ressources allouées au secteur agricole sont restées insignifiantes. La croissance de la productivité agricole a été limitée et entravée par des lois foncières obsolètes. Les activités de recherche et développement ainsi que les formations spécifiques liées au secteur agricole sont quasi inexistantes et limitent le potentiel d'expansion du secteur.

**L'accès limité au financement et aux services financiers compromet également le potentiel du secteur agricole.** Le secteur financier restreint et sous-développé affecte négativement les instruments de financement dont peuvent disposer les agriculteurs. Le secteur souffre de la faiblesse de l'infrastructure de marché et de l'inadéquation du cadre juridique et judiciaire. Par exemple, le Fonds de développement agropastoral créé pour accompagner le

développement de l'agro-industrie n'est pas opérationnel. De plus, la microfinance représente 1 % du total des facilités de crédit et ne dessert que 0,5 % de la population. Contrairement à plusieurs pays africains, la pénétration de la téléphonie mobile en RCA reste faible, à environ 30 %, ce qui limite les possibilités d'accès des agriculteurs et travailleurs du secteur agricole aux services bancaires mobiles.

**Les chaînes de valeur agricoles peuvent être particulièrement efficaces dans la réduction de la pauvreté en intégrant les ménages ruraux et les petits exploitants agricoles dans les chaînes d'approvisionnement.** La RCA ne peut pas améliorer la résilience des groupes vulnérables et de l'économie dans son ensemble sans développer son secteur agricole. Les autorités doivent à court et moyen terme diversifier les productions agricoles, promouvoir le développement de l'agro-industrie et stimuler la productivité. De plus, des politiques complémentaires de développement des compétences et de création d'emplois, en particulier pour les jeunes, peuvent être nécessaires pour aider les ménages à sortir du piège de la pauvreté et à briser le cercle vicieux de la violence.

### ***Miser sur la chaîne de valeur du coton pour diversifier l'économie et créer des emplois***

**Le potentiel du secteur du coton peut contribuer à la diversification économique de la RCA.** Le coton est directement lié à douze produits au moins, allant de l'huile aux vêtements en coton. Par exemple, les graines de coton et d'autres résidus de l'égrenage du coton sont transformés en aliments pour animaux et en huile de graines de coton. De plus, le secteur est indirectement lié aux industries du vêtement et du textile. Bien que le secteur soit confronté à d'importants défis en matière de production et d'exportation, la valeur et le potentiel de ces sous-produits restent importants. Le coton était dans les années 1990 l'un des principaux produits exportés par la RCA. Il a été important pour l'économie, mais sa production n'a jamais égalé celle des grands producteurs de coton des pays ASS. La production et les exportations de coton se sont régulièrement détériorées depuis le pic de la saison 1997–1998, où un peu plus de 46 000 tonnes de coton ont été achetées aux producteurs et exportées.

**La production de coton a fortement varié au cours des trente-cinq dernières années en raison des**

**conditions météorologiques capricieuses, des perturbations dues aux conflits, des chocs extérieurs du marché et de la mauvaise gestion du secteur.** La production a chuté par rapport à son plus haut niveau, passant de 46 037 tonnes achetées par la société d'État pendant la saison 1997–1998 à 14 150 tonnes achetées en 2017–2018. La guerre civile a détruit les capacités industrielles restantes, qui souffraient déjà d'investissements insuffisants. La RCA détenait avant le conflit six usines d'égrenage à Ndim, Pendé, Guiffa, Bossangoa, Grimari et Bambari. Trois d'entre elles – Ndim, Pendé et Grimari – ont été détruites pendant cette période et les trois autres souffraient déjà d'un manque d'investissements. L'usine d'égrenage de Bossangoa a été construite avec une capacité de traitement de 90 tonnes de graines de coton par jour, mais elle ne peut traiter dans son état actuel que 60 tonnes par jour. L'usine d'égrenage de Bambari, construite pour traiter la même quantité que celle de Bossangoa, est en mauvais état. Elle pourrait néanmoins traiter 45 tonnes par jour avec un investissement modéré dans de nouvelles installations. L'usine d'égrenage de Guiffa, construite pour traiter 90 tonnes par jour, a été fortement endommagée lors du conflit et nécessite d'importants investissements avant de redevenir opérationnelle.

**Le secteur du coton peut également jouer un rôle essentiel dans la transformation spatiale et la reprise économique du pays.** La culture du coton est répandue dans deux des trois bassins agricoles prioritaires (Ouham/Ouham-Pendé et Nana-Gribizi/Kémo/Ouaka) identifiés par le gouvernement et la Banque mondiale comme prioritaires pour la relance du secteur. L'insécurité dans les régions cotonnières résultant des crises passées et actuelles a entraîné la destruction périodique des actifs, notamment les animaux nécessaires au labour des champs, les entrepôts, les machines, le matériel de transport et les usines d'égrenage. La culture du coton a cessé dans les régions productrices d'Ouham-Pendé, Kémo, Nana-Gribizi, Ouaka et Basse-Kotto en raison des problèmes de sécurité. Cependant, la culture s'est poursuivie tout au long des crises dans la préfecture d'Ouham.

**Il est urgent de restructurer le secteur du coton.** Un récent audit du secteur a identifié des arriérés d'un montant de 11 milliards FCFA à fin février 2019. L'État est depuis l'indépendance le principal responsable de la gestion du secteur, avec un certain niveau de participation privée. Crises, épisodes de mauvaise

gestion et chocs externes ont mis successivement en faillite les entreprises publiques et les agences chargées de gérer le secteur. La restructuration du secteur du coton devrait inclure l'apurement des arriérés de l'ancienne société d'État, la reconstruction de la capacité d'égrenage et le remplacement des actifs pillés. Le manque de capacité du gouvernement à gérer le secteur est l'une des raisons de la création d'une entreprise publique cotonnière. Le gouvernement pourrait même envisager de créer deux entreprises publiques régionales, une pour chaque région de production : la région de l'Est et du Centre-Est et la région du Nord-Ouest. Ce faisant, Geocoton peut jouer un rôle essentiel dans la restructuration du secteur grâce à ses connexions régionales et sa connaissance des producteurs locaux.

**L'amélioration de la chaîne de valeur du coton nécessite la mise en œuvre de mécanismes d'atténuation des risques pour minimiser l'exposition aux chocs mondiaux du prix des produits de base.** Une exposition excessive aux chocs des prix mondiaux des produits de base peut mettre en faillite les petits producteurs ou les dissuader de s'engager dans des cultures de rente. En mettant en œuvre des mécanismes d'atténuation des risques, la RCA peut suivre l'exemple du Burkina Faso, l'un des principaux producteurs de coton. Dans ce pays, le mécanisme repose sur un prix plancher payé aux agriculteurs à la livraison du coton et une éventuelle prime supplémentaire payée à la fin de la campagne si le prix à l'exportation est supérieur au prix plancher négocié. Un fonds d'équilibrage est également prévu pour compenser en partie les agriculteurs si, pendant la saison de production, le prix à l'exportation tombe en dessous du prix accordé aux producteurs nationaux. Le gouvernement de la RCA peut également tirer des enseignements des autres producteurs de coton africains sur leur interaction et leur pouvoir de négociation sur le marché des produits de base, par exemple avec Olam. Les autorités de la RCA pourraient avoir recours à des conseillers en transaction possédant une connaissance spécifique des sociétés cotonnières africaines pour les aider dans leurs négociations avec les investisseurs privés.

**Pour redynamiser le secteur du coton, les autorités devront aussi remédier aux contraintes financières et améliorer l'accès au financement et au fonds de roulement.** Comme dans plusieurs autres secteurs en RCA, l'accès au financement du secteur agricole est limité et il restreint la capacité des producteurs

à financer des intrants et acquérir des actifs. Aucune institution financière, banque ou fonds agricole public, ne fournit ou ne facilite l'accès au financement dans le secteur agricole et, plus spécifiquement, dans les chaînes de valeur du coton. Les autorités pourraient conclure un accord avec une banque locale pour financer les intrants et le fonds de roulement des producteurs. Un tel accord pourrait impliquer la coordination des crédits par les sociétés d'égrenage, les contrats d'achat entre ces sociétés et les producteurs garantissant ces crédits. Les engagements de production et d'emprunt pourraient être regroupés au niveau communal par les associations de producteurs ou leur section locale. Ces associations pourraient aider à gérer les engagements et à assurer le remboursement. La coordination entre les producteurs, les sociétés d'égrenage et les institutions financières doit être facilitée pour déterminer avec précision les besoins de crédit, le calendrier des décaissements et une juste répartition des risques, mais aussi pour reconstruire le mécanisme de financement de la chaîne de valeur.

## **Agro-industrie : l'huile de palme**

**Le développement de l'huile de palme présente plusieurs avantages pour la RCA.** Cette culture est attractive pour les environnements à faibles ressources et les économies dépendant de l'agriculture. Le secteur de l'huile de palme génère dans le monde plus d'emplois par hectare que les autres productions agricoles à grande échelle<sup>39</sup>. Outre la tendance mondiale à remplacer l'huile à base de pétrole par de l'huile renouvelable, l'huile de palme a une durée de conservation plus longue que les huiles végétales comparables, ce qui constitue un avantage pour des pays aux infrastructures médiocres et aux chaînes d'approvisionnement peu performantes<sup>40</sup> comme la RCA. Sa production est également compétitive par rapport à d'autres huiles végétales et graisses animales. Parmi les cultures oléagineuses, l'huile de palme a les plus faibles besoins en pesticides et en engrais et sa biomasse végétale peut être utilisée pour alimenter des usines de concassage, de transformation et de production d'énergie, un avantage dans les régions aux infrastructures énergétiques médiocres. D'autre part, cette industrie peut générer

d'autres produits à base de palmier à huile, tels que des produits alimentaires au détail, des produits de soins personnels et cosmétiques et des aliments pour animaux, ainsi que des sous-produits de la production d'huile de palme tels que du détergent pour lessive, du savon, de la graisse et de la margarine. Cela signifie que le secteur de l'huile de palme peut générer pour le secteur privé de nombreuses opportunités dans un large éventail d'industries connexes.

**Comme pour d'autres produits agricoles, la production d'huile de palme a chuté au cours des deux dernières décennies.** La culture traditionnelle du palmier à huile s'étend sur environ 18 000 hectares en RCA et l'huile de palme est produite directement pour la consommation intérieure. Malgré des années de transformation et de production à l'échelle industrielle, la production d'huile de palme a brutalement chuté au cours des dernières années, sous l'effet des crises, des chocs des prix des produits de base et du manque de capacité organisationnelle<sup>41</sup>. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la production mondiale de fruits de palmiers à huile a chuté entre 2005 et 2013 alors que les importations ont augmenté.

**Alors que la demande d'huile de palme augmente, d'autres pays d'Afrique subsaharienne réussissent à attirer des investisseurs privés pour développer et faire croître leur industrie.** La production d'huile de palme se développe dans de nombreux pays ASS qui ont réussi à attirer des investisseurs, à exploiter des plantations et à organiser les petits planteurs. Par exemple, de grandes concessions sont exploitées en Côte d'Ivoire, au Cameroun, en RDC, au Gabon, au Liberia, au Nigeria et en Sierra Leone.

**Les autorités devraient cependant rester conscientes des risques et de l'environnement concurrentiel associés au secteur de l'huile de palme.** La culture du palmier à huile, la transformation du fruit du palmier et la commercialisation des produits à base d'huile de palme ne sont pas sans risques. L'industrie se heurte à une concurrence importante de l'Indonésie et de la Malaisie, qui produisent à elles deux plus de 80 % de l'approvisionnement mondial en huile de palme. La production dans ces deux pays est plus efficace

<sup>39</sup> Cadre du Groupe de la Banque mondiale et stratégie d'engagement de la SFI dans le secteur de l'huile de palme.

<sup>40</sup> Sime Darby, Palm Oil Facts and Figures.

<sup>41</sup> L'étude de faisabilité de la société Palme d'Or, rédigée par le CIRAD, détaille l'histoire de la filière de l'huile de palme en RCA, notamment l'histoire des anciennes entreprises publiques, des recapitalisations et des restructurations

et compétitive que celle de la majorité des pays d'Afrique subsaharienne en raison d'une série de mesures de facilitation financées par le gouvernement. De plus, des restrictions et des barrières non tarifaires sont souvent imposées au commerce des produits à base d'huile de palme. Enfin, des risques liés à la déforestation doivent être pris en compte par les autorités avant de développer l'industrie de l'huile de palme.

### 2.3.5 Libérer le potentiel du secteur forestier

**Le secteur forestier de la RCA a un potentiel économique important.** La RCA compte environ 5,4 millions d'hectares de forêt dense humide divisée en un massif de 3,8 millions ha situé au sud-ouest du pays et la forêt de Bangassou (1,6 million ha) située au sud-est. Avec un potentiel de production de 3,65 millions de mètres cubes, le massif du Sud-Ouest est presque entièrement exploité dans le cadre de permis de gestion et d'exploitation (PGE), sous forme de concessions. Ce secteur génère environ 4 000 emplois directs et 6 000 emplois indirects, avec un impact social et économique important, en particulier dans les zones rurales. Le secteur forestier est essentiel au développement des communautés rurales du sud-ouest de la RCA, où les impôts dérivés des activités forestières peuvent contribuer jusqu'à 1 milliard FCFA par an au budget des communes.

**La foresterie est attractive en raison de sa capacité à générer des revenus, créer des emplois rémunérés et soutenir l'inclusion et la transformation spatiale.** Selon l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), le secteur forestier de la RCA a produit en 2017 environ 550 000 m<sup>3</sup> de grumes. Les exportations de bois représentent 40 % des recettes d'exportation du pays et sont principalement basées sur l'exportation de grumes et, dans une moindre mesure, de bois sciés. Les coûts d'exportation sont relativement élevés en raison de la situation enclavée du pays et de la relative médiocrité de ses infrastructures de transport. Le transport du bois est coûteux, que ce soit par voie routière vers le Cameroun ou par voie fluviale et ferroviaire jusqu'à Pointe-Noire en RC. Les coûts de transport élevés devraient inciter à transformer les produits forestiers dans le pays au lieu de les exporter. L'exploitation commerciale des ressources

forestières est confiée à des entreprises privées dans le cadre de PGE. En 2019, on comptait quatorze PGE, dont onze attribués à des compagnies forestières et trois inactifs.

**Malgré l'existence d'un cadre réglementaire, la transformation des produits du bois fait face à d'importants défis.** Le cadre réglementaire de l'exploitation forestière mis en place en 1990 a été modernisé en 2008 avec l'adoption du Code forestier, qui a instauré une interdiction plus sévère des exportations de grumes. Les compagnies forestières doivent s'assurer qu'au moins 70 % des grumes des essences de première qualité sont transformées sur place et que seuls les produits finis et semi-finis (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étapes de transformation) peuvent être exportés. Le taux moyen de transformation est passé de 60 % en 2008 à 43 % en 2015, et à seulement 20 % en 2017. La crise économique de 2008 et la guerre civile en 2012–2013 ont contribué à la baisse du taux de transformation. Avec l'amélioration de la sécurité, la production de bois n'a cessé d'augmenter depuis 2016, même si le taux de transformation industrielle continue de baisser. La politique actuelle impose aux compagnies forestières d'installer de nouvelles unités pour réaliser localement les deuxième et troisième étapes de la transformation. La RCA possède huit usines de traitement primaire pour le sciage, l'écorçage, le tranchage et le séchage, et une usine de traitement secondaire pour la fabrication de contreplaqué. La capacité totale de traitement du pays est estimée à environ 450 000 m<sup>3</sup> de bois, un chiffre bien en deçà du niveau actuel de transformation.

#### *Promouvoir la transformation du secteur forestier*

**La Chine et l'Union européenne (UE) ont fixé des exigences sur le marché des produits du bois.** La Chine est le premier marché d'exportation, suivie de l'Union européenne. La RCA a signé en 2012 un accord volontaire de partenariat avec l'UE portant sur l'application de la législation forestière, la gouvernance et le commerce du bois et des produits dérivés. Les acheteurs chinois ont tendance à préférer des prix bas et des volumes importants. De manière générale, ils sont également moins concernés par les variétés spécifiques et la qualité des grumes que les acheteurs de l'UE, et sont moins susceptibles d'exiger ou de faire respecter des normes de conformité environnementale.



**Les coûts directs et indirects d'exportation des produits du bois réduisent les bénéfices et peuvent constituer un obstacle à la croissance des entreprises.**

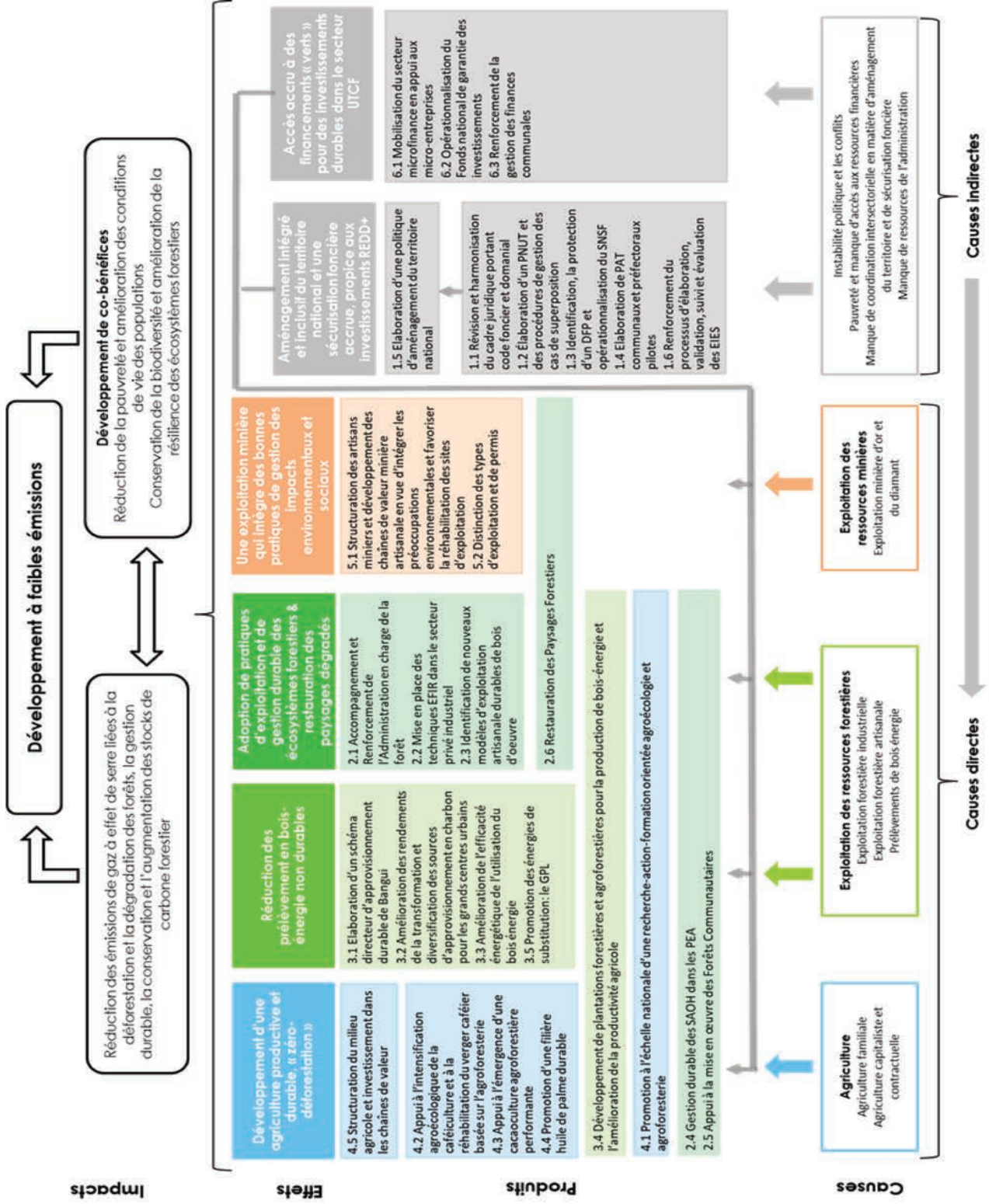
Les redevances et taxes suivantes sont prélevées sur les exportations de produits forestiers : (i) une taxe à l'exportation de 8 % de la valeur franco sur camion (FSC) pour le bois brut et de 4 % pour le bois scié ; (ii) une taxe forfaitaire minimum de 2 % ; (iii) un prélèvement de 0,5 % pour le financement des équipements informatiques (REIF) ; (iv) une redevance de 1 500 FCFA par chargement pour l'obtention du certificat d'origine ; (v) une redevance de 3 000 FCFA par chargement pour l'obtention du certificat phytosanitaire ; et (vi) et une taxe environnementale de 500 FCFA par chargement. Les opérateurs se plaignent que ces taxes et autres redevances, perçues au moment de l'exportation via le port de Douala, réduisent leurs bénéfices. Leurs plaintes portent sur : (i) les frais de chargement des marchandises à bord des navires ; (ii) la commission de sous-traitance de 15 000 FCFA par bon de livraison (BL) ; (iii) les frais de douane de 10 000 FCFA par BL ; (iv) les frais d'endossement du GUCE de 10 000 FCFA par BL ; (v) la taxe informatique de 15 000 FCFA par BL ; (vi) les frais de bon de livraison de 20 000 FCFA par BL ; (vii) les frais d'obtention du certificat d'origine de 10 000 FCFA par BL ; (viii) les frais de délivrance du certificat phytosanitaire de 10 000 FCFA par BL ; (ix) les frais de délivrance du certificat EUR1 de 5 000 FCFA par BL ; (x) les frais de stockage du bois auprès de la Société d'exploitation des parcs à bois du Cameroun ; (xi) la commission sur décaissements ; (xii) les frais de location des équipements et (xiii) les surestaries quand les bateaux sont immobilisés plus de onze jours.

**L'industrie de traitement du bois peut potentiellement créer des produits à valeur ajoutée et générer de nouveaux emplois.** En RCA, un minimum de 70 % de la production de grumes d'essences de première qualité doit être transformé dans le pays. Le volume de grumes transformées dans le pays par rapport au volume total produit a considérablement diminué, passant d'environ 49 % en 2001 à 23 % en 2016. Près

d'une trentaine d'essences de bois sont transformées en RCA et les essences de Sapelli (*Entandrophragma cylindricum*), d'Ayous, de Dibétou (*Lovoa trichilioides*) et de Kossipo (*Entandrophragma candollei*) représentent plus de la moitié du volume total produit. La Société d'exploitation forestière centrafricaine (SEFCA) transforme plus de la moitié du bois du pays. Les activités composant les chaînes de valeur forestières ont un énorme potentiel de soutien à la diversification économique et au développement national de la RCA. La libération du potentiel du secteur forestier nécessite cependant de tenir compte de l'impact du secteur sur le changement climatique, impact qui pourrait aggraver davantage les défis économiques, sociaux et environnementaux et accroître les vulnérabilités. Le développement du secteur doit être strictement aligné sur les efforts visant à réduire les impacts de la déforestation et de la dégradation des forêts et à augmenter les stocks de carbone forestier. La RCA pourrait exploiter le potentiel du secteur forestier pour assurer le développement socio-économique du pays tout en s'attaquant aux causes de la déforestation et de la dégradation des forêts (Figure 27).

**Les centrales électriques à biomasse deviennent un élément de plus en plus important de l'approvisionnement en énergie de nombreux pays en développement.** La biomasse est particulièrement bien adaptée à la fourniture d'énergie à petite échelle dans les zones reculées. En RCA, les déchets de l'exploitation forestière et de la transformation du bois pourraient être utilisés seuls ou en association avec d'autres combustibles provenant de la biomasse pour fournir de l'énergie aux petites villes et communautés des régions forestières, mais aussi pour compléter les besoins en énergie de Bangui. Cependant, la conception et la construction de centrales électriques à biomasse nécessitent une expertise technique sophistiquée et un plan de développement de l'énergie biomasse nécessite des études approfondies de faisabilité technique et économique. En conséquence, la conclusion de solides partenariats public-privé est particulièrement importante pour le développement de ces activités innovantes en RCA.

FIGURE 27. Théorie du changement pour le développement durable du secteur forestier



## 2.4 Résoudre les questions transversales clés

### 2.4.1 Institutions, sécurité et environnement commercial favorable

**Le RCA ne pourra mettre en œuvre aucune stratégie de diversification si elle ne tient pas compte de sa fragilité politique et institutionnelle.** La stabilité est une condition préalable à une croissance et un développement soutenus. Cependant, la RCA connaît depuis longtemps une instabilité politique et une faiblesse institutionnelle qui ont affecté sa capacité à atteindre une croissance durable depuis son indépendance. Le pays a été le théâtre de sept coups d'État, dont le plus important en 2013, qui ont accéléré l'effondrement des institutions de l'État. Les institutions qui fournissent des services de base ont été particulièrement touchées par la récurrence des conflits et de la violence. L'insécurité associée à la faible légitimité de l'État dans les zones contrôlées par des groupes armés a intensifié la polarisation sociale, rendant vital le rétablissement de la confiance entre les citoyens et l'État. La recherche de solutions à la fragilité politique et institutionnelle favorisera l'inclusion sociale, essentielle à la diversification économique et à une croissance soutenue.

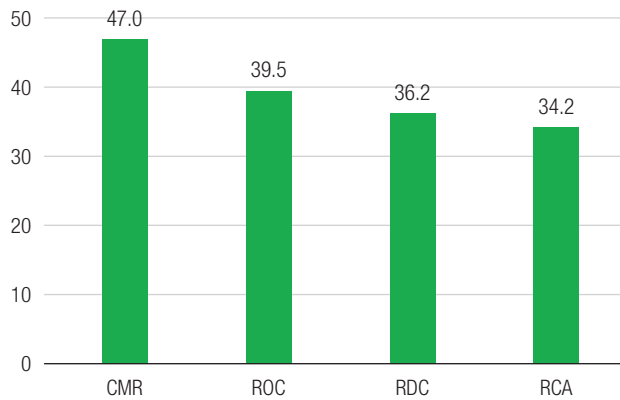
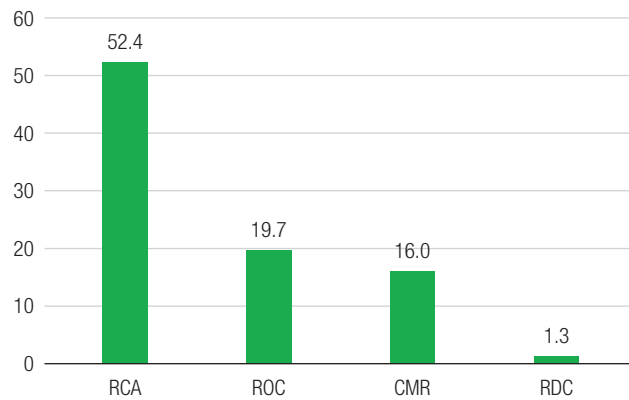
**Les autorités doivent rétablir l'État de droit, mettre en place une administration compétente et créer des institutions publiques efficaces pour renforcer la résilience des institutions et favoriser la cohésion sociale.** En RCA, des groupes et réseaux du crime organisé exercent un pouvoir important sur certains milieux et utilisent parfois les institutions publiques, ce qui entraîne la corruption et la recherche de profits. Dans certaines régions, certains groupes armés sont essentiellement organisés en réseaux criminels pour rechercher des gains financiers ou défendre les intérêts de certains groupes ethniques. Cette situation sape la légitimité des institutions étatiques et les politiques visant la cohésion sociale. Dans ce contexte, les efforts de diversification économique sont voués à l'échec, l'État étant incapable de : (i) concevoir et mettre en œuvre une stratégie

de diversification saine ; (ii) attirer les investissements privés ; et (iii) établir des politiques axées sur le marché.

**Le nouvel accord de paix fournit une occasion de pacifier les groupes armés et de promouvoir la cohésion sociale, même si sa mise en œuvre sera difficile et nécessitera des ressources importantes.** Sous la houlette de l'Union africaine, le gouvernement de la RCA a signé un accord de paix avec quatorze groupes armés en février 2019. Cet accord a entraîné une forte diminution de la violence dans la région plus densément peuplée du nord-ouest, où les efforts de démobilisation, de désarmement et de réintégration ont permis de réduire les tensions. Les incidents liés au conflit et les décès de civils ont diminué, passant respectivement de 1 842 et 721 en 2018 à 1 172 et 339 en 2019. Les projections basées sur une extrapolation des données de janvier à avril 2020 indiquent une nouvelle baisse à 789 incidents liés au conflit et 210 décès de civils en 2020. Malgré ces progrès, la mise en œuvre réussie de l'accord de paix nécessitera un engagement ferme de toutes les parties et une réponse pragmatique et multiforme pour mettre fin à la violence, en combinant coercition, sanctions, endiguement et cooptation. Le gouvernement doit redéployer les fonctionnaires, fournir des biens et services publics et accélérer les efforts de décentralisation, en particulier dans les régions éloignées. Ces mesures contribueront à accélérer le processus de réconciliation et à remédier aux griefs et à la méfiance en assurant une représentation équitable dans la fonction publique et les institutions.<sup>42</sup>

**La qualité de la gouvernance doit être améliorée.** Malgré une amélioration progressive de la gouvernance en RCA depuis les premières élections démocratiques de 2016, elle reste faible par rapport aux autres pays africains. Tous les indicateurs mondiaux de la qualité de la gouvernance, y compris les indicateurs de gouvernance mondiale, l'indice de transformation de la Bertelsmann Stiftung et Doing Business, montrent une tendance à la baisse ou à la stagnation en RCA au cours de la dernière décennie, sans amélioration majeure ces dernières années. En raison de la situation sécuritaire, la présence de l'État, y compris des forces de l'ordre et des tribunaux, est quasi inexistante au-delà de la capitale. L'accès aux tribunaux et

<sup>42</sup> Ces mesures sont largement discutées dans le nouveau Cadre de partenariat pays du groupe de la Banque mondiale.

**FIGURE 28** Facilité de faire des affaires, 2018**a. Score de la facilité de faire des affaires****b. Score des échanges transfrontaliers**

Source : Rapport Doing Business de la Banque mondiale 2018.

Remarque : CMR : Cameroun ; RC : République du Congo.

aux avocats est extrêmement faible en raison d'un manque de capacité professionnelle et du nombre restreint de professionnels du droit. Les droits de propriété et contractuels sont pleinement reconnus dans la Constitution et doivent être appliqués par les registres et les services notariaux. Toutefois, la faible mise en œuvre de l'État de droit ne facilite pas la sauvegarde de la propriété privée et l'exécution des contrats. Bien que les efforts visant à améliorer les institutions et la qualité de la gouvernance soient un processus à long terme, l'engagement du gouvernement à améliorer le cadre institutionnel et de gouvernance pourrait donner des résultats économiques positifs à court terme. Les récents progrès en matière de gouvernance tel que l'adoption de la loi sur les collectivités locales, la création de la Haute Autorité chargée de la Bonne Gouvernance, la promulgation de la loi sur la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques arrimée aux directives CEMAC, doivent être maintenus et renforcés.

**Le climat des affaires peu attractif entrave le développement du secteur privé.** Par rapport aux pays pairs, la RCA est moins performante pour la facilité de faire des affaires.<sup>43</sup> Son score Doing Business était de 34,2 en 2018, contre 47,0 pour le Cameroun, 39,5 pour la République du Congo et 36,2 pour la RDC (Figure 28.a). En 2018, le pays occupait la 183<sup>e</sup> place sur 190 pays dans le classement général de Doing Business. Les taxes, l'accès à l'électricité et l'obtention

de crédits sont les trois principaux obstacles aux affaires en RCA (Tableau 8). Le pays affiche également des résultats médiocres au niveau de la facilité des échanges transfrontaliers, bien qu'il soit relativement plus performant que ses pairs (Figure 28.b).<sup>44</sup> Pour améliorer le climat des affaires en RCA, les autorités doivent adopter des réformes institutionnelles pour résoudre les problèmes liés à la facilité de faire des affaires. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Diagnostic du secteur privé de la Banque mondiale pour la RCA, qui examine les options de développement du secteur privé.

**L'amélioration de la qualité de la gouvernance nécessitera également des efforts pour améliorer la transparence, le contrôle et la gestion financière des entreprises publiques (EP).** Plusieurs EP et entités parapubliques de la RCA opèrent dans des secteurs clés tels que l'agriculture, la sylviculture et les transports. La nouvelle loi sur les entreprises et établissements publics a été promulguée le 13 février 2020 et que le décret d'application signé en Octobre 2020. Cette loi définit un mode de gestion de ces entités conformément aux principes de gestion axée sur les résultats tout en clarifiant le partage entre les tutelles administrative, technique et

<sup>43</sup> Au cours des deux dernières décennies, des études ont démontré le rôle important du climat des affaires dans les performances des entreprises et la croissance économique du pays. Le rapport Doing Business de la Banque mondiale mesure la facilité de faire des affaires et du commerce au-delà des frontières.

<sup>44</sup> La facilité des échanges transfrontaliers permet de gagner du temps et de l'argent dans la préparation des documents et de se conformer aux procédures frontalières d'exportation et d'importation de marchandises. Les performances relativement meilleures de la RCA en matière de commerce transfrontalier s'expliquent entre autres par le fait que ses principales exportations sont des minéraux et non des produits agricoles. Il est communément admis que les exigences en matière d'exportation sont moins coûteuses et prennent moins de temps dans les pays exportant principalement des produits non agricoles que dans les pays dépendant principalement des exportations agricoles.

**TABLEAU 8** Score doing business, 2018

	RCA	Cameroun	RC	RDC
Paiement des impôts	18,89	36,34	26,79	39,40
Accès à l'électricité	24,64	60,35	28,42	34,67
Règlement de l'insolvabilité	28,13	36,73	37,98	0,00
Obtention de crédits	30,00	60,00	35,00	30,00
Exécution de contrats	30,46	38,99	43,07	32,35
Création d'une entreprise	37,02	82,39	63,83	89,78
Traitement des permis de bâtir	38,86	59,74	63,90	52,26
Protection des investisseurs minoritaires	40,00	41,67	40,00	36,67
Enregistrement de la propriété	41,92	37,33	36,04	45,44
Commerce transfrontalier	52,36	15,99	19,68	1,26

Source : Rapport Doing Business de la Banque mondiale 2018.

Remarque : Un classement élevé en matière de facilité de faire des affaires signifie que l'environnement réglementaire est plus favorable à la création et à l'exploitation d'une entreprise locale. La note de la facilité de faire des affaires d'un pays s'étend sur une échelle de 0 (plus faible performance) à 100 (meilleure performance).

financière. L'amélioration de la gouvernance du secteur des EP profitera non seulement à l'économie, mais elle réduira également les risques fiscaux associés et la charge financière publique. Les réformes pourraient inclure la dissolution des EP non performantes afin d'accroître la compétitivité globale du secteur privé. Les autorités ont pris certaines mesures pour améliorer la gestion des EP et des entités parapubliques, mais des actions et des politiques supplémentaires s'imposent.

**Les décideurs politiques doivent également mettre en œuvre des réformes institutionnelles qui permettent à des politiques axées sur le marché de stimuler les activités du secteur privé.** Pour parvenir à une diversification économique, les pays doivent inciter les investisseurs à pénétrer de nouveaux marchés et à s'associer aux chaînes de valeur mondiales (CVM).<sup>45</sup> Bien que la RCA soit l'un des pays les moins performants en matière de facilité de faire des affaires, de nouveaux marchés d'exportation potentiels peuvent accroître la participation du pays aux CVM. Les réformes institutionnelles devraient se concentrer sur le renforcement du système judiciaire, la protection des investisseurs minoritaires et faciliter l'acquisition des permis de construire. En RCA, les juges et les procureurs font trop souvent l'objet d'ingérences politiques, ce qui envoie un signal négatif au secteur privé sur la transparence du système judiciaire. Les réformes axées sur le marché

<sup>45</sup> Mahood 2017.

exigeront du gouvernement qu'il réduise le poids de la réglementation et mette en place un système judiciaire équitable et transparent, permettant aux investisseurs d'opérer dans un environnement de marché dynamique. La création récente d'un cadre de dialogue public-privé (Cadre mixte de concertation pour l'amélioration du climat des affaires) est un pas dans la bonne direction, mais ce cadre doit être renforcé pour garantir l'adoption de politiques orientées vers le marché et une amélioration du climat des affaires.

## 2.4.2 Accès au financement et inclusion financière

**Le système financier de la RCA est dominé par le secteur bancaire, lequel se compose de quatre banques qui fournissent des crédits limités au secteur privé.** Le crédit intérieur au secteur privé est faible : il est passé de 13,3 % du PIB en 2013 à 11,3 % du PIB en 2018. Le niveau d'accès au financement en RCA reste inférieur à la moyenne des pairs régionaux et des pays ASS. En outre, les prêts non performants (PNP) restent élevés, représentant 23 % du total des prêts bruts en 2017, soit environ 10 % de plus que la moyenne des autres pays de la région. La faiblesse de l'intermédiation financière en RCA empêche l'allocation efficace des financements disponibles.

**Les vulnérabilités du secteur financier se sont aggravées après la crise de 2013, mais le secteur s'est progressivement amélioré ces dernières années.** Les PNP ont régulièrement diminué, mais restent au-dessus de leur niveau d'avant la crise. Les PNP ont atteint leur niveau le plus élevé en 2015, avec environ 31 % du total des prêts bruts. Depuis, ils ont diminué et atteint, selon les estimations, 22 % en 2018, avec des disparités sectorielles importantes. Les secteurs critiques pour l'économie, tels que l'exploitation minière, l'industrie manufacturière et l'immobilier, semblent afficher les ratios de PNP les plus élevés, atteignant plus de 50 % du total des prêts bruts. Les PNP du pays sont principalement dus à l'important stock d'arriérés de paiement du gouvernement et d'arriérés du gouvernement envers ses fournisseurs. Bien que les autorités aient mis en œuvre les principales recommandations de la COBAC, l'application des recommandations relatives aux contrôles internes et à la lutte contre le blanchiment d'argent a pris du retard. Une récente évaluation de la COBAC

souligne la nécessité de renforcer la gouvernance, les contrôles internes et le respect des normes prudentielles, ce qui devrait réduire les vulnérabilités du secteur financier.

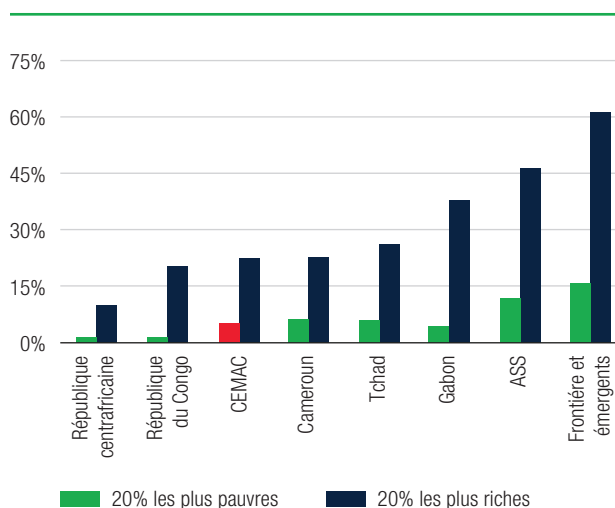
**Les indicateurs de solidité financière laissent penser que les banques du pays sont modérément résilientes.** Les banques de la RCA restent suffisamment capitalisées, puisque l'adéquation moyenne des fonds propres est d'environ 32 %, et que les actifs liquides représentent 27,1 % du total des actifs et 186 % du passif à court terme, selon les dernières estimations. On estime que les dépôts ont augmenté de 23,6 % en 2016–2018, avec une augmentation de 6 % en 2018–19. Une filiale d'un groupe panafricain (Ecobank) domine le secteur, avec près de la moitié de tous les actifs bancaires.

**L'inclusion financière et l'accès aux services financiers ont augmenté, mais ils restent à des niveaux très bas.** L'indice financier mondial montre que 13,7 % des adultes d'Afrique centrale avaient accès à un compte bancaire en 2017, contre 3,3 % en 2011. Malgré cette amélioration impressionnante, le niveau d'accès au financement reste faible et inférieur à la moyenne des pays de la CEMAC (36 %). L'accès limité au financement entrave la capacité de la RCA à développer durablement l'économie et à réduire la pauvreté et les inégalités. En termes d'inclusion financière, la RCA se classe au dernier rang des pays de la CEMAC, avec seulement 0,7 % de la population dans les 20 % inférieurs de la distribution des revenus ayant accès à un compte bancaire dans une institution financière en 2012 (Figure 29). En ASS, le niveau d'inclusion financière de la RCA est seulement supérieur à celui de la RDC.

**Le niveau actuel de développement financier de la RCA est inférieur au niveau escompté compte tenu des caractéristiques structurelles du pays.**<sup>46</sup> Le système financier est restreint, peu développé et concentré à Bangui. Ses systèmes de paiement sont faibles et mal intégrés aux systèmes régionaux et internationaux. Selon le rapport Doing Business, le registre des crédits ne couvrait que 3,3 % des adultes en 2018. L'accès limité au financement en RCA est une entrave contraignante à la croissance

<sup>46</sup> Alter et Yontcheva (2015) définissent le niveau de développement financier attendu comme le niveau de développement financier correspondant aux caractéristiques structurelles du pays. Le déficit financier est donc défini comme la différence entre le niveau de développement financier attendu et le niveau actuel.

**FIGURE 29** Inclusion financière, 2012



Source : Calculs des services de la Banque mondiale à l'aide de la base de données Finstats.

économique, car il compromet le développement du secteur privé. L'amélioration du secteur financier et la promotion de l'accès aux services financiers sont essentielles pour les efforts de développement socio-économique du pays.<sup>47</sup> Toutefois, le déficit de développement financier de la RCA – la différence entre le niveau de développement financier attendu et actuel – est l'un des plus élevés en ASS.

**Le recours aux paiements et technologies numériques dans le secteur financier est en augmentation dans toute l'Afrique, mais la RCA a du retard à rattraper malgré des progrès récents.** Le recours aux paiements numériques dans le pays reste faible, puisque seulement 27,4 % de la population ont accès à un téléphone portable. Seuls 9,3 % des adultes ont effectué ou reçu un paiement numérique au cours des douze derniers mois, soit nettement moins de 34,4 % des adultes en ASS. En outre, à peine 2,2 % des adultes utilisent un téléphone portable pour accéder à leurs comptes bancaires, ce qui est environ dix fois inférieur à la moyenne des pays ASS. Le faible accès aux services bancaires mobiles freine le potentiel d'expansion des services financiers. En conséquence, l'accès aux services financiers, y compris pour les petites et moyennes entreprises, est extrêmement limité, et la microfinance peu développée. La RCA a défini et mis en œuvre le projet de digitalisation

<sup>47</sup> Cela a été largement documenté au cours des deux dernières décennies. King et Levine (1993) et Rajan et Zingales (1998) soutiennent que le développement financier peut prédire la croissance économique à long terme, l'accumulation de capital et la croissance de la productivité.

avec, entre autres pour objectifs, la facilitation de la télédéclaration et le télépaiement des taxes permettant de réduire les contacts physiques entre les agents (fiscaux ou douaniers) et les opérateurs économiques qui sont souvent source de déperdition des recettes de l'Etat. L'un des volets de ce projet est le paiement mobile des salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat (cela permet de limiter les déplacements de ceux-ci vers la capitale pour chercher leur dû en abandonnant les postes de travail pendant une certaines durées).

**Pour améliorer l'accès au financement, les autorités doivent accroître la capacité des agriculteurs et des entreprises dans le secteur de la sylviculture et de l'agriculture.** Étant donné la capacité relativement faible des secteurs forestier et agricole, l'amélioration de l'accès au financement nécessitera un renforcement des capacités des agriculteurs et des sociétés et entreprises connexes à préparer des demandes de prêt et d'autres documents financiers. Dans le même temps, il faudra sensibiliser les banques locales aux possibilités offertes dans ces deux secteurs, tout en encourageant la responsabilité sociale des entreprises dans les décisions d'investissement.

### 2.4.3 Goulets d'étranglement dans les infrastructures

**Du fait de son enclavement limite les options de la RCA d'accéder aux marchés, de favoriser l'intégration régionale et d'accélérer la transformation spatiale.** Le réseau routier du pays – son principal système de transport – est sous-développé et mal entretenu, et la plupart des routes sont traitées en surface, avec seulement 3,5 % de routes bitumées (855 sur 25 235 km). Environ 80 % des marchandises échangées au niveau international passent par le corridor Douala-Bangui, dont les routes ne sont pas entièrement revêtues et dont l'entretien est très coûteux en raison des coûts directs et indirects.<sup>48</sup> Les fleuves du pays offrent une voie alternative pour relier la RCA au reste du monde et réduire les coûts commerciaux. Pour que les pays d'Asie de l'Est réussissent à diversifier leurs économies, accroître leur participation aux CVM et promouvoir l'intégration régionale, la baisse des coûts commerciaux et l'amélioration de la logistique commerciale ont été

essentielles. Pour réduire les coûts commerciaux et faciliter la diversification, la RCA doit investir dans l'infrastructure fluviale de l'Oubangui et des réformes politiques pertinentes.

**L'infrastructure de transport limitée du pays est l'un des principaux obstacles à l'augmentation du commerce transfrontalier et à la connexion de la RCA aux marchés mondiaux.** La RCA ne dispose que d'un seul aéroport international, à Bangui, et ses pistes d'atterrissage sont en mauvais état. Le pays ne possède pas d'infrastructures ferroviaires. Les routes de la région du Sud-Ouest sont en meilleur état que celles des régions du Sud-Est et du Nord-Est. Toutefois, le réseau routier global est peu étendu et comprend 25 235 km de routes, dont 63 % sont revêtues et 34 % recouvertes de gravier. Le réseau national s'étend sur près de 4 500 km, tandis que les réseaux régionaux couvrent environ 3 900 km. Les 16 853 km restants (plus de 60 %) sont constitués de pistes ou de routes rurales traversant les villages. Les niveaux de trafic sont extrêmement bas, et il est donc difficile de justifier une ingénierie routière lourde. Le trafic, principalement concentré dans les corridors Bangui-Douala et Pointe-Noire-Brazzaville-Bangui, n'atteint que 200 véhicules par jour sur les segments revêtus des deux axes.

**Le principal corridor commercial entre Bangui et Douala affiche les coûts de transport maritime les plus élevés de la région, ce qui limite les options commerciales de la RCA.** La Banque mondiale a réalisé une étude détaillée sur le transport et la logistique dans la CEMAC en 2013. La quasi-totalité des problèmes identifiés dans l'étude persiste, et ses recommandations restent pertinentes.<sup>49</sup> Les coûts d'expédition le long du corridor Douala-Bangui (1 472 km) sont les plus élevés de tous les grands corridors de transport en Afrique centrale et occidentale, régions où les coûts de transport sont parmi les plus élevés au monde. Le corridor ferroviaire est multimodal, avec un chemin de fer reliant le port de Douala à Ngaoundéré au Cameroun (884 km), la distance restante est accessible par la route. En analysant divers scénarios de fret et de combinaisons rail/route, la Banque mondiale a déterminé que les coûts de transport varient de 195 à 298 USD/TM, la valeur du fret et les exigences de manutention étant les principaux facteurs de coût. Le temps de transport

<sup>48</sup> La Banque mondiale, « The Cost of Being Landlocked ».

<sup>49</sup> La Banque mondiale, « Logistics Cost Study of Transport Corridors in Central and West Africa », 2013.

**TABLEAU 9** Comparaison des indicateurs routiers

Indicateur	Unité	États fragiles			Pays à faible revenu
		RCA	RDC		
Densité du réseau routier	Km/1 000 km <sup>2</sup> de superficie	145	41	1	132
Accessibilité rurale des SIG	% de la population rurale à moins de 2 km d'une route praticable en toute saison	30	58	29,3	23
État du réseau routier goudronné classé	% en bon ou en assez bon état	80	62	70	86
État du réseau routier non revêtu classifié	% en bon ou en assez bon état	72	2	42	56
Trafic routier revêtu classifié	TMJA	843	200	257	1 288
Trafic routier non revêtu classifié	TMJA	31	14	20	39

Source : Base de données de l'AICD sur le secteur routier. Les données sur la densité du réseau routier de la RDC proviennent de l'Infrastructure de République démocratique du Congo : Perspective continentale (2011). Remarque : Le réseau total comprend les réseaux primaires, secondaires et tertiaires. Les routes classées sont celles qui ont été incluses dans la législation en tant que routes publiques. SIG : système d'information géographique ; TMJA : trafic moyen journalier annuel.

de Douala à Bangui est de dix-sept jours, selon Maersk, sans conteneurs réfrigérés (Tableau 9).

**La RCA ne dispose pas d'un corridor routier praticable par tous les temps pour accéder à ses ports côtiers.** La plupart des importations et des exportations de la RCA sont transportées le long du corridor routier Douala-Bangui, qui couvre 1 500 km de routes, dont seulement 392 km sont revêtus. La RCA dépend fortement de ses corridors régionaux pour la circulation efficace des biens et des personnes, mais ses voisins n'ont pas privilégié l'entretien de ces corridors. Les corridors Douala-Bangui et Pointe-Noire-Brazzaville-Bangui ne sont pas encore complètement revêtus. Certaines sections du corridor Douala-Bangui (environ 250 km au Cameroun et 210 km en RCA) sont en cours de modernisation dans le cadre du Projet de facilitation du transport et du transit de la CEMAC.

**La rivière Oubangui a le potentiel d'intégrer la RCA à la RDC et à la RC (Figure 30).** La RCA possède trois ports fluviaux : Bangui (port en amont), Kolongo (port pétrolier) et Salo.<sup>50</sup> Parmi ses fleuves, l'Oubangui est la principale voie navigable du pays. Cependant, la navigabilité est limitée sur les 5 000 km du réseau de voies navigables – seuls 2 067 km sont navigables quatre mois par an, principalement le long du corridor Bangui-Brazzaville (1 200 km). Le trafic aval couvre 1 200 km en six à sept jours (Bangui-Brazzaville) et le trafic amont en sept à douze jours (Brazzaville-Bangui). Les marchandises sont ensuite acheminées à Pointe-Noire en RC via le Chemin de fer

Congo-Océan ou à Kinshasa (RDC). Le fleuve Congo et la rivière Oubangui sont les voies traditionnelles d'exportation des produits, et ils constituaient autrefois une option de transport rentable pour le bois provenant de la RCA. En raison des guerres civiles en RCA et en RC au cours de la dernière décennie, de l'impact du changement climatique et du manque d'entretien, les importateurs et les exportateurs préfèrent désormais les itinéraires passant par le Cameroun.

**L'amélioration de la navigabilité du fleuve Congo et de la rivière Oubangui ferait du port de Pointe-Noire une alternative au port de Douala pour le commerce à destination et en provenance de la RCA.** Cela pourrait être réalisé par une combinaison de transport fluvial et de transport ferroviaire via la ligne de Chemin de fer Congo-Océan de Brazzaville à Pointe-Noire. De même, la RCA pourrait également utiliser la rivière Oubangui et le fleuve Congo pour transporter des marchandises entre Bangui et Kinshasa, avant d'utiliser les routes revêtues de Kinshasa à Matadi (principal port maritime de la RDC). Bien qu'il soit plus long d'utiliser le transport routier et fluvial pour atteindre Matadi (environ 55,5 heures), les coûts sont environ d'un tiers moins élevés que si l'on se fie uniquement au réseau routier de la RDC (Tableau 10). Le transport fluvial reste un mode de transport très compétitif : il coûte en moyenne 0,09 USD par tonne-km. Pour les importations, le réseau fluvial depuis Brazzaville ou Kinshasa est plus long (12–15 jours), mais les coûts de transport sont de 20 % à 60 % inférieurs à ceux du réseau routier.<sup>51</sup> Par rapport au corridor routier de Bangui à Douala, les coûts

<sup>50</sup> Infrastructure de la République centrafricaine : Une perspective continentale, Carolina Domínguez-Torres et Vivien Foster

<sup>51</sup> Organisation mondiale du commerce 2007.



## FIGURE 30 Accès de la RCA aux ports maritimes et coûts et délais associés

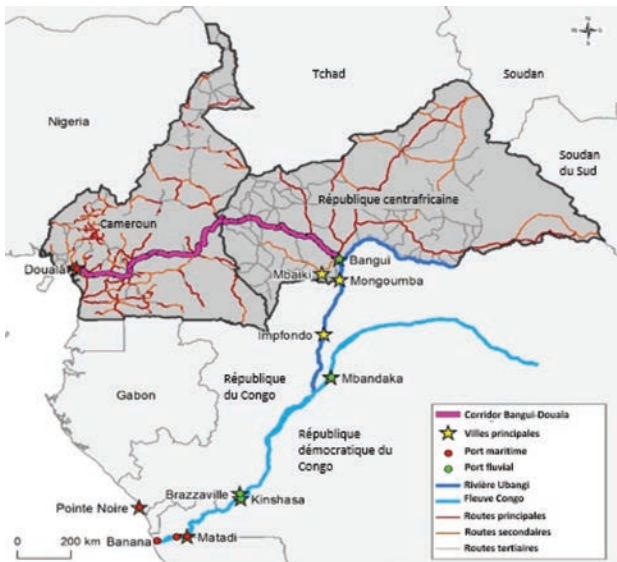
a. Itinéraire le moins cher de Bangui à Matadi : par la rivière Oubangui



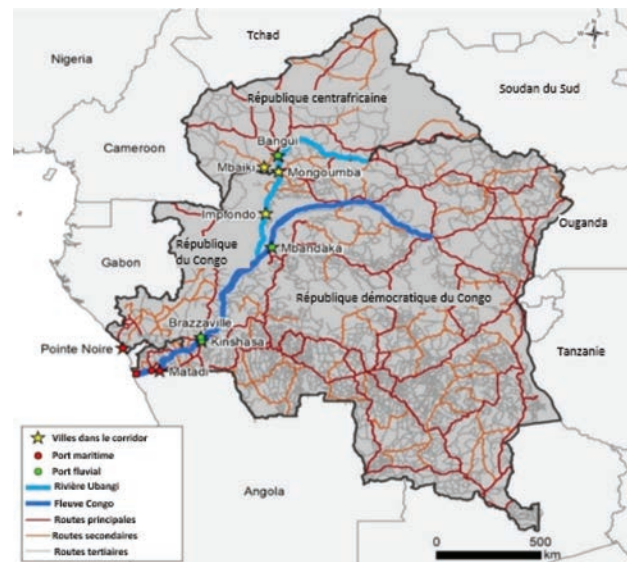
b. Voie alternative de Bangui à Matadi : par le réseau routier de la RDC



c. Corridor primaire effectif de Bangui à Douala : par le réseau routier



d. Un vecteur d'intégration potentiel pour la RCA, la RDC et la RC



Source : Calculs des services de la Banque mondiale basés sur l'application de Network Analyst dans ArcMap 10.6 aux données de coûts et de temps estimés de la Banque mondiale 2017.

Remarque : Le panneau c montre l'itinéraire passant par la N10 entre Bertoua et Yaoundé. Le panneau d montre les réseaux fluviaux (Oubangui et Congo) et les réseaux routiers pour la RCA et la RC à partir d'OpenStreetMap, téléchargé sur The Humanitarian Data Exchange (<https://data.humdata.org/>) et le réseau routier de la RDC à partir de Delorme.

de transport sur la rivière Oubangui sont également inférieurs. La RCA peut renforcer sa compétitivité et réduire les coûts d'importation en utilisant la rivière Oubangui, ce qui est environ 20 USD moins cher à la tonne que le corridor routier Bangui-Douala (bien que cela prenne environ 4,4 jours de plus). La rivière Oubangui est une option compétitive pour la RCA pour accéder aux marchés mondiaux, augmenter sa participation aux CVM et stimuler les exportations.

**La rivière Oubangui est le corridor commercial le plus optimal pour intégrer les économies d'Afrique centrale.** Outre leur langue commune, la RCA, la RC et la RDC partagent des frontières maritimes. La rivière Oubangui constitue une voie de transport entre les capitales Bangui, Kinshasa et Brazzaville, et elle est importante pour ces trois pays en termes de développement économique et de mobilité de la population.

**TABLEAU 10** Estimation des coûts et délais de transport entre Bangui et les ports maritimes

Itinéraire	Coût (USD/tonne)	Durée du voyage (heures)
Le moins cher : vers Matadi en passant par la rivière Oubangui	<b>151,25</b>	126,41
Le plus rapide : vers Douala (Cameroun)	171,82	<b>20,88</b>
Alternative : vers Matadi en empruntant le réseau routier de la RDC	464,81	70,94

Source : Calculs basés sur les données de la Banque mondiale 2016.

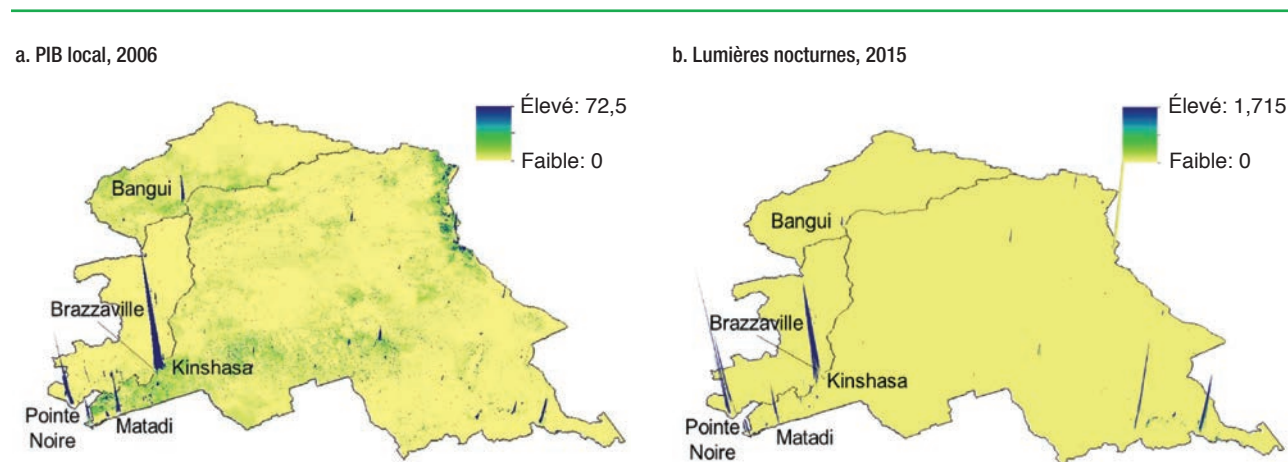
Remarques : L'option la moins chère est d'utiliser la rivière Oubangui de Bangui à Kinshasa (RDC) et les autoroutes de Kinshasa à Matadi. En raison de la disponibilité des données, les coûts pour les usagers de la route et la vitesse moyenne pour les segments routiers du corridor Bangui-Douala (RCA et Cameroun) ont été dérivés des estimations pour la RDC. Voir Encadré A.1 en annexe pour plus de détails sur la méthodologie.

**L'accélération de l'intégration régionale peut ouvrir des perspectives, améliorer le commerce intérieur et transfrontalier, créer des emplois et réduire les inégalités de revenus.** Les vastes distances et les variations extrêmes dans la répartition spatiale du PIB dans la région exigent des efforts pour améliorer la connectivité intraprovinciale et interprovinciale afin de promouvoir le commerce et la cohésion économique. Le renforcement de l'intégration régionale peut également permettre de réduire les inégalités de revenus au sein des trois pays et entre eux. Il peut être utilisé comme un instrument de répartition des activités économiques, actuellement concentrées dans les grandes villes de Kinshasa, Brazzaville,

Bangui, Matadi et Pointe-Noire, et de réduction des inégalités de revenus (Figure 31).

**En tant que pays enclavé, la RCA bénéficiera tout particulièrement d'une intégration régionale accrue.** La RCA fait partie des seize pays enclavés d'Afrique, et elle est bordée par le Tchad au nord, le Soudan à l'est, la RC et la RDC au sud, et le Cameroun à l'ouest. Il existe quatre voies d'accès possibles à la mer pour la RCA. Le premier point d'accès à la mer, et le plus approprié, est Douala au Cameroun. Le port de Douala, situé à plus de 1 450 km de Bangui, est le principal port commercial de la RCA et traite environ 80 % du commerce international du pays. Le principal avantage de Douala est que le Cameroun et la RCA appartiennent à la même zone économique (CEMAC). Cependant, le délai de transit au port de Douala reste long (plus de deux semaines), et un camion met parfois plus de vingt jours pour arriver au port en provenance de Bangui. Le deuxième point d'accès est Port-Soudan, dans l'est du Soudan, sur l'océan Indien, bien que la RCA n'ait pas utilisé ce port, principalement en raison du mauvais état des routes dans la préfecture de la Vakaga. Les routes menant au port ne sont praticables que pendant six mois pendant la saison sèche. Les troisième et quatrième points d'accès à la mer sont via Pointe-Noire dans la RC et via Matadi en RDC. Les deux derniers corridors pourraient être des options rentables pour la RCA, bien que l'utilisation de plusieurs modes de transport (c'est-à-dire chemin de fer/fleuve à partir de Pointe-Noire et route/fleuve à partir de Matadi) augmente le risque de perte de denrées alimentaires,

**FIGURE 31** Répartition des activités économiques



Source : Le panneau a. est tiré de Ghosh et coll. 2010. Le panneau b. est basé sur les données des lumières nocturnes du produit composite annuel VIIRS (Visible Infrared Imaging Radiometer Suite) de 2015. Remarque : Le PIB est exprimé en millions USD par 10 km<sup>2</sup>.

et que les liaisons routières et ferroviaires soient peu fiables pour le trafic non pétrolier.

**La poursuite du développement des corridors commerciaux de la région est essentielle pour stimuler le commerce et la croissance économique de la RCA.** Des études montrent que le corridor commercial de la RCA était le moins efficace au monde en 2008–2013.<sup>52</sup> Par conséquent, la RCA doit avoir accès à un réseau de transport et de logistique

---

<sup>52</sup> Fanou et Wang 2018.

efficace et fiable pour améliorer l'intégration régionale et diversifier son économie. Trois grands corridors commerciaux régionaux pourraient intégrer neuf grandes villes de la RCA, de la RDC et de la RC : Bangui-Mbaiki-Mongoumba, Impfondo-Brazzaville-Pointe-Noire, et Mbandaka-Kinsasha-Matadi. Les flux commerciaux le long de ces corridors comprennent : (i) le commerce international, y compris les produits passant par des portes maritimes vers des destinations intérieures finales ; (ii) les flux commerciaux intrarégionaux entre pays voisins ; et (iii) les flux commerciaux intérieurs entre centres économiques et commerciaux au sein d'un même pays.

# 3

## Références

- Amiti, M., & Konings, J. (2007). Trade liberalization, intermediate inputs, and productivity: Evidence from Indonesia. *American Economic Review*, 97(5), 1611–1638.
- Banque mondiale (2018). Strengthening Economic Diversification in Nigeria through Connectivity.
- Behuria, P., & Goodfellow, T. (2016). The political settlement and ‘deals environment’ in Rwanda: Unpacking two decades of economic growth. *Effective States and Inclusive Development Working Paper*, (57).
- Besley, T., & Persson, T. (2009). The incidence of Civil War: Theory and evidence, discussion paper EOPP/2009/5. STICERD, London School of Economics.
- Collier, P., & Hoeffler, A. (1998). On economic causes of civil war. *Oxford economic papers*, 50(4), 563–573.
- Collier, P., & Hoeffler, A. (2000). Greed and grievance. *Greed and Grievance: Economic Agendas of Civil Wars*, Boulder, Lynne Rienner, 58–69.
- Collier, P., & Hoeffler, A. (2002). On the incidence of civil war in Africa. *Journal of conflict resolution*, 46(1), 13–28.
- Collier, P., & Hoeffler, A. (2004). Greed and grievance in Civil War. *Oxford Economic Papers*, 56, 563–595.
- Dollar, D., Ganne, E., Stolzenburg, V., & Wang, Z. (2019). *Global Value Chain Development Report 2019: Technological Innovation, Supply Chain Trade, and Workers in a Globalized World*. Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC.
- Engel, J., Winkler, D., & Farole, T. (2016). *SACU in Global Value Chains*.
- FAO (2016) Ministry of Environment, Sustainable Development, Forests, Hunting and Fishing, 2016
- Fearon, J., et Laitin, D. (2003). Ethnicity, insurgency and Civil War. *American Political Science Review*, 97(1), 75–90.
- FEWS Net (2003). Central African Republic: Cotton factory resumes production.
- Frazer, G., & Van Biesebroeck, J. (2010). Trade growth under the African growth and opportunity act. *The Review of Economics and Statistics*, 92(1), 128–144.
- Freire, C. (2019). Economic diversification: A model of structural economic dynamics and endogenous technological change. *Structural Change and Economic Dynamics*, 49, 13–28.
- Halpern, L., Koren, M., & Szeidl, A. (2015). Imported inputs and productivity. *American Economic Review*, 105(12), 3660–3703.
- Hausmann, R., & Hidalgo, C. A. (2011). The network structure of economic output. *Journal of Economic Growth*, 16(4), 309–342.
- Hausmann, R., Hidalgo, C. A., Bustos, S., Coscia, M., Simoes, A., & Yildirim, M. A. (2014). *The atlas of economic complexity: Mapping paths to prosperity*. Mit Press.
- Jacks, D. S., O’Rourke, K. H., & Williamson, J. G. (2011). Commodity price volatility and world market integration since 1700. *Review of Economics and Statistics*, 93(3), 800–813.
- Kasahara, H., & Rodrigue, J. (2008). Does the use of imported intermediates increase productivity? Plant-level evidence. *Journal of development economics*, 87(1), 106–118.

Khandelwal, A. (2010). The long and short (of) quality ladders. *The Review of Economic Studies*, 77(4), 1450–1476.

Koopman, Robert, Zhi Wang, and Shang-Jin Wei. « Tracing value-added and double counting in gross exports. » *American Economic Review* 104.2 (2014) : 459–94.

Lederman, D., & Maloney, W. F. (2007). Neither curse nor destiny: Introduction to natural resources and development. *Natural Resources*, 1, 1–396.

Programme des Nations Unies pour le développement (2013). *Resilience-based Development Response to the Syria crisis*

Tacchella, A., Cristelli, M., Caldarelli, G., Gabrielli, A., & Pietronero, L. (2012). A new metrics for countries' fitness and products' complexity. *Scientific reports*, 2, 723.

Wicks, L. H. (2014). *Rwanda's Miracle : From Genocide and Poverty to Peace and Economic Prosperity*.

# 4 Annexes

## ENCADRÉ A.1

### Analyse géospatiale pour évaluer les possibilités d'accès aux ports maritimes de la République centrafricaine

Cette analyse utilise des estimations de coûts et de temps pour se déplacer sur les réseaux routiers et fluviaux initialement prévus pour la RDC. Des données géospatiales au format vectoriel pour les réseaux fluviaux, notamment pour la rivière Oubangui et le fleuve Congo, ont été obtenues auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du *ministère des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction* de la RDC. Le coût unitaire de 0,09 USD et la vitesse moyenne de 10 km/heure pour voyager le long du réseau fluvial ont été obtenus auprès de la Banque mondiale (2014). Les estimations des coûts pour les usagers de la route en RDC ont été basées sur le modèle de développement et de gestion des routes (HDM-4), qui a été utilisé pour calculer le coût par tonne-km des véhicules en service tout en considérant les segments de route (par exemple, la largeur, le type de surface, la robustesse, la limite de vitesse, le trafic journalier moyen annuel, etc.) ainsi que des facteurs spécifiques à chaque pays (par exemple, le prix des véhicules, le prix du carburant, le coût de la main-d'œuvre d'entretien, le coût des retards de cargaison, etc.) Les données vectorielles géospatiales qui représentent le réseau routier de la RDC ont été fournies par Delorme,<sup>a</sup> et les données sur les caractéristiques des routes proviennent du Diagnostic des infrastructures en Afrique par pays. Le temps de trajet pour chaque segment de route a été calculé en divisant la longueur de chaque segment par une limite de vitesse associée.

Sur la base d'une estimation des coûts et du délai associés à l'utilisation des réseaux de transport, une analyse du réseau a été menée pour déterminer le meilleur itinéraire entre un ensemble de lieux en RDC – de Zongo à Matadi en passant par Kinshasa.<sup>c,d</sup> Selon l'*attribut d'impédance* choisi entre le coût et le délai, l'analyse a donné l'itinéraire caractérisé par le coût le plus bas ou le délai le plus court entre les lieux.

Pour la RCA et le Cameroun, il était impossible d'appliquer le modèle HDM-4 en raison de données limitées sur les caractéristiques des routes. Pour calculer le coût et le temps d'utilisation des véhicules sur le réseau de transport qui relie Bangui, en RCA, au port maritime de Douala, au Cameroun, les données de la RDC ont été utilisées, en supposant que les trois pays partagent le même niveau de coûts d'exploitation et de limites de vitesse pour le même type de segments de route. Pour ce faire, les segments de route ont été classés en fonction des facteurs suivants : 1) le type de route (primaire, secondaire ou tertiaire) ; 2) le type de surface (revêtue ou non revêtue) ; et 3) l'état de la surface (bon, moyen ou mauvais).

Il convient d'interpréter avec prudence les résultats présentés dans la méthodologie. Premièrement, les résultats représentent, au mieux, des estimations plus basses, car le coût et le temps estimés ne tiennent pas compte des coûts ou du temps supplémentaires découlant, par exemple, des retards dans les ports, aux points de contrôle ou aux frontières du pays. L'utilisation des réseaux fluviaux peut prendre beaucoup plus de temps que le temps de voyage réel pour des raisons liées aux installations ou aux opérations (entre autres) dans les ports. Le corridor routier Bangui-Douala est également connu pour ses nombreux points de contrôle et stations de pesage, chacun d'entre eux imposant des coûts supplémentaires aux camionneurs pour leur passage. Là encore, la méthodologie ne tient pas compte de ces coûts ou des coûts d'opportunité des retards.

Deuxièmement, le coût et le délai estimés pour le corridor Bangui-Douala doivent être considérés avec beaucoup de prudence, en supposant que la RCA et le Cameroun partagent le même niveau de coûts d'exploitation et de limitations de vitesse que la RDC pour le même type de segments de route. L'analyse ne pouvait pas tenir compte des différences entre les facteurs propres à chaque pays, et seuls trois facteurs ont été pris en compte dans la classification des segments de route. Afin d'accroître la fiabilité des limitations de vitesse et, par conséquent, des temps de trajet estimés, l'analyse a inclus une comparaison du temps de trajet total entre Bangui et Douala avec le temps de trajet estimé basé sur Google Maps.

Source : Banque mondiale 2017 ; Banque mondiale 2016.

Remarque : a) Delorme est une société de logiciels spécialisée dans les produits cartographiques du système de positionnement mondial (GPS). b) L'analyse a été réalisée à l'aide de l'outil d'analyse des itinéraires disponible dans la version 10.6 d'ArcMap. c) Zongo est une ville de la RDC située sur la rive sud de la rivière Oubangui, en face de Bangui, en RCA. d) Zongo, au lieu de Bangui, a été utilisée comme point de départ, car les estimations de coût et de temps n'étaient disponibles que pour le réseau de transport de la RDC. Par conséquent, nos estimations de coût et de temps pour le réseau de Bangui et de Matadi sont des estimations à la limite inférieure qui ne tiennent pas compte des situations frontalières entre la RCA et la RDC.





**GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE**